

 Sothema

Des énergies unies pour la vie

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL



20  
23



[www.sothema.ma](http://www.sothema.ma)



**DES ÉNERGIES UNIES POUR LA VIE**

# Sommaire

1



## Profil

- Qui est Sothema ?
- Chiffres clés
- Structure du capital
- Conseil d'administration
- COMEX et CODIR

2



## Faits marquants

- Inauguration officielle d'Axess Pharma
- Sothema participe aux assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale
- Sothema rejoint le Conseil d'administration de la CGEM
- Sothema au sommet de Bloomberg New Economy Gateway Africa

3



## Interview avec la PDG

4



## Industrie Pharma 2023

- L'évolution du marché pharmaceutique mondial
- Top 3 des ventes mondiales
- L'industrie pharmaceutique africaine
- Les chiffres du secteur pharmaceutique au Maroc

5



## Rapport de gestion

- Les chiffres d'affaires
- L'État des Soldes de Gestion (ESG)
- Les investissements
- La structure financière
- Les filiales

6



## Focus

- Portefeuille des produits
- Les nouveaux lancements
- Prévisions du Time To Market
- Comprendre la production pharmaceutique

7



## Rapport ESG

- Dialogue avec les parties prenantes
- Analyse de la matérialité
- Environnement, Social, Gouvernance

8



## Rapport financier

- Rapport des CAC sur les comptes sociaux
- Etats de synthèse 2023
- Rapport spécial des CAC
- Comptes consolidés 2023





# 01

# Profil

## Qui sommes-nous ?

Créée en 1976, la Société de thérapeutique marocaine (Sothema) est un laboratoire pharmaceutique spécialisé dans le développement, la fabrication et la commercialisation des médicaments et des dispositifs médicaux. Grâce à une coopération historique avec 40 laboratoires commettants leaders en R&D, Sothema rend accessibles au Maroc, en Afrique et dans les pays arabes, des médicaments innovants dans la majorité des aires thérapeutiques. Elle produit et commercialise également des génériques sous marques propres, des biosimilaires et des dispositifs médicaux.



## La Success story d'un pionnier de l'industrie pharmaceutique

Depuis sa création, Sothema investit toujours massivement dans la production locale des médicaments et des dispositifs médicaux. Ses investissements contribuent à la souveraineté pharmaceutique nationale, condition sine qua none de la sécurité sanitaire tant recherchée par les pays

dans lesquels Sothema est implantée. En créant de nouvelles unités industrielles, Sothema participe à l'effort national visant la résorption du chômage parmi les populations qualifiées, y compris les chercheurs et les compétences rares. Des milliers d'emplois directs et

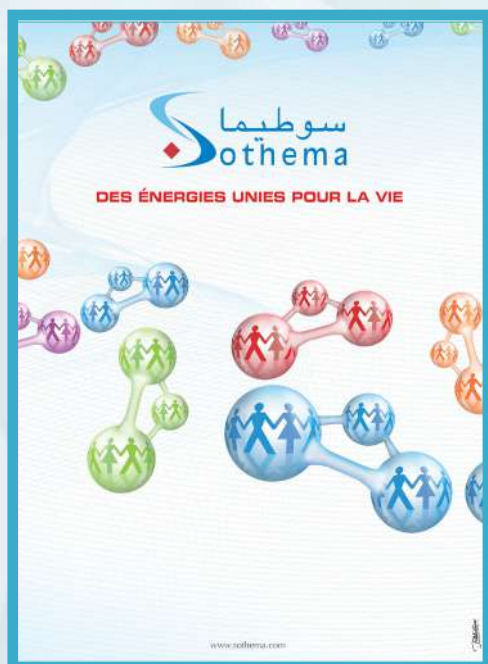
indirects ont été créés par Sothema depuis le début de son aventure. Elle joue également un rôle primordial dans le développement continu de la profession médicale et pharmaceutique grâce aux formations scientifiques qu'elle organise pour les professionnels de santé.



## Histoire

- 
- 2023** Inauguration d'Axess Pharma.
- 2022** Annonce de prise de participation dans les capitaux de Prodimedec et de Ziwig.
- 2021** Mise à disposition des installations industrielles de Sothema en vue de la fabrication pour le compte du ministère de la Santé des premiers lots de vaccins anti-Covid-19.
- 2020** Réalisation pour le compte du ministère de la Santé et du géant chinois Sinopharm CNBG, du premier essai clinique sur un vaccin candidat anti-Covid-19 à l'échelle de l'Afrique.
- 2019** Inauguration de l'unité des bio simialires, du deuxième site de production des sérums en poche souple et d'une chaudière biomasse pour la production de l'énergie propre.
- 2017** 1er brevet fruit d'une recherche fondamentale dans le domaine de l'antibiothérapie 100% marocaine avec la faculté de médecine de Fès. Un projet ayant reçu une décoration de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste ainsi que l'European Inventor AWARD.
- 2016** Fabrication des premiers produits anticancéreux issus de biotechnologie au Maroc.
- 2010** Acquisition du site Novartis Maroc.
- 2009** Lancement de l'unité des blocs stériles.
- 2005** Introduction en bourse.
- 2004** Pose de la première pierre de la filiale West Afric Pharma au Sénégal.
- 2000** Lancement de l'unité des céphalosporines.
- 1998** Lancement de l'unité des pénicillines.
- 1990** Début du façonnage.
- 1982** Début de la production de l'insuline et des solutions injectables.
- 1981** Inauguration du site de Bouskoura.
- 1976** Création de Sothema.

## Notre Mission



## Les finalités du projet de Sothema

- 1 Soigner le plus grand nombre de malades par des traitements à la fois efficaces et accessibles financièrement et, in fine, réduire le fardeau en matière de dépenses de soins sur les caisses de l'État et le pouvoir d'achat des patients.
- 2 Offrir au Maroc et aux pays du sud une autonomie pharmaceutique les rendant capables à faire face aux crises sanitaires.
- 3 Assurer la croissance de la société en pérennisant ses revenus et maximisant sa valeur.

**Des énergies unies pour la vie** est le slogan de Sothema. Il exprime la mission d'un acteur citoyen qui met son énergie et celle de ses femmes et hommes au service d'une vie saine.

## Nos chiffres clés



**1369**  
Sothémiens  
dont 180 cadres



**8**  
unités  
industrielles  
spécialisées



**263**  
millions  
de MAD de résultat  
net en 2023



**120.000 m<sup>2</sup>**  
de surface  
productive



**11.000 m<sup>2</sup>**  
pour les  
injectables



**4**  
Filiales  
Prodimedica, Axess Pharma,  
West Afric Pharma et Leiden  
Pharma.



**2.49**  
milliards  
de chiffre d'affaires HT  
en 2023



**10%**  
de part  
de marché



**69<sup>ème</sup>**  
au classement des 500  
plus grandes entreprises  
marocaines



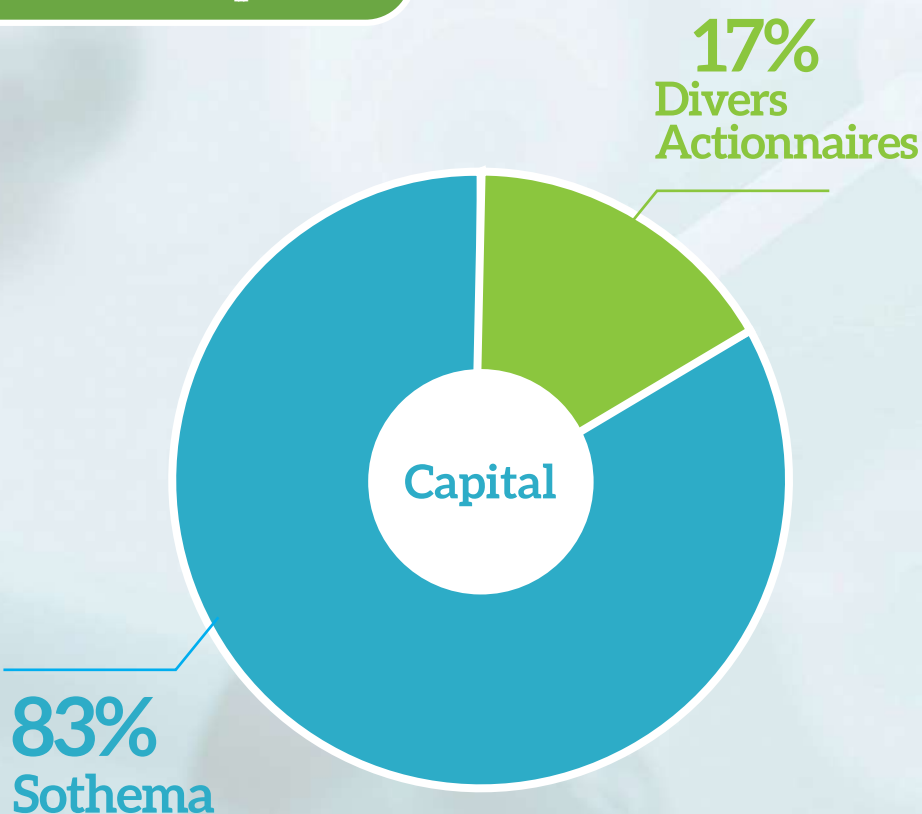
**40**  
Laboratoires  
commettants parmi les  
leaders mondiaux de la R&D



**300**  
médicaments  
fabriqués & importés



## Structure du Capital



## Conseil d'Administration

### Membres

Mme. Lamia Tazi

Mr. Mohamed Tazi

Mr. Mohamed Sefrioui

Mr. Berrada Mohamed Karim

Mr. Berrada Mohamed Amine

Mme. Selma Tazi

Mme. Amal Diouri

Mr. Tahiri Ghali

Mr. Ali Tazi

Mme. Bahia Berrada

Mr. Amine Benhalima

Mr. Nouredine Boutayeb

### Fonction

Présidente

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

## Comité Exécutif

Présidé par Mme Lamia Tazi, Président Directeur Général, le Comité Exécutif (**COMEX**) est un groupe restreint des hauts dirigeants de Sothema qui assume la responsabilité collective de la prise de décision stratégique et de la supervision des opérations quotidiennes. Réuni une fois par mois, le **COMEX** est responsable de la mise au point de la vision et de la stratégie de Sothema à long terme. Il poursuit la mission d'élaborer des plans pour atteindre les objectifs de l'entreprise et prend les décisions nécessaires pour les atteindre.

Le **COMEX** supervise également les opérations quotidiennes de Sothema et s'assure que les objectifs sont atteints. Il examine les résultats financiers et les performances des différentes directions, départements et services et prend les mesures correctives nécessaires.

Le **COMEX** est composé, en plus de la Présidence, de trois Directions Exécutives de Sothema, à savoir la Direction Exécutive Industrielle & Développement, la Direction Exécutive support et la Direction Exécutive des opérations.



### Les membres du COMEX



**Mme. Lamia Tazi**  
PDG

Docteur en pharmacie de l'université de Liège, Dr. Lamia Tazi a intégré Sothema en 1997 en tant que Chargée de mission auprès de la Direction générale. Après plus de 20 ans d'expérience durant lesquelles elle a assumé tour à tour les postes de Pharmacienne Responsable, de Directeur général et de PDG, Dr. Tazi a contribué au développement de la société et à sa notoriété au niveau local

et régional. Elle représente Sothema dans divers groupements professionnels comme la Fédération marocaine de l'industrie et de l'innovation pharmaceutiques (FMIIP), l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) et le Club des femmes administrateurs (CFA). Mme Tazi siège aussi dans les CA de nombreuses sociétés pharmaceutiques, chimiques et de R&D.



**Dr. Khaneboubi Ghizlaine**  
Directeur exécutif industriel  
& développement

Docteur en pharmacie de l'université de Monastir (option biologie), Mme Khaneboubi a rejoint Sothema en 1991 en tant que Responsable des affaires réglementaires. Entre 1992 et 1994, elle occupa le poste de Responsable du laboratoire de contrôle et fut chargée du suivi et de la coordination du système de contrôle qualité, de la gestion des risques et du management des équipes qualité. En 1998, Dr. Khaneboubi a

été nommée Directeur de la qualité et contribua avec ce titre à la mise en place de la stratégie qualité de Sothema durant une période marquée par une succession d'investissements industriels. Cette stratégie a permis à Sothema d'être accréditée par plusieurs autorités de santé européennes et internationales. Après 30 ans de carrière, Dr. Khaneboubi a été nommée en 2020 Directeur Exécutif industriel & développement.



**Mr. Mohamed Tazi**  
Directeur exécutif  
support

Titulaire d'un diplôme en finances et d'un Master en ingénierie financière de l'Elsca Business School à Paris, Mr. Mohamed Tazi a rejoint Sothema en 2010 en tant que Directeur support. Après 14 ans au sein de Sothema où il a contribué à la mise à niveau de son fonctionnement stratégique et opérationnel, Mr. Tazi a participé aux

décisions stratégiques de la société durant cette période. En 2019, il a été nommé Directeur Exécutif support, un poste qui chapeaute divers Pôles, Directions et Départements, à savoir le Pôle support, le Pôle IT, la Direction financière et comptable, le département du contrôle de gestion et le département des achats techniques.



**Dr. Mehdi Zaghoul**  
Directeur exécutif  
des opérations

Docteur en médecine de l'université de médecine et de pharmacie de Casablanca, Dr. Mehdi Zaghoul est également titulaire d'un Master en management des industries pharmaceutiques délivré par l'université Jean Moulin de Lyon et d'un Master intitulé European Leadership Program délivré par Vlerick management School de Bruxelles. Après avoir occupé des positions de leadership dans des multinationales pharmaceutiques comme Pasteur, MSD, Sanofi-aventis et Bayer Schering, Dr. Zaghoul a dirigé Novartis Pharma pendant des années durant lesquelles il a réussi l'intégration du portefeuille oncologie acquis auprès de GSK. Il a également développé les marchés

tunisien et algérien du géant suisse et contribué à son essor continental. Dr. Zaghoul a servi en tant que Président de Maroc, Innovation & Santé (MIS) qui représentait les multinationales pharmaceutiques installées au Maroc, ainsi que membre du bureau de la Chambre de commerce suisse. Il a rejoint Sothema en 2017 en tant que Directeur Exécutif des opérations et Directeur général d'Axess Pharma, filiale de Sothema. Il gère l'ensemble des activités de promotion médicale et pharmaceutique de Sothema ainsi que le commercial et les opérations internationales et supervise le lancement et le développement d'Axess Pharma.

## Comité de direction



Le **Comité de Direction (CODIR)** est une instance de direction regroupant une trentaine de cadres hautement qualifiés, représentant l'ensemble des fonctions au sein de Sothema : finance,

commercial, marketing, ressources humaines, etc. Les réunions du **CODIR** se tiennent plus fréquemment et abordent les orientations stratégiques, les décisions importantes à prendre et

les moyens pour piloter la performance globale de Sothema. Il est fréquent que des sous-comités soient créés pour gérer des dossiers, projets et situations spécifiques.

## Directeurs de pôle



**Najlaa El Hany,**  
Directeur du pôle  
Business développement  
& oncologie



**Moulay Hachem Alaoui,**  
Directeur du pôle des  
opérations internationales



**Mohamed El Maaroufi,**  
Directeur du pôle SI  
et digitalisation.



**Ahmed Chaouki  
Berrannoun,**  
Directeur du pôle  
support



**Mehdi Berrada,**  
Directeur du pôle  
production

## Directeurs des filiales



**Mohamed El Amrani,**  
Administrateur et  
Directeur Général  
Adjoint- West Afric  
Pharma



**Aziz Cissé,**  
Directeur du pôle industriel  
& développement et  
Pharmacien Responsable -  
West Afric Pharma ;



**Khalid El Attaoui,**  
Directeur Général  
Délégué et Pharmacien  
Responsable d'Axess  
Pharma



**Mounir Haritane,**  
Directeur Général Délégué  
de Prodimedec



**Ahmed Saadallah,**  
GCC Operations Head,  
Sothema KSA (Kingdom  
of Saudi Arabia)

## Directeurs



**Merezak Siham,**  
Directeur de la qualité



**Mourad Benhammact,**  
Directeur du capital humain,  
de la RSE, du juridique et de la  
compliance.



**Taoufik Agoumi,**  
Directeur médical



**Marouane Ressani,**  
Directeur des projets



**Zahra Moujab,**  
Directeur de la Business  
unit pédiatrie



**Rachida Haj Khalifa,**  
Directeur des ventes



**Hassan Eddari,**  
Directeur des affaires  
pharmaceutiques



**Youssef Haouane,**  
Directeur du site  
Sothema Ain Sbaa



**Adnane Hilal,**  
Directeur Administratif  
et Financier



**Hinde Bennani,**  
Directeur du Business  
Hôpital/Cliniques/  
Ophtalmologie



**Ouadie El Euldj,**  
Directeur Marketing



**Mohamed Zinoun,**  
Directeur engineering



**Abouridiouane  
Abdellah,**  
Directeur export  
adjoint



**Ghizlane Tachinante,**  
Directrice industrie  
pharmaceutique



**Sahir Réda,**  
Directeur de la supply  
chain

# SothemaWay : 5 Valeurs clés

Nous, sothémiennes et sothémiens, nous engageons d'adhérer et de faire vivre au quotidien les **5 VALEURS SUIVANTES** :

## Intégrité



- ✓ Agir toujours avec honnêteté et transparence dans tout ce que nous faisons ;
- ✓ Croire en nos valeurs et principes en les mettant au centre de nos actions au quotidien ;
- ✓ Tenir nos promesses et nos engagements envers notre entreprise.

## Engagement



- ✓ S'engager tous à fournir une prestation de qualité en respectant nos objectifs, les délais et les budgets ;
- ✓ Respecter nos engagements vis-à-vis de nos clients internes et externes et nos partenaires ;
- ✓ Toujours assumer nos décisions et trouver des solutions adaptées dans le respect de nos valeurs communes.

## Collaboration



- ✓ Créer un climat de confiance, de respect et favoriser le travail en équipe ;
- ✓ Développer la communication et l'adhésion à la vision de Sothema ;
- ✓ Contribuer ensemble à fixer nos objectifs communs et œuvrer à les atteindre.

## Performance



- ✓ Mener nos activités avec succès et réaliser nos objectifs suivant les règles d'efficacité et d'optimisation des ressources ;
- ✓ Faire preuve de créativité et de respect de la qualité, la sécurité, l'environnement et de notre intégrité ;
- ✓ Chercher les gains de productivité dans toutes nos actions entreprises au sein de Sothema.

## Créativité



- ✓ Encourager l'esprit d'initiative auprès des collaborateurs et rester à l'écoute de nouvelles idées ;
- ✓ Valoriser et tester les nouvelles méthodes de travail afin d'améliorer notre compétitivité ;
- ✓ Créer un environnement propice à l'innovation et la créativité qui incite à développer l'autonomie chez les collaborateurs.





# 02

---

## Faits Marquants



# Inauguration officielle d'Axess Pharma



Le vendredi 23 juin 2023 à la zone industrielle de Had Soualem, une cérémonie d'inauguration d'Axess Pharma a eu lieu au siège de la nouvelle filiale de Sothema, et a été présidée par le ministre de la Santé et de la protection sociale, Pr. Khalid Ait Taleb, et le ministre de l'Industrie et du commerce, Mr. Ryad Mezzour. L'évènement a été aussi l'occasion de ratifier un mémorandum d'entente entre les deux ministères, la PDG de la société Sothema, Dr. Lamia Tazi, Dassault Systèmes (AMERICAS CORP.) représenté par Mr. Jean-Philippe Laguerre, le Baylor College of medicine (États-Unis, Texas) représenté par Dr. Sharmila Anandasabapathy et Regenlab (Suisse, Etas Unis) représenté par Mr. Antonino Turzi, en vue d'un partenariat public privé visant à renforcer la politique pharmaceutique nationale. La cérémonie a

connu la participation de personnalités de premier plan, nationales et internationales, représentant les secteurs public et privé. Elle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et a consisté, entre autres, en une visite du site d'Axess Pharma qui s'étale sur 8000 M<sup>2</sup> et qui est composé d'un bâtiment industriel, d'un laboratoire de contrôle qualité, d'entrepôts de stockage à température contrôlée, d'une galerie technique, des infrastructures avancées pour le traitement de l'air et des eaux ainsi que d'un bâtiment administratif. « C'est un jour mémorable dans la vie de Sothema puisque nous avons l'honneur d'accueillir tout ce beau monde pour inaugurer Axess Pharma, la petite soeur de Sothema », a déclaré Mme Lamia Tazi lors de son allocution de bienvenue. De son côté, le Pr. Khalid Ait Taleb a fait part de son admiration du nouveau site

inauguré tout en soulignant l'importance du MOU ratifié à cette occasion. « Grâce à ce partenariat public privé unique en son genre, associant le ministère de la Santé et de la protection sociale, le ministère de l'Industrie et du Commerce, Sothema, le Baylor College of Medicine, Dassault systems et RegenLab, le Maroc donne un coup d'accélérateur au chantier de la couverture sociale conformément aux orientations de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste », a-t-il déclaré. Pour sa part, Mr. Ryad Mezzour a exprimé sa fierté de Sothema comme étant un acteur pharmaceutique national à l'avant-garde du progrès. « Nous sommes d'autant plus fiers de voir que, grâce à des entreprises ambitieuses comme Sothema, le Maroc devient précurseur dans plusieurs domaines, notamment les études cliniques et le développement galénique.»

# Participation de Sothema aux assemblées générales de la Banque Mondiale et du FMI tenues à Marrakech

Mme Lamia Tazi a été une invitée de marque à l'ouverture des assemblées générales du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale lors du panel intitulé « Africa Inspired », consacré aux femmes africaines ayant réussi dans le monde de l'entreprise. « J'ai été honorée de représenter mon pays dans ce panel ayant regroupé trois femmes africaines ayant réussi, chacune dans son secteur d'activité », a déclaré Mme Tazi en marge de sa participation. En plus de Mme Tazi ayant représenté l'Afrique du Nord, ont également participé Mo Abudu, femme d'affaires nigériane et célèbre productrice de télévision et de Cinéma, et Ory Okolloh, cybermilitante et entrepreneure kenyane active dans



l'accès d'internet en Afrique. Kristalina Georgieva, la Directrice Générale du FMI n'a pas manqué d'encenser les panelistes, d'abord dans une déclaration ayant ouvert les débats, et ensuite dans un post sur ses comptes sociaux : « C'est très inspirant d'écouter ses femmes exceptionnelles dans le cadre de ce

panel. Elles ont représenté la vision d'un avenir prometteur de l'Afrique et comment le continent prendra en main son destin qui a un potentiel illimité », a-t-elle déclaré. Le panel a été également ouvert par une déclaration de Mme Nezha Fettah Alaoui, ministre de l'Économie et des Finances.

## Sothema au Conseil d'administration de la CGEM

Le premier Conseil d'Administration de la CGEM au titre de la mandature 2023-2026, s'est tenu le 19 juin 2023, afin de compléter les instances de gouvernance de la Confédération. La réunion a été l'occasion de nommer les membres désignés du Conseil d'Administration dans le respect de la parité. Parmi les personnalités nommées, figure Mme



Lamia Tazi. Cette dernière réintègre l'instance dirigeante de la CGEM, une fonction qu'elle avait occupée

il y a plus de 10 ans. Mme Tazi et les autres administrateurs nouvellement nommés sont appelés « à jouer un rôle important au sein de l'organisation patronale et de se présenter comme une force de proposition pour relever les défis économiques actuels du Maroc », a déclaré Chakib Alj, Président de la CGEM.

# Participation de Sothema au Sommet de Bloomberg New Economy Gateway Africa



Mme Lamia Tazi a représenté Sothema en tant que Speaker lors du premier sommet du média américain Bloomberg intitulé New Economy Gateway Africa. Organisé à Marrakech, les 13 et 14 juin 2023, le sommet a été une occasion pour aborder les perspectives du secteur de la santé dans un panel où Mme Tazi a été la seule représentante du secteur de la Santé au Maroc. « Je tiens à vous remercier d'avoir accepté de participer en tant que speaker à la session inaugurale du Bloomberg New Economy Gateway Africa. Votre participation a réellement élevé notre événement et l'a rendu un énorme

**Bloomberg  
New Economy  
Gateway Africa**

succès», se félicite Erik Schatzker, Editorial Director de Bloomberg, dans une lettre adressée à la PDG de Sothema à l'issue de l'évènement. « Ce sont 140 couvertures médiatiques en 8 langues qui ont été consacrées à l'évènement auquel vous avez participé, avec 3,5 millions de vues de la vidéo à travers les réseaux sociaux », fait savoir Margaret

Andersson de l'équipe éditoriale de Bloomberg. Mme Tazi a participé à d'autres sessions spéciales, notamment une qui a réuni des experts de la santé du monde entier sur le développement des moyens de diagnostic, des traitements et des études cliniques sur le cancer. Elle a été également conviée au débat du deuxième jour consacré à redéfinir la mondialisation pour qu'elle soit plus équitable et profitable aux Africains. Cette participation a permis à Sothema de faire l'objet d'une couverture médiatique de premier plan par Bloomberg à travers ses différentes plateformes (télévision, sites d'actualité, newsletters, etc.).

# Le très populaire Newsweek consacre un article à Sothema

The image shows the Newsweek logo in white, bold, sans-serif font, centered on a solid red rectangular background.

Après des médias prestigieux comme CNN, Time Magazine, Forbes Magazine, le Monde et bien d'autres grands médias, c'est au tour du très populaire Newsweek Magazine de s'intéresser à Sothema à travers un article publié en février 2023, consacré aux réalisations et aux perspectives de la société au Maroc et sur le marché international. En revenant à l'expérience du Maroc

durant la pandémie du Covid-19 et le rôle primordial joué par Sothema en soutenant la riposte nationale à la crise, le magazine a décrit Sothema comme un leader de l'industrie pharmaceutique à l'échelle du Maroc, de l'Afrique et du monde arabe, et un précurseur dans divers domaines comme la recherche clinique, la fabrication des vaccins et des dispositifs médicaux.

## Mme Lamia Tazi au classement Forbes des Top Healthcare Leaders 2023

The image is a graphic with a dark red background. At the top, it says 'Forbes' in a large white serif font, with 'Middle East' in a smaller font to its right. Below that, it says 'THE MIDDLE EAST'S' in a smaller white sans-serif font. The main text reads 'TOP 100 HEALTHCARE LEADERS' in a large, bold, white serif font, stacked in four lines.

Pour la deuxième année consécutive, Mme Lamia Tazi a occupé le 29ème rang des 100 leaders du secteur de la santé de la région MENA par Forbes Magazine, le célèbre média économique américain. «Au nom de Forbes Magazine, nous vous félicitons de faire partie du classement des 100 leaders du secteur de la santé

de la région MENA. Vos réalisations exceptionnelles et votre contribution remarquable vous ont valu une place dans cette liste prestigieuse », se félicite Basma Aly Sadek de Forbes Magazine dans son courrier de félicitations adressé à Mme Tazi. Le Top Healthcare Leaders 2023 s'est élargi pour couvrir 100 personnalités au lieu de 50 en 2022. Deux confrères ont été cités dans ce classement, à savoir Aymen Cheikh Lahlou, PDG de Cooper Pharma qui a été classé 49ème et Driss Chaoui, Directeur Général d'Afric Phar qui a occupé le 85ème rang.



03

---

Entretien  
avec la PDG

# Résilience du business model malgré un contexte difficile



*Sothema a terminé l'exercice 2023 avec des réalisations satisfaisantes couplées à une résilience de son business model et une efficacité opérationnelle, malgré les fluctuations des cours des intrants et l'instabilité des taux de change. Le point avec Mme Lamia Tazi, Présidente du Conseil d'administration et PDG de Sothema. Entretien.*

## Quelle évaluation faites-vous de l'exercice 2023 ?

Globalement, je dirais que l'exercice 2023 s'inscrit dans le prolongement du contexte ayant prévalu durant les années précédentes, à savoir une conjoncture difficile due à la multiplication des crises géopolitiques et l'effondrement des lignes logistiques. Ce contexte de crise a été également marqué par une vague inflationniste

sans précédent ayant frappé le monde et dont le Maroc n'a pas été épargné. Une situation qui a eu un certain effet ralentisseur sur les dépenses des ménages. Malgré cela, Sothema a su tirer son épingle du jeu en poursuivant son programme d'investissements et ses réformes qui tendent toutes vers la maximisation de notre rentabilité et la viabilité de notre business model. Ainsi, Sothema a terminé l'année

avec un chiffre d'affaires consolidé en croissance de 9% par rapport à l'exercice 2022, s'établissant à 2,5 milliards de MAD contre 2,3 milliards de MAD l'année précédente. Elle a conservé son positionnement de leader du secteur pharmaceutique marocain avec une part de marché de presque 10%. La ventilation du type de produits ayant le plus contribué à la croissance du chiffre d'affaires fait ressortir un fait intéressant

: plus de 90% de l'évolution du chiffre d'affaires durant l'exercice 2023 est due aux ventes réalisées sur des produits fabriqués. Cela témoigne encore une fois de la politique de Sothema depuis sa création qui privilégie la fabrication locale à l'importation. En termes de résultats, Sothema a affiché une baisse de 3% de son résultat d'exploitation qui est passé de 448 millions de MAD en 2022 à 435 millions de MAD cette année. Ceci s'explique principalement par l'envolée des prix des intrants et la fluctuation des taux de change. Elle s'explique aussi par des dépenses exceptionnelles engagées durant l'exercice 2023 pour l'ouverture du bureau scientifique de Sothema en Arabie Saoudite. De son côté, l'EBIDTA s'est également contracté de 3%, passant de 506 millions de MAD en 2022 à 490 millions de MAD à fin 2023. Quant au résultat net consolidé, il a connu une quasi-stagnation en s'élevant à 263 millions de MAD en 2023 contre 266 millions de MAD en 2022, soit une variation de -1,3 %.

**En 2023, Sothema a payé 12 millions de MAD au titre d'un contrôle fiscal sur les exercices allant de 2019 à 2022 ainsi qu'une contribution sociale de 23 millions de MAD. Peut-on expliquer la stagnation du résultat net par ces engagements ?**

Le résultat net réalisé au titre de l'exercice

2023 reste satisfaisant au regard d'un contexte économique marqué par une envolée spectaculaire des coûts des facteurs de production comme l'énergie et les matières premières. Cela dit, les paiements de Sothema à l'Etat au titre de ses engagements fiscaux et de sa solidarité sociale font partie de notre devoir envers notre pays en matière de contribution à l'effort national visant le renforcement de la cohésion sociale. Cela fait aussi partie de notre



Responsabilité Sociétale.

**Quels sont les leviers sur lesquels reposera la croissance de Sothema dans les exercices à venir ?**

Les leviers sont multiples et variés. D'abord, je cite la croissance organique des portefeuilles existants. Il y a une unanimité au sein de Sothema qu'il y a

encore des parts de marché à gagner sur plusieurs familles de nos produits qui sont commercialisés depuis plusieurs années. L'accélération de la rentabilité des filiales est un autre levier important de notre croissance auquel s'ajoutent nos projets de croissance externe aussi bien au Maroc qu'à l'international, ciblant les secteurs d'avenir les plus rentables comme les dispositifs médicaux, le cannabis thérapeutique, la recherche clinique, l'intelligence artificielle, les startups médicales et pharmaceutiques, etc.

**A ce propos, dans une interview accordée à Reuters, vous avez annoncé un projet de filiale imminent en Afrique de l'Est. Où en est ce projet ?**

C'est toujours en phase de pourparlers. Nous avons organisé des visites multiples à des pays comme le Kenya, le Nigéria, le Rwanda où nous avons rencontrés les représentants des pouvoirs publics de ces pays ainsi que des opérateurs locaux et des investisseurs. Nous avons passé en revue plusieurs options, notamment des M&A et des implantations directes. D'autres rounds de discussion sont prévus en 2024 avant la conclusion d'un partenariat final. L'annonce pour investir en Afrique de l'Est a été très bien accueillie par ces pays qui ont affiché leur ambition de profiter de l'expérience marocaine dans l'industrie



pharmaceutique pour développer la leur. En plus de l'Afrique de l'Est, des opportunités de croissance externe ont été identifiées au Maroc et en Europe. Celles-ci permettront d'augmenter nos capacités de production et d'explorer de nouveaux marchés. En cherchant

sur le marché (AMM) en cours de déploiement dans la région. Cependant, ces autorisations sont tributaires des lenteurs réglementaires qui caractérisent le secteur pharmaceutique à l'échelle mondiale (il faut généralement de 2 à 3 ans pour obtenir l'autorisation

croissance pour Sothema.

**Sothema a beaucoup misé sur l'amélioration de son Time To Market.**

**Quelle évaluation faites-vous de cette fonction ?**

Pour Sothema, le Time To Market représente plus qu'une fonction



à investir à l'international, Sothema fait preuve d'une fidélité à ses principes fondateurs, parmi lesquels le renforcement de sa coopération avec les autorités de santé des pays amis et frères dans leur quête de souveraineté sanitaire.

**Justement, qu'en est-il de votre activité à l'international ?**

Au niveau international, le marché africain est devenu crucial pour l'activité de Sothema, avec environ une trentaine d'Autorisations de mise

de lancement d'un nouveau produit). Une situation qui devrait s'améliorer après l'implémentation de l'Agence Africaine du Médicament et l'entrée en vigueur de la stratégie d'harmonisation réglementaire entre pays africains annoncée lors de divers sommets de l'UA. Dans cet ordre d'idées, Sothema a annoncé en 2023 l'ouverture de deux bureaux scientifiques respectivement à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et à Ryad, en Arabie Saoudite. Ces deux marchés représentent un véritable levier de

implémentée dans notre organisation ayant pour but d'accélérer la mise sur le marché de nos produits nouveaux, mais une véritable culture d'entreprise que nous essayons de promouvoir à tous les échelons de la société. Je peux affirmer que des changements positifs ont été opérés depuis qu'on a commencé à travailler sur la réduction de notre TTM. Le temps de mise sur le marché de nos produits commence à être optimisé. Cela nous a permis de devancer la concurrence sur certaines aires thérapeutiques et

de conférer à nos produits le meilleur positionnement. Parmi les chantiers importants mis en place à cette fin figure le nouveau système TTM développé et implémenté en 2023 et qui permet une gestion collaborative de l'ensemble des informations sur nos produits en lancement. En capitalisant sur ces améliorations, nous prévoyons de lancer en 2024 une vingtaine de nouveaux produits avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 110 millions de MAD. Nous prévoyons aussi de passer à 50 nouvelles molécules dans notre pipeline pour les trois prochaines années. Pour tous ces lancements, il s'agit de produits à valeur ajoutée avec un focus sur les traitements biologiques destinés aux pathologies chroniques et lourdes. En rendant ces traitements disponibles et accessibles, Sothema apporte une solution aussi bien au système de santé publique qu'aux professionnels de santé du secteur privé.

**Vous avez annoncé que la généralisation de la CSU représentait la plus prometteuse perspective pour l'industrie pharmaceutique. Pouvez-vous détailler ce point ?**

La généralisation de la Couverture Sociale Universelle (CSU) ajoutera 22 millions nouveaux assurés marocains. Effectivement, elle représente la perspective la plus prometteuse en ce sens où elle sera responsable d'une

hausse significative de la consommation moyenne des médicaments qui devra passer de 400 MAD par habitant par an actuellement, au triple voire au quintuple à l'horizon 2030. Vu que la généralisation de la CSU se traduira par une augmentation considérable des hospitalisations prises en charge

voire le leader sur le marché. Je pense notamment aux sérums, à l'héparine, à l'insuline, aux traitements biologiques et aux thérapies hormonales, etc.

**Quelles sont les autres perspectives pour Sothema ?**

Il y a plusieurs perspectives prometteuses. On peut citer les politiques du Maroc



par l'Etat, nous pensons qu'elle aura un effet d'entraînement sur nos volumes d'affaires réalisés sur les soins hospitaliers et ceux des maladies chroniques, des gammes de traitement dont nous sommes l'unique player

visant à promouvoir l'industrie locale, le made in Morocco, le générique, les biosimilaires, les dispositifs médicaux, notre expansion internationale à travers de nouvelles représentations en Afrique et dans les pays arabes, ce qui augmenterait

les exportations d'une variété de médicaments génériques et biosimilaires ainsi que des dispositifs médicaux ; notre politique de croissance externe ciblant notamment les marchés prometteurs de l'Afrique de l'Est ; l'enrichissement constant d'un pipeline diversifié et à forte valeur ajoutée, couvrant des aires thérapeutiques essentielles. Enfin, le renforcement de notre Responsabilité Sociétale avec une priorité accordée à l'appui des professionnels de santé et des associations de patients à travers la formation continue et l'éducation thérapeutique.

#### **Sothema est une Success story. Quels sont ses facteurs clés de succès ?**

Depuis sa création, Sothema a choisi de se spécialiser dans des formes galéniques sophistiquées et les aires thérapeutiques les moins arriérées du marché. C'est ainsi qu'elle a pu développer un leadership incontesté dans les formes injectables et stériles et qu'elle a pu rendre disponibles et accessibles les dernières thérapeutiques pour des maladies comme le cancer, la polyarthrite rhumatoïde, le diabète, les infections résistantes et les maladies mentales et psychiatriques. Cela dit, nous sommes présents dans la presque totalité des aires thérapeutiques existantes. Grâce à ce positionnement et à sa politique qui privilégie la fabrication

locale à l'importation, nous avons pu rester les premiers, voir les seules, dans plusieurs familles de produits, par exemple l'insuline, les traitements biologiques immunothérapeutiques, les traitements hospitaliers (sérum, héparines, morphine...), les collyres, les



antibiotiques céphalosporines, etc. Il faut noter que, grâce à nos partenariats historiques avec une quarantaine de laboratoires commettants leaders dans la R&D, nous avons pu délocaliser des fabrications pharmaceutiques stratégiques et les rendre à la fois disponibles et accessibles pour le patient marocain.

#### **Votre participation à des sommets prestigieux comme ceux de Forbes, de Bloomberg, de la banque mondiale et du FMI reflète votre popularité en tant que femme d'affaires inspirante. Qu'est-ce que cela vous fait de représenter le Maroc dans ces occasions prestigieuses ?**

Bien sûr, je ressens beaucoup de fierté, d'abord pour mon pays et aussi pour mon entreprise qui représente ma deuxième famille. Il est certain que ces occasions m'ont permis de plaider la cause du développement de notre profession à l'échelle internationale, en insistant sur l'importance d'une coopération sud-sud. Elles m'ont permis aussi de plaider indirectement la cause de l'émancipation des femmes. Dans ce sens, si mon expérience peut servir de modèle pour des femmes ambitieuses, cela me remplit d'humilité. Cela dit, je veux rendre hommage à tous les Sothémiens, y compris ceux qui travaillent directement avec moi, pour les efforts qu'ils fournissent tous les jours pour que Sothema soit toujours au sommet. C'est grâce à leur engagement, leur loyauté et leur dynamisme que nous continuons à progresser conformément aux principes fondateurs de notre entreprise depuis sa création par feu mon père Omar Tazi que Dieu ait son âme en sa sainte miséricorde.





# 04

---

## Industrie Pharma

# Evolution du marché pharmaceutique mondial



Le marché pharmaceutique mondial a connu une croissance significative ces dernières années. Pour 2023, le marché total était estimé à environ 1 600 milliards de dollars américains. Il s'agit d'une augmentation de plus de 100 milliards de dollars par rapport à 2022. Les États-Unis sont de loin le premier marché pharmaceutique, suivis par d'autres pays développés et émergents. Les marchés émergents peuvent inclure des pays à revenu intermédiaire

ou faible comme le Brésil, l'Inde, la Russie, la Colombie et l'Égypte, pour n'en citer que quelques-uns. Malgré l'augmentation des revenus à l'échelle mondiale, la région latino-américaine représente la part la plus faible des revenus du marché pharmaceutique mondial. Les principaux produits pharmaceutiques vendus dans le monde comprennent Humira, Eliquis et Revlimid. L'oncologie est le domaine thérapeutique opérationnel pour les

ventes de médicaments à l'échelle mondiale et on s'attend à ce qu'elle connaisse la plus forte croissance au cours des prochaines années. Viennent ensuite les dépenses en médicaments pour les maladies auto-immunes et le diabète. Au plus fort de la pandémie de COVID-19, le vaccin anti-covid Comirnaty était le produit pharmaceutique le plus générateur de revenus au monde.

**1 600**

**milliards USD**  
Ventes pharmaceutiques  
mondiales en 2023

**52%**

**Part des ventes**  
réalisées aux  
États-Unis

**100**

**milliards USD**  
Ventes des produits  
oncologiques

## Le Top 3 des médicaments les plus vendus au monde

En 2023, les médicaments les plus vendus dans le monde sont Humira, Eliquis et Revlimid. Ces produits pharmaceutiques sont approuvés pour traiter plusieurs maladies chroniques dont des cancers. Les traitements oncologiques sont la première classe thérapeutique pour les ventes de médicaments dans le monde, suivis des antidiabétiques. Cependant, les ventes de médicaments pour les maladies auto-immunes et le diabète ont connu l'une des plus fortes croissances des dépenses ces dernières années.



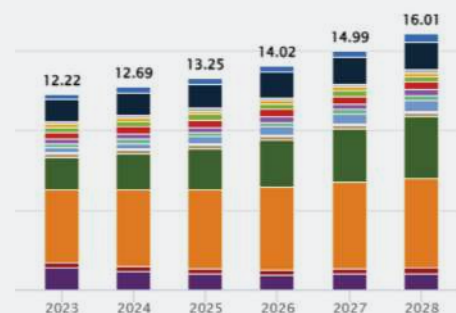
Comirnaty est le produit pharmaceutique le plus générateur de revenus durant la crise Covid-19



## Evolution du marché africain

En 2023, le marché pharmaceutique en Afrique est estimé à plus de 12 milliards USD. En 2024, les revenus projetés devraient atteindre 12,70 milliards USD. Le plus grand segment de ce marché est celui des médicaments oncologiques, qui devrait représenter un chiffre d'affaires de 2,24 milliards USD en 2024. Les revenus de ce marché devraient croître à un taux de croissance annuel de 5,98 %, ce qui entraînerait un volume de marché de 16,02 milliards USD en 2028.

### Croissance du marché pharmaceutique africain en milliards USD



Source : Statista.com

Le marché pharmaceutique en Afrique est moins développé que dans d'autres régions, ce qui en fait un secteur attractif pour l'investissement et la croissance. Avec l'émergence de grandes métropoles africaines et la prise de conscience croissante des troubles de santé tels que les maladies non transmissibles (diabète, hypertension, cancer, etc.), on a assisté à une augmentation des dépenses en soins. Les gouvernements Africains révisent leurs politiques pour attirer les investisseurs étrangers et les sociétés mondiales, ce qui conduit à un paysage pharmaceutique en constante évolution en Afrique. Il y a également un important effort gouvernemental

visant à améliorer les infrastructures de santé et l'accès aux médicaments, ce qui devrait stimuler davantage la croissance du marché pharmaceutique. L'adoption croissante de médicaments génériques et la croissance du commerce électronique dans la région devraient également contribuer à la croissance du marché pharmaceutique africain.



**17%** de la population mondiale en Afrique

**60%** des médicaments consommés en Afrique sont contrefaits ou détournés des approvisionnements classiques

**375** fabricants dans 37 pays africains, contre 5000 en Chine

**25%** des malades de la planète sont africains

**3%** de la production pharmaceutique mondiale

L'environnement tropical en Afrique est propice à la propagation des maladies en raison de l'introduction constante de nouveaux organismes transmetteurs. En conséquence, diverses maladies infectieuses sont répandues dans la population africaine, telles que le choléra, la tuberculose, la grippe, l'hépatite et le sida. Le continent connaît également de fréquentes épidémies de maladies telles que la polio, la méningite, le choléra, la grippe,

la fièvre jaune, la rougeole, l'hépatite, le paludisme et le tétanos. A titre d'exemple, chaque année, plus de 260 000 enfants africains de moins de cinq ans meurent du paludisme.



# Le marché pharmaceutique marocain



Globalement, le chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique nationale est passé de 17 milliards de MAD en 2022 à 21 milliards de MAD en 2023, soit une croissance de plus de 15%. A fin décembre 2023, le marché privé de l'industrie pharmaceutique a

enregistré une légère baisse de -0,2 % en unités et une croissance de 4,1 % en valeur, soit 13,9 milliards de MAD. Le marché des princeps a connu une baisse de -2,9 % en unités et une légère hausse de 0,8 % en valeur. La part de marché des princeps est de

53,2 % en unités et 50,8 % en valeurs. Le marché des génériques a connu une croissance de 3 % en unités et de 7,8 % en valeurs. La part de marché des génériques est de 46,8 % en unités et de 49,2 % en valeurs.



## Chiffres clés du secteur pharmaceutique national

**56**

laboratoires autorisés dont 33 membres de la FMIIIP disposant de sites de production comme le stipule la loi 17/04 et dont 93% des multinationales représentées sont au sein de la FMIIIP

**12 000**

pharmacies d'officine & **63** grossistes répartiteurs

**60 000**

emplois au total dont 13.000 emplois directs. 99% du personnel employé est marocain et 30% est le taux d'encadrement

**+21**

milliards de MAD de chiffre d'affaires en 2023

**1**

milliard de dirhams investis par an par les membres de la FMIIIP dans l'outil industriel, l'innovation technologique, la qualité et la formation depuis 2013

**2**

milliards de dirhams de contribution fiscale dont 80% provenant de la contribution des opérateurs nationaux du secteur pharmaceutique

**5.2%** → **1.5%**  
du PIB du secteur industriel du PIB national

Source : Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIIIP)





# 05

---

## Rapport de gestion

# Chiffre d'affaires

## Positionnement de Sothema en 2023 (marché privé)

Le chiffre d'affaires réalisé par Sothema sur le marché privé au titre de l'exercice 2023 est de 1.381 MMAD versus 1.235 MMAD en 2022, soit une évolution de 6,4%.

**1.38**

**milliards de MAD**  
chiffre d'affaires sur le marché privé

**+6.4%** de progression en valeur

**9.1% en 2023 contre 8.7% en 2022**  
Parts de marché de Sothema sur le marché privé

## Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par Sothema au titre de l'exercice 2023 est de 2.362 millions de MAD contre 2.250 millions de MAD en 2022, soit une évolution de 5%. La progression de 112,3 millions de MAD est répartie comme suit :

- Des produits fabriqués ou façonnés d'un montant de 107 millions de MAD ;
- Des produits revendus en l'état d'une valeur de 5,3 millions de MAD.

					Evolution	
	déc-22	Q.PART	déc-23	Q.PART	Montant	En%
<b>Chiffre d'affaires global</b>	<b>2 249 849 092</b>	-	<b>2 362 208 412</b>	-	<b>112 359 319</b>	<b>5%</b>
Chiffre d'affaires importé	<b>850 655 068</b>	37,8%	<b>855 972 362</b>	36,24%	5 317 294	<b>0,6%</b>
Chiffre d'affaires fabriqué	<b>1 399 194 025</b>	62,2%	<b>1 506 236 050</b>	63,76%	107 042 025	<b>7,7%</b>

## Répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par canal démontre une hausse globale de 5%, tirée par les ventes à l'export qui ont connu une hausse de 33%. Le chiffre d'affaires réalisé sur le façonnage local et le façonnage du site Ain Sebâa a connu des baisses respectives de 13.6% et 8.1%.

	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023	EVOLUTION EN %	
	MNT HT	MNT HT	MNT	2022-2023
Ventes privées	1 614 356 000	1 674 194 168	559 838 167	3,7
Ventes échantillons	30 725 000	32 410 183	1 685 184	5,5
<b>Total Chiffre d'affaires Privé</b>	<b>1 645 081 000</b>	<b>1 706 604 351</b>	<b>61 523 351</b>	<b>3,7</b>
Ventes Publiques	258 379 000	266 064 437	7 685 437	3,0
<b>Total Chiffre d'affaires Publiques</b>	<b>258 379 000</b>	<b>266 064 437</b>	<b>7 685 437</b>	<b>3,0</b>
Ventes Export	163 737 000	218 003 175	54 266 175	33,1
<b>Total Chiffre d'affaires Export</b>	<b>163 737 000</b>	<b>218 003 175</b>	<b>54 266 175</b>	<b>33,1</b>
Façonnage et prestations export	74 007 000	80 398 315	6 391 315	8,6
Façonnage et prestations site ASB	44 042 000	40 485 925	-3 556 075	-8,1
Façonnage et prestations local	36 818 000	31 822 211	-4 995 789	-13,6
<b>Total Chiffre d'affaires Façonnage</b>	<b>154 867 000</b>	<b>152 706 451</b>	<b>-2 160 550</b>	<b>-1,4</b>
Intra Groupe	27 785 000	18 829 997	-8 955 003	-32,2
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>2 249 849 000</b>	<b>2 362 208</b>	<b>112 359 411</b>	<b>5,0</b>

## Chiffre d'affaires des nouveaux produits



### 11 Nouveaux Produits

à forte valeur ajoutée lancés en 2023 par Sothema



### + 15,5 MMAD

de chiffre d'affaires additionnel en 2023 grâce à ces nouveaux lancements

# Etat des soldes de gestion ( ESG )

## ESG & Marge Brute 2023

NATURE	ANNÉE 2023	MARGE EN %	ANNÉE 2022	MARGE EN %	ÉVOLUTION
Chiffre d'affaires global	2 362 208 412	-	2 249 849 092	-	-
Marge Brute globale	1 108 147 481	4,9	1 101 524 177	49,0	0,6
Valeur Ajoutée	761 246 829	32,2	778 619 279	34,6	-2,2
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	445 226 047	18,9	488 409 461	21,7	-8,8
Résultat D'exploitation	412 347 388	17,5	448 289 976	19,9	-8,0
Résultat Financier	2 789 262	0,1	-3 549 849	-0,2	179,4
Résultat Non Courant	-47 371 217	-2,0	-23 689 535	-1,1	-99,7
Résultat Avant Impôt	367 765 433	15,6	421 050 592	18,7	-12,7
<b>RESULTAT NET</b>	<b>239 275 708</b>	<b>10,1</b>	<b>282 106 916</b>	<b>12,5</b>	<b>-15,2</b>

En 2023, la marge brute par rapport au chiffre d'affaires global est située à 46.91% versus 48.96% en 2022.

Le rapport de marge par catégorie en 2023 et 2022 est le suivant :

- La marge des produits finis revendus en l'état : 30.23% contre 30.80% ;
- La marge des produits fabriqués : 56.39% contre 60.00%.

	Année 2023	Marge en %	Année 2022	Marge en %	Évolution
Marges sur ventes en l'état	258 738 743	30,80	261 992 229	30,70	-1,2
Marges sur production	849 408 739	60,0	839 493 804	61,0	1,2
<b>Marge Brute Globale</b>	<b>1 108 147 481</b>	<b>49,0</b>	<b>1 101 486 034</b>	<b>50,9</b>	<b>0,6</b>

**239,3 MMAD**  
Résultat Net  
-15,2%

**1108 MMAD**  
Marge Brute  
+0,6%

## EBE & Résultats

### Excédent Brut d'Exploitation

L'excédent brut d'exploitation représente 18.85% en 2023 contre 21.71% en 2022 par rapport au chiffre d'affaires. Il a baissé en valeur de 8,84% soit 43,2 millions de MAD. La variation des deux principaux postes est la suivante :

- Les charges externes ont évolué de +7,43% entre 2023 et 2022. Ces charges représentent 14,69 % du chiffre d'affaires de 2023 contre 14,35% sur la même période de 2022.
- Les charges de personnel ont connu une hausse de 8.93%. Ces charges représentaient 12.83% du chiffre d'affaires à fin 2022 contre 13.31% en 2023.

445 MMAD

EBE

-8,8%

### Résultat Non Courant :

Au 31 décembre 2023, le résultat non courant est impacté principalement par l'effet compensé de :

- La constatation de la contribution sociale payée en 2023 pour 23,3 millions de MAD ;
- Le dénouement du contrôle fiscal avec le paiement de la somme de 12 millions de MAD.

### Résultat d'Exploitation :

Le résultat d'exploitation à fin 2023 représente 17,46% du chiffre d'affaires contre 19,93% à la même période de l'exercice écoulé, avec une baisse en valeur absolue de - 8.02%.

### Résultat Financier :

Le résultat financier a connu une bonne amélioration, soit une hausse de 6,3 millions de MAD au 31 décembre 2023, malgré le contexte difficile du marché de change.

### Résultat Net :

Au 31 décembre 2023, le résultat net s'est élevé à 239,3 millions de MAD contre 282,1 millions de MAD en 2022, soit une baisse de -15.18%.

# Investissements 2023

L'exercice 2023 a été marqué par la poursuite des investissements. Au total, Sothema a investi 104,20 millions de MAD dans divers projets, contre 54,9 millions de MAD mobilisés en 2022, soit une hausse de presque 90%.

**89,9MMAD**

Investissements  
réalisés en Immob.  
Incorp. & Corp

**+32,7MMAD**

investis en  
Mat. de Production

**+19,7MMAD**

investis en  
Const. & Amén.

Libelle	"Année 2023 (En MMAD)"
Immobilisations en Non-Valeurs	14,33
Immobilisations Incorporelles	2,91
Construction & aménagement	19,68
Matériel de production	32,73
Matériel de transport	0,22
Mobilier et matériel de bureau	2,82
Matériel informatique	2,10
Immobilisations en cours	29,43
<b>Total</b>	<b>104,2</b>



# Structure Financière 2023

## Capacité de Financement

Le financement permanent de la société à fin 2023 est de 1.102 millions de MAD, soit une amélioration en trois ans de 337 millions de MAD dont 235 millions de MAD entre 2022 et 2023.

	2021	2022	2023
Total Actif Immobilisé	417	470	448
Total Passif Permanent	1.182	1.337	1.550
<b>Fonds de roulement</b>	<b>765</b>	<b>867</b>	<b>1.102</b>

## Endettement

En plus du crédit à moyen terme de 23,3 millions de MAD et du financement de 80 millions de MAD contractés, respectivement, en 2019 et 2022, la société a fait appel à un crédit de 200 millions de MAD à fin 2023. Ainsi, l'encours de l'endettement à fin décembre 2023 s'élève à 243,6 MMAD.

## Dettes d'Exploitation

Selon les dispositions de l'article 78.4 de la loi 32-10 sur les délais de paiement, le tableau par échéance des dettes fournisseurs se présente comme suit :

Période	Libellé	Montant TTC	Dettes non échues	Dettes échues de/entre			
				moins 30 jours	31 et 60 jours	61 et 90 jours	Plus 90 jours
Date de clôture exercice 2022	Fournisseurs locaux	68 748 283	51 800 444	12 443 264	552 426	-	3 952 148
	Fournisseurs étrangers	222 925 425	217 871 353	404 203	-	-	4 649 870
	Fournisseurs EAP	11 629 206	8 522 799	2 387 012	123 334	131 637	464 425
	Fournisseurs FNP	57 589 777	22 195 901	26 227 851	1 625 450	1 937 689	5 602 887
	Autres créanciers étrangers	26 107 291	9 027 276	564 619	74 031	-	16 441 365
	Autres créanciers locaux	1 354 465	1 353 365	1 100	-	-	-
	<b>TOTAL FOURNISSEURS (Passif)</b>	<b>388 354 447</b>	<b>310 771 138</b>	<b>42 028 048</b>	<b>2 375 241</b>	<b>2 069 326</b>	<b>31 110 694</b>
Date de clôture exercice 2023	Fournisseurs locaux	71 336 344	56 488 898	10 723 103	136 364	33 859	3 954 119
	Fournisseurs étrangers	237 255 392	209 950 240	9 625 761	-	-	17 679 391
	Fournisseurs EAP	28 067 714	25 479 610	2 239 225	-	-	348 879
	Fournisseurs FNP	102 622 994	59 069 542	20 001 323	13 720	2 058 687	21 479 721
	Autres créanciers étrangers	24 626 343	1 108 546	23 065 289	-	-	452 508
	Autres créanciers locaux	986 574	986 574	-	-	-	-
	<b>TOTAL FOURNISSEURS</b>	<b>464 895 360</b>	<b>353 083 410</b>	<b>65 654 701</b>	<b>150 084</b>	<b>2 092 546</b>	<b>43 914 618</b>

# West Afric Pharma



## Evaluation annuelle

Lancée en mars 2022, la mission d'évaluation de la filiale West Afric Pharma, pilotée par le cabinet international Grant Thornton, est toujours d'actualité en 2023.

L'évaluation a été basée sur les deux méthodes suivantes :

- La méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles également désignée sous le terme «Discounted Cash Flows (DCF)».

Cette méthode est fondée sur les perspectives de rentabilité de l'entreprise ;

- La méthode patrimoniale qui se base sur la valorisation des éléments constituant le patrimoine l'entreprise (matériel et immatériel).

La moyenne des deux méthodes a fait ressortir un montant estimé des capitaux propres de la filiale à 17 Millions d'Euros.

## Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé à fin décembre 2023 est de 8,7 millions d'euros contre 7,4 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 18%. Il est à noter que la filiale West Afric Pharma a atteint le point d'équilibre à partir de l'exercice 2018 après dépassement du seuil de 3 millions d'euros de chiffres d'affaires.

**8,7 M€**  
de Chiffre  
d'affaires  
+18%

**17 M€**  
Valeur Capitaux  
Propres

## Endettement

La première échéance du crédit de 2 millions d'euros contracté en 2017 sur 5 ans auprès de la Société Générale (SG) a été payée en juillet 2019. Courant 2023, les créances de Sothema ont été encaissées à hauteur de 4.185.578 euros. A fin 2023, le solde de l'encours des créances est de 5 224 734 d'euros. Les ventes de Sothema à Waph s'élèvent à 5.755.647 euros à fin 2023 contre 5.025.259 euros en 2022, soit une hausse de 14,53%.

En Euros	SOLDE FIN 2020	SOLDE FIN 2021	SOLDE FIN 2022	SOLDE FIN 2023
Emprunt 2017	1 469 588	1 087 201	675 217	234 248
Comptes Fournisseurs SOTHEMA	3 075 882	3 601 909	3 309 259	5 224 734

## Situation nette

Le résultat net à fin 2023 s'élève à 815.959 euros. Ainsi, la situation nette de Waph est positive, affichant un solde de +2.105.229 euros.

En Euros	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023
Capital	2 514 403	2 514 403	2 514 403
Report à nouveau	-2 383 724	-1 724 958	1 225 134
Résultat	658 766	500 495	815 959
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>789 444</b>	<b>1 289 940</b>	<b>2 105 228</b>
<b>SOIT EN MAD</b>	<b>8 683 889</b>	<b>14 189 340</b>	<b>23 157 508</b>

## Prévisions

West Afric Pharma envisage d'élargir ses conventions de partenariat ainsi que le lancement de nouveaux produits.

# Filiales & Participations

## ASD

A fin 2023, les capitaux propres d'ASD s'élèvent à -7.648.803 MAD et l'actif immobilisé net à 8 548 700,95 MAD. Les dettes en compte courant sont d'un total de 20.192.528,64 MAD dont celui de Sothema qui est de 17 967 467,69 MAD. La participation de Sothema dans le capital d'ASD est de 30%. Le développement de la molécule antibiotique boostée a été finalisé, les essais cliniques ont été concluants et les premières ventes du produit OLIPEN ont été effectuées en 2022. La fixation du niveau des royalties est en cours.

## Azerys

La société Azerys a pour objet principal tout traitement de plantes naturelles, notamment le romarin, en vue de la fabrication des antioxydants. La prise de participation de Sothema dans le capital d'Azerys pour 51% a été finalisée en 2019 pour un montant de 7 695 000 MAD. Dans le cadre de la construction de l'usine, un compte courant associé d'un montant de 9 500 000 MAD a été mis à la disposition de la filiale. Azerys a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires à l'export de l'ordre de 13.131.047 MAD.

## Leiden Pharma

L'acquisition de l'entité Leiden Pharma a été finalisée en 2017 pour un montant de 120.000 euros. En 2018, Sothema a réalisé un complément d'investissement de 149.900 d'euros afin de permettre à Leiden Pharma d'augmenter son capital social, qui était initialement de 100 euros, en vue d'atteindre les 150.000 euros. Sothema détient 100% du capital de Leiden Pharma. Les dettes en compte courant s'élèvent à 4 135 816,54 MAD. A fin 2023, Leiden Pharma a facturé à Sothema le montant de 3.155.000 MAD correspondant à l'achat de compléments alimentaires.

## Axess Pharma

En 2022, la société a réalisé une opération d'augmentation de capital par incorporation du compte courant, à hauteur de 24 millions de MAD, passant ainsi de 16 millions de MAD à 40 millions de MAD. La situation nette s'est améliorée et s'élève à 16.218.149,43 MAD à la clôture de l'exercice 2023, le résultat net constaté étant de 9 749 103,39 MAD. Les travaux de construction de l'usine ont été finalisés et le site de fabrication a été autorisé par le ministère de la Santé en 2022. Les premiers lots de validation ont été lancés en fabrication au 31 décembre 2023. L'encours des dettes de financement s'élève à 3.400.733,19 MAD contre 5.990.164,05 MAD en 2022. Les avances en compte courant effectuées à fin 2023 s'élèvent à 76.274.278,86 MAD contre 72.575.940,87 MAD en 2022, soit une augmentation de 3 698 338 MAD.

## Prodimed

La société PRODIMEDIC est porteuse d'un projet de fabrication des dispositifs médicaux. Cette unité permettra la fabrication locale de produits tels que les poches à sang, les films et tubes médicaux... La prise de participation de l'entité PRODIMEDIC à hauteur de 40% a été finalisée en 2022 pour un montant de 7 MMAD. La situation nette s'est améliorée et s'élève à 6 103 382,81 MAD à la clôture de l'exercice 2023, le résultat net constaté est de -2 259 063,57 MAD. Les dettes en compte courant s'élèvent à 4 MMAD.

# Comptes Consolidés

## Périmètre de consolidation

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
Sothema	Pharma	-	Consolidante
West Afric Pharma	Pharma	79,60	Intégration Globale
Axess Pharma	Pharma	100	Intégration Globale
ASD	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
Leiden Pharma	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
Prodimedec	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
Azerys-SA	Traitement des plantes	51	Intégration Globale
TABID	SCI	95	Intégration Globale

## Bilan consolidé

### Actif

En KMAD	déc-23	déc-22
Immobilisations incorporelles	27 908	24 939
Ecart d'acquisition	34 662	34 662
Immobilisations corporelles	824 714	840 069
Titres mis en équivalence	2 097	3 284
Autres actifs financiers	24 520	22 592
Elimination des titres intragroupes	-	-
Impôts différés	2 533	3 929
Autres actifs long terme	22 155	17 368
<b>Actifs non-courants</b>	<b>938 589</b>	<b>946 844</b>
Stocks et en-cours	807 991	705 018
Clients et autres débiteurs	932 762	769 887
Créances d'impôt	16 451	-
Autres actifs courants	700	209
VMP et autres placements	5 596	4 614
Disponibilités	47 796	44 934
<b>Actifs courants</b>	<b>1 811 297</b>	<b>1 524 663</b>
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 749 885</b>	<b>2 471 507</b>

### Passif

En KMAD	déc-23	déc-22
Capital	360 000	360 000
Primes liées au capital	0	0
Actions propres	-	-
Autres réserves	-10 913	-12 383
Résultats accumulés	1 150 468	1 067 709
Réserves	887 710	785 732
Réserves de conversion groupe	1476	2 977
Résultat de l'exercice	262 758	266 617
Autres	-12 389	-15 360
<b>Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>1 499 556</b>	<b>1 415 326</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>18 954</b>	<b>18 353</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1518 510</b>	<b>1 433 679</b>
Emprunts et dettes financières	129 816	92 452
Elimination interco Bilan-financiers LT	-	-
Engagements envers le personnel	22 534	25 008
Autres provisions	2 782	3 785
Impôts différés	106 251	107 900
Autres passifs long terme	2511	1 656
<b>Passifs non courants</b>	<b>263 894</b>	<b>230 801</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	372 003	259 478
Provisions (part à moins d'un an)	468	537
Fournisseurs et autres créditeurs	575 832	523 924
Liaison élim intercos bilan - BFR & autres dettes diverses	-	-
Dettes d'impôt	5 329	10 250
Autres passifs courants	13 850	12 838
<b>Passifs courants</b>	<b>967 482</b>	<b>807 027</b>
<b>Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 749 885</b>	<b>2 471 507</b>

# Impacts Bilan consolidé

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2023 fait ressortir des capitaux propres consolidés de l'ordre de 1,52 milliards de dirhams dont -19 millions de dirhams d'intérêts hors groupe.

Les principaux impacts concernent les éléments ci-après :

- La réévaluation des terrains du groupe sous IAS 16 pour un montant brut de +228,9 MMAD contre +231,2 MMAD en 2022, cette évolution s'explique l'effet de change négatif de -2,3 MMAD. Les terrains du groupe sont réévalués conformément aux normes IFRS et règles du groupe.
- L'avantage accordé au personnel au titre de la couverture maladie post retraite pour un impact de provision brut de - 22,5 MMAD en 2023 contre -25 MMAD en 2022 ;
- Retraitement IAS 16 sur les amortissements pour un brut global de +143,7 MMAD à fin 2022 contre +142,5MMAD de l'exercice antérieur.
- Retraitement IFRIC 23 portant sur les incertitudes relatives aux traitements fiscaux dans le cadre des normes IFRS a permis de constater un impact net de 7.64 MMAD
- Impact IAS 38 sur l'annulation des immobilisations en non-valeurs à hauteur de -13,4MMAD.
- Retraitement IAS 21 sur annulation des écarts de conversion et provisions de change pour un impact positif de 11,2 MMAD
- Neutralisation en consolidation des marges internes sur cession des stocks en intragroupe avec un impact de -1,6 MMAD.

## Compte de Résultat consolidé

### Compte de Résultat

En KMAD	déc-23	déc-22
Chiffre d'affaires	2 485 996	2 301 834
Autres produits de l'activité	431	18
Achats consommés	-1 302 571	-1 222 044
Charges externes	-353 339	-306 709
Charges de personnel	-346 290	-313 360
Impôts et taxes	-2 899	-3 259
Dotations aux amortissements	-54 639	-57 183
Dotations aux dépréciations et provisions	-31 701	-27 948
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-16 208	34 293
Autres produits et charges d'exploitation	52 823	36 453
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>431 603</b>	<b>442 094</b>

## Compte de Résultat ( Suite )

En KMAD	déc-23	déc-22
Résultat su cession de participations consolidées	-	-6 542
Autres produits et charges opérationnels	-43 056	-15 506
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-43 056</b>	<b>-22 048</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	468	456
Coût de l'endettement financier brut	-20 364	-10 025
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-19 896</b>	<b>-9 569</b>
Autres produits et charges financiers	19 272	6 461
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>19 272</b>	<b>6 461</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>-123 845</b>	<b>-149 787</b>
Q-P de résultat des mises en équivalence	-325	-16
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées	-	-
<b>Résultat Net Total</b>	<b>263 752</b>	<b>267 134</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>262 758</b>	<b>266 616</b>
<b>Interets minoritaires</b>	<b>-994</b>	<b>-518</b>
Nombre d'actions	7 200 000	7200 000
Résultat par action	36,5	37,0
Résultat dilué par action	36,5	37,0

## Impacts Compte de Résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé affiche un bénéfice net de 263,8 MMAD au 31 décembre 2023 contre 267,1 MMAD courant la même période de l'exercice précédent.

La part du groupe s'élève à 262,8 MMAD au 31 décembre 2023 versus 266,6 MMAD au 31 décembre 2022.

Les principaux impacts transitant par le résultat sont:

- Annulation des frais d'établissement sous IAS 38 pour un impact brut de -8,7 MMAD.
- Annulation des écarts de conversion IAS 21 pour un montant de + 2,5 MMAD.
- Dotation de la provision IAS 19 sur les avantages au personnel pour un impact de -2,1 MMAD.
- Retraitement IFRS 16 pour un montant de -0,3 MMAD.
- IAS 12 impact d'impôt différé d'un montant de 1,4 MMAD.
- IAS 12 pour l'activation du déficit fiscal pour un montant de -0,7 MMAD.
- IAS 16 concernant les amortissements économiques pour un montant brut de +1,3 MMAD.
- Impact IFRIC 23 pour un produit de 7,6 MMAD.
- Neutralisation en consolidation des marges intragroupe sur les stocks cédés pour un impact brut de +5,2 MMAD.

**264** MMAD  
de Résultat  
Consolidé soit  
**-1,3%**

## Faits Marquants 2023

### Contrôle Fiscal

Le Contrôle Fiscal au titre des exercices 2019 à 2022 pour l'IR et l'IS et de 2016 à 2022 pour la TVA a été dénoué, en date du 30 novembre 2023, par la signature d'un protocole d'accord avec la DGI pour le règlement définitif et irrévocable d'un montant de 12 MDH.

### Dividende versé : 180 MMAD

Paiement d'un dividende de 180 MMAD en date du 11 Juillet 2023, au titre de l'exercice 2022.

### Contribution Sociale : 23 MMAD

Paiement d'une contribution sociale de solidarité sur les bénéfices en mars 2023 pour un montant de 23.3 MMAD

### Axess Pharma

Inauguration de notre filiale Axess Pharma, couronnée par la signature d'un partenariat public-privé stratégique entre SOTHEMA et les ministères de santé et d'industrie dans le domaine des études cliniques et du développement galénique. Ces initiatives qui oeuvrent pour la souveraineté sanitaire, témoignent de la confiance que le Royaume place en notre groupe et de notre capacité à collaborer efficacement pour promouvoir l'innovation et l'avancement scientifique.

## Evènements Post Clôture

A compter du 1er janvier 2024, tous les produits pharmaceutiques sont exonérés de la TVA avec droit à déduction, à l'intérieur et à l'importation, conformément aux dispositions des articles 92-I-19° et 123-37° du CGI.

Il convient de préciser, à cet effet, que le crédit de taxe né à compter du 1er janvier 2024, relatif aux opérations de vente des produits pharmaceutiques exonérées avec droit à déduction à compter de cette date, ouvre droit au remboursement prévu à l'article 103-1° du CGI.

Concernant les matières premières et les produits entrant intégralement ou pour une partie de leurs éléments dans la composition des produits pharmaceutiques ainsi que les emballages non récupérables des produits pharmaceutiques et les produits et matières entrant dans leur fabrication, qui étaient soumis au taux de 7%, sont désormais soumis à la TVA au taux de 20% et ce, à compter du 1er janvier 2024.

Source : NOTE CIRCULAIRE N° 735



# Prévisions & Perspectives 2024

## Croissance de l'activité du groupe et avancées à l'international :

Les activités de Sothema connaîtront une croissance soutenue durant les prochains exercices grâce à plusieurs leviers essentiels :

- L'élargissement de la couverture médicale qui couvrira 22 millions de nouveaux assurés, ce qui dopera la consommation des médicaments à l'échelle nationale, notamment les traitements hospitaliers et ceux des maladies chroniques comme les sérums, l'héparine, l'insuline, les traitements biologiques et les thérapies hormonales dont Sothema est l'unique player voire le leader du marché.
- Les politiques du Maroc visant à promouvoir l'industrie locale, le made in Morocco, le générique, les biosimilaires et les dispositifs médicaux;
- L'expansion internationale à travers de nouvelles représentations en Afrique et dans les pays arabes, ce qui augmenterait les exportations d'une variété de médicaments génériques et biosimilaires ainsi que des dispositifs médicaux ;
- Une politique de croissance externe ciblant notamment les marchés prometteurs de l'Afrique de l'Est ;
- L'enrichissement constant d'un pipeline diversifié et à forte valeur ajoutée, couvrant des aires thérapeutiques essentielles, avec un accent mis sur l'amélioration du Time To Market.
- Le renforcement de la Responsabilité Sociétale de Sothema, avec une priorité accordée à l'appui des professionnels de santé et des associations de patients à travers la formation continue et l'éducation thérapeutique.





# 06

---

## Focus

# Comprendre la production pharmaceutique

*La production pharmaceutique est un domaine complexe, multidimensionnel et très réglementé qui englobe l'ensemble des activités nécessaires à la fabrication des médicaments, depuis la recherche et le développement jusqu'à la distribution et la commercialisation. Elle joue un rôle crucial dans la santé publique en assurant l'approvisionnement*



La première étape d'une production pharmaceutique est celle de la recherche & développement (R&D) qui consiste à mobiliser des moyens financiers, scientifiques et humains en vue de découvrir de nouvelles molécules. « C'est la phase où l'on identifie de potentiels candidats pour devenir des médicaments. Cela peut se faire par des approches chimiques, biologiques ou bio-informatiques », explique Dr. Ghizlane Khaneboubi, Directeur exécutif Industriel & Développement. « Les molécules candidates sont testées

in vitro et in vivo dans ce qu'on appelle des essais précliniques afin d'évaluer



leur efficacité et leur sécurité. Ensuite, on passe aux essais cliniques qui sont

testés sur des êtres humains volontaires pour confirmer leur efficacité », détaille Dr. Khaneboubi.

## La phase de production

Cette phase commence par la mise au point du procédé de fabrication. « Il s'agit de déterminer les étapes et les techniques nécessaires pour produire le médicament à grande échelle », affirme Dr. Mehdi Berrada, directeur du pôle industriel. Après l'approvisionnement des matières premières qui doivent répondre aux normes de qualité et de sécurité, on passe à la fabrication à grande

échelle. « Cette phase est cruciale dans le cycle de production des médicaments. Selon que le médicament soit chimique ou biologique, l'étape de fabrication est



composée de plusieurs sous-étapes, à savoir le mélange du principe actif avec les excipients et la répartition selon la forme galénique souhaitée. Celle-ci peut être sous une forme sèche comme un comprimé ou une gélule, ou une forme liquide ou injectable comme une ampoule, un flacon ou une seringue », ajoute Dr. Berrada. Une fois les médicaments sont fabriqués, ils passent à l'étape du conditionnement qui, à son tour, se compose d'un conditionnement primaire et secondaire, adéquat pour chaque produit. L'ensemble du processus de fabrication des médicaments doit se faire conformément à des normes

internationales de qualité, à savoir les Bonnes Pratiques de Fabrication, ou BPF.

### Le contrôle qualité

Le contrôle qualité est une composante essentielle de la production pharmaceutique, contribuant à la sécurité et à l'efficacité des médicaments mis à la disposition des patients. « Le contrôle qualité englobe l'ensemble des systèmes, des procédures et des analyses visant à garantir la qualité des médicaments à toutes les étapes de leur production, depuis la réception des matières premières jusqu'au produit fini », indique Dr. Siham Merezak, Directeur de la qualité. Et de développer : « Le contrôle qualité s'appuie sur une série d'analyses et de tests rigoureux, comme les tests physico-chimiques pour déterminer les propriétés physiques et chimiques des médicaments, telles que la pureté et la teneur en principe actif ; les essais biologiques afin d'évaluer l'activité biologique des médicaments et leur innocuité et les essais microbiologiques qui permettent de détecter la présence de micro-organismes susceptibles de contaminer les médicaments. » Ces contrôles qualité se font conformément à des normes spécifiques à l'industrie

pharmaceutique, reconnues à l'échelle internationale, à savoir les Bonnes Pratiques de Laboratoire, ou BPL. Les essais précliniques et cliniques obéissent à des normes de qualité qui leur sont spécifiques comme les Bonnes pratiques cliniques (BPC). La production pharmaceutique est un secteur en constante évolution, marqué par des innovations technologiques et des progrès scientifiques. « Vu la demande croissante sur des traitements innovants et en grande quantité, la production



pharmaceutique connaît une évolution constante et rapide marquée par la généralisation de l'automatisation, la transition numérique, la biotechnologie et la bioproduction qui représentent les principales tendances de l'avenir de ce domaine », conclut Dr. Khaneboubi.

# Le glossaire des médicaments



## C'est quoi un médicament ?



Un médicament est une substance ou composition possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales. Il peut également être utilisé pour établir un diagnostic médical ou pour restaurer, corriger ou modifier les fonctions physiologiques de l'organisme. Un médicament possède une substance active qui est responsable de l'effet curatif ou préventif. Il est présenté sous une forme galénique, c'est-à-dire la forme sous laquelle il sera administré, par exemple un comprimé, une gélule, un sirop, une pommade, etc. Un médicament est soumis à des réglementations strictes : La fabrication, la distribution et la vente des médicaments sont contrôlées par les autorités sanitaires afin de garantir leur sécurité et leur efficacité.

## C'est quoi un princeps ?



Un médicament princeps, aussi appelé médicament d'origine ou spécialité de référence, est un médicament innovant mis sur le marché par un laboratoire pharmaceutique après avoir obtenu une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Ce médicament est le premier à contenir une nouvelle molécule active et est protégé par un brevet pendant 20 ans.

## C'est quoi un générique ?



Un médicament générique est un médicament qui est similaire à un médicament princeps (aussi appelé médicament d'origine ou spécialité de référence) dont le brevet est tombé dans le domaine public. Cela signifie que le médicament générique contient la même molécule active que le médicament princeps, dans la même quantité et la même forme pharmaceutique.

## C'est quoi un biosimilaire ?

Un biosimilaire est un médicament biologique qui est similaire à un médicament biologique de référence dont le brevet est tombé dans le domaine public. Cela signifie que le biosimilaire est très similaire au médicament biologique de référence en termes de :



- Composition qualitative et quantitative en substance active ;
- Forme pharmaceutique ;
- Efficacité ;
- Sécurité.

Les biosimilaires sont produits par des technologies complexes, tout comme les médicaments biologiques de référence. Cependant, il peut y avoir de légères différences entre un biosimilaire et son médicament de référence, dues à la variabilité inhérente aux procédés de fabrication biotechnologiques.

## Les indicateurs de performance industrielle de Sothema en 2023

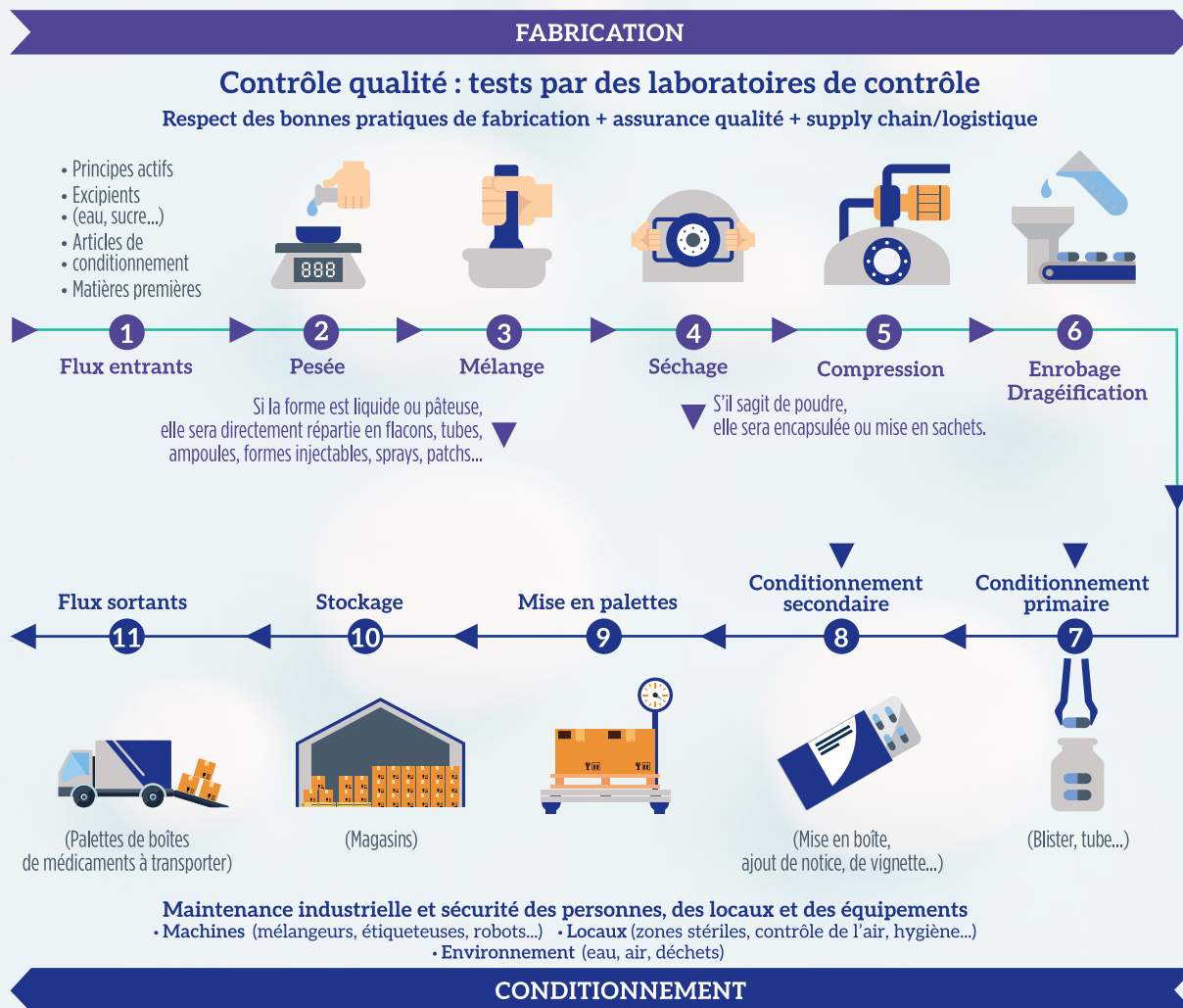


### Quelques réalisations industrielles et de qualité en 2023

- Implémentation d'une plateforme digitale de performance industrielle 4.0 basée sur l'Internet des objets (Iot) et la Business Intelligence (BI), offrant des outils de monitoring en temps réel des processus de production ;
- Renouvellement en Hollande et au Portugal des certifications selon la norme GMP (Good Manufacturing Practices) ;
- Réalisation de 10 audits par des laboratoires commettants partenaires ;
- Formation de 480 personnes à la pharmacovigilance.

# La bioproduction pharmaceutique

La bioproduction pharmaceutique est un domaine en pleine expansion qui s'intéresse à la production de médicaments à partir de sources biologiques, telles que des cellules vivantes ou des micro-organismes. Cette approche contraste avec la production traditionnelle de médicaments chimiques, qui repose sur la synthèse chimique de molécules.



Source : Leem.org

Les biomédicaments, produits par la bioproduction pharmaceutique, sont une classe de médicaments révolutionnaires qui comprennent les anticorps monoclonaux qui ciblent des cellules ou des molécules spécifiques pour traiter des maladies comme le cancer et les maladies auto-immunes ; les vaccins qui

stimulent le système immunitaire pour prévenir des maladies infectieuses ; les enzymes recombinantes qui remplacent des enzymes déficientes dans le corps pour traiter des maladies génétiques ; les hormones recombinantes qui traitent des maladies hormonales comme le diabète et l'hypothyroïdie.

La bioproduction pharmaceutique présente de nombreux avantages comme l'efficacité et la précision dans le traitement des maladies chroniques. Un autre avantage concerne les effets secondaires des biomédicaments qui sont moins importants que ceux des médicaments chimiques.



## Le processus de bioproduction pharmaceutique



### La culture cellulaire

Les cellules sont d'abord multipliées dans de petits bioréacteurs contenant une solution nutritive, composée de nutriments essentiels comme des acides aminés, des oligo-éléments, des vitamines, de l'oxygène...



### La fermentation

Les cellules sont ensuite transvasées plusieurs fois dans des fermenteurs de plus grande taille.



### La filtration et la purification

Une fois terminée la phase de production, il faut séparer la protéine souhaitée du reste des déchets cellulaires et de la solution nutritive. Cette phase est essentiellement constituée d'étapes de chromatographie, qui permettent d'atteindre une pureté de la biomolécule évaluée à 99 %.



### La filtration

Elle est destinée à éliminer des impuretés à l'état de traces. On procède enfin à une filtration virale et une filtration stérilisante pour obtenir un produit dont la pureté avoisine les 100 %.

Source : Leem.org

Bien qu'il présente de nombreux défis comme les coûts élevés et la complexité des processus, la bioproduction pharmaceutique reste un domaine en plein essor qui offre un grand potentiel pour le développement de traitements plus efficaces et plus précis.

## La taille du marché mondial des biomédicaments à l'horizon 2030

En milliards USD



**66%**

des biomédicaments vendus en 2023 dans le monde entier sont des anticorps monoclonaux.

**36%**

la part des traitements oncologiques dans l'ensemble des biomédicaments vendus dans le monde entier en 2023.

Source : www.towardshealthcare.com

# La politique produit et portefeuille de Sothema

## Le Top 10 des meilleures ventes au Maroc en 2023



## Le Top 10 des meilleures ventes à l'export en 2023



## Nouveaux lancements en 2023



Sothema a lancé onze nouveaux produits en 2023, générant un revenu supplémentaire pendant la première année de 15,5 millions de MAD. Plus de la moitié de ces nouveaux lancements concernent des produits à forte valeur ajoutée qui seront fabriqués localement dans les unités industrielles de Sothema.

## Quelques réalisations en 2023

15

Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) obtenues

41

AMM obtenues à l'export

143

Demandes d'AMM déposées à l'export

13

Certificats de produits de santé obtenus en 2023

7

Bioéquivalences réalisées

## Prévisions du Time To Market (TTM) 2024-2026

37

nouveaux produits

250

millions de MAD de chiffre d'affaires additionnel



Sothema prévoit d'enrichir son portefeuille de produits par des lancements stratégiques qui concerneront des molécules innovantes ayant une grande valeur thérapeutique pour les patients et les institutions sanitaires. Ces lancements auront un focus sur les thérapeutiques biologiques destinées aux Affections de Longue Durée (ALD) et autres pathologies chroniques. L'innovation est au cœur de la stratégie du groupe pour diversifier son portefeuille. Sothema dispose entre autres d'une licence qui l'autorise à exploiter une culture de cannabis pour usage thérapeutique mais aussi à développer un portefeuille de médicaments et de compléments alimentaires à base de THC<sup>1</sup> & CBD<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le THC ou (tétrahydrocannabinol) est le principal composé psychoactif du cannabis. C'est lui qui est responsable des effets "planants" et euphorisants de la plante.

<sup>2</sup> Le CBD ou cannabidiol est un phytocannabinoïde obtenu par extraction à partir de la plante de Cannabis Sativa, plus communément appelée cannabis ou chanvre. Le CBD se différencie du THC car il n'engendre pas de dépendance et il n'a pas d'effets psychotropes reconnu.

# Sothema renforce son positionnement dans l'oncologie



## Comment expliquez-vous l'engagement historique de Sothema pour l'oncologie ?

Les premières Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) reçues par Sothema après sa constitution en 1976 concernaient des anticancéreux développés par Eli Lilly, l'un de nos premiers commettants ayant un leadership incontestable dans la recherche et développement des produits anticancéreux. Tout au long des décennies précédentes, Sothema œuvraient à enrichir et diversifier son portefeuille des traitements anticancéreux. Il s'agit d'une orientation



stratégique et nous entendons continuer dans cette voie dans le futur.

**Justement, pourquoi cette focalisation sur le développement du business oncologie ?**

Au Maroc, le cancer constitue un problème majeur de santé publique. D'après des données épidémiologiques présentées à l'occasion de la première journée nationale des registres de cancer, tenue en janvier 2022, plus de 50.000 nouveaux cas de cancers sont recensés annuellement au Maroc. Ce chiffre était de 48.000 en 2019. 80% des décès surviennent à cause des maladies non transmissibles, dont le cancer qui représente la deuxième cause de mortalité. D'après l'Association marocaine des groupes de santé (AMGS), les coûts directs pour traiter les nouveaux cas de cancer au Maroc

seraient de 3 milliards de dirhams. Si un chef de famille est atteint d'un cancer, c'est toute la famille qui en souffre. Sothema entend jouer un rôle important dans la lutte contre le cancer, d'abord en contribuant à l'accessibilité des traitements anticancéreux les plus récents à travers une tarification avantageuse aussi bien pour le patient que pour les caisses de mutuelle. Ensuite, Sothema participe aux campagnes nationales de sensibilisation sur les facteurs de risque des principaux cancers et s'engage tout au long de l'année dans des initiatives visant la formation continue des professionnels de santé et l'éducation thérapeutique des patients atteints de cancer.

### Comment évaluez-vous la contribution des traitements

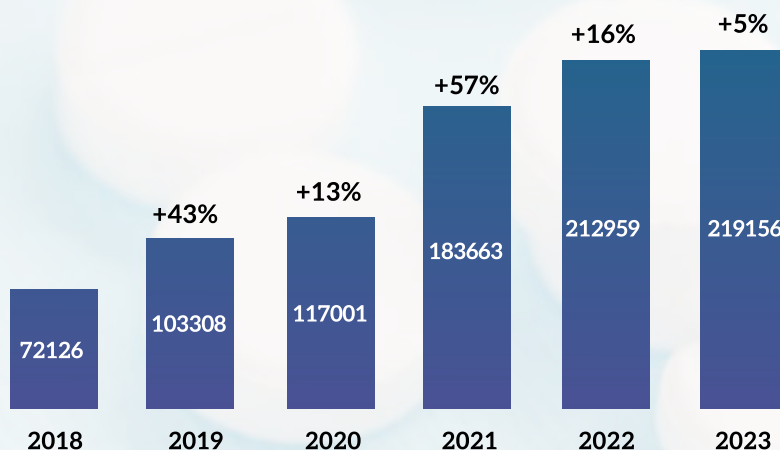
### anticancéreux dans le business de Sothema et quid de votre politique de Market Access ?

Enrichir notre portefeuille de produits par une gamme de traitements anticancéreux et hématologiques représente un levier de croissance important pour Sothema. Entre 2019 et 2023, le chiffre d'affaires réalisé sur cette gamme a plus que doublé. En 2024, nous nous apprêtons à enrichir cette gamme par le lancement de 4 nouveaux produits à forte valeur ajoutée. Nous nous attendons aussi à ce que les ventes des produits anticancéreux et hématologiques soient dopées par la généralisation de la Couverture Sociale Universelle (CSU) dont les engagements en matière de prise en charge des Affections de Longue Durée (ALD), y

compris le cancer, vont en augmentant. Quant au Market Access, nous avons élaboré une stratégie avec comme finalité première de garantir que nos produits puissent atteindre les patients qui en ont besoin. Cette stratégie s'appuie sur trois piliers, à savoir de mettre en avant les évidences cliniques concernant nos produits, de trouver des solutions aux éventuelles contraintes budgétaires et d'engager les *key decision makers* dans l'effort d'accessibilité. Concrètement, nous comptons intervenir sur plusieurs leviers, parmi lesquels d'obtenir le remboursement de certains de nos produits ; d'inclure les nouvelles molécules dans la nomenclature des hôpitaux et dans la liste des tiers payant et de mettre en place un *patient Access program*.

## Oncologie – Hématologie

### Evolution du chiffre d'affaires 2018-2023



## Les traitements oncologiques et hématologiques de Sothema



Le bévacizumab est le premier anticorps monoclonal dirigé contre le facteur de croissance de l'endothélium vasculaire. C'est un inhibiteur de l'angiogenèse, qui ralentit la croissance de nouveaux vaisseaux sanguins. Il est indiqué dans le traitement contre plusieurs cancers : le cancer colorectal, les cancers du poumon, du sein, du rein, de l'ovaire et le glioblastome.



Le trastuzumab est un anticorps monoclonal recombinant, utilisé comme traitement anticancéreux dans certaines formes de cancer du sein. La détection d'une surexpression du récepteur de facteur de croissance HER2 dans certains cancers du sein a conduit au développement du trastuzumab, traitement ciblé, sélectif pour la tumeur, hautement actif en termes de prolongation de survie chez les patientes présentant un cancer du sein à un stade métastatique ou précoce.



Le Cabazitaxel est indiqué dans le traitement des patients adultes avec un cancer de la prostate métastatique résistant à la castration précédemment traitée par un traitement à base de docétaxel.



Le Fluevestrant est un médicament ayant une action antihormonale, principalement antiestrogène. Il bloque l'action stimulante des estrogènes sur les seins en se liant, lorsqu'ils existent, avec les récepteurs des estrogènes. Il est utilisé, seul ou en association avec le palbociclib, dans le traitement de certains cancers du sein chez la femme.



Le Pemetrexed est un médicament anticancéreux utilisé dans le traitement du mésothéliome pleural malin et du cancer bronchique non à petites cellules. Le Pemetrexed est un analogue de l'acide folique inhibant préférentiellement la réplication des cellules cancéreuses.



Le Ramucirumab est un anticorps monoclonal indiqué dans le traitement des cancers gastriques ou des adénocarcinomes de la jonction gastro-œsophagienne avancés, ayant progressé après une chimiothérapie.



Le filgrastim est une forme recombinante du facteur de croissance hématopoïétique, indiqué pour prévenir ou pour contrer la neutropénie chez les personnes qui reçoivent des anti-neoplasiques myélo-dépresseurs ; diminuer la durée de la neutropénie chez les personnes atteintes de leucémie myéloïde sous chimiothérapie ; traiter la neutropénie chronique grave ; traiter la neutropénie chez les patients infectés par le VIH ; traiter ponctuellement une neutropénie aiguë toxique (immunosuppresseurs).



Le rituximab est un anticorps monoclonal chimérique dirigé contre la molécule de surface CD20 (présente sur la plupart des cellules B). Il est indiqué dans le traitement de certains lymphomes. Il permet de diminuer de façon substantielle le nombre de lymphocytes B par un effet toxique direct sur ces cellules.



L'Azacitidine est un médicament anticancéreux, indiqué notamment dans le traitement des syndromes myélodysplasiques et les leucémies aiguës. L'Azacitidine pourrait exercer ses effets antinéoplasiques par des mécanismes multiples comprenant une cytotoxicité directe à l'encontre des cellules hématopoïétiques anormales de la moelle osseuse et une hypométhylation de l'ADN.



La Bortézomib, aussi appelée « inhibiteur du protéasome » est un traitement du myélome multiple (un cancer de la moelle osseuse) chez les patients âgés de plus de 18 ans. Les protéasomes jouent un rôle important en contrôlant le fonctionnement et la croissance cellulaire. En interagissant avec leur fonction, le bortézomib peut tuer les cellules cancéreuses.



Le Lénalidomide est un traitement hématologique qui possède des propriétés antinéoplasiques, antiangiogènes, proérythropoïétiques et immunomodulatrices. Il est indiqué dans la prise en charge de myélomes multiples et de syndromes myélodysplasiques. En particulier, il inhibe la prolifération de certaines cellules malignes hématopoïétiques.





07

Rapport ESG



Le présent rapport ESG est préparé conformément à la circulaire N°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières. La méthodologie adoptée privilégie la clarté, la transparence et la facilité de consultation. Elle veille également à l'application du principe « appliquer ou expliquer » et la prise en compte des parties prenantes dans l'analyse de matérialité.

### Le périmètre du rapport ESG

Ce rapport ESG évalue les impacts économiques, sociaux et environnementaux des activités de Sothema au Maroc destinées aux marchés local et international.

### Vérification et standard GRI

Toutes les informations, initiatives, projets et autres activités présentés dans



ce rapport ont fait l'objet de multiples vérifications, en interne par le comité RSE, et en externe par plusieurs parties, à savoir les commissaires aux comptes, les cabinets certificateurs, les agences gouvernementales comme l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE), l'inspection du travail, le

laboratoire national de contrôle des médicaments, l'administration nationale des impôts, les agences internationales de médicaments ainsi que les 40 laboratoires commettants. Ces géants de l'industrie pharmaceutique audient régulièrement les différents sites de Sothema et vérifient, entre autres, le respect des normes RSE, en l'occurrence les mesures prises pour la lutte contre la corruption et le travail des mineurs, la réduction de l'empreinte sur l'environnement, la promotion des droits humains et de la parité homme/femme, etc. En termes d'identification des attentes de ses parties prenantes, Sothema maintient un dialogue permanent avec les associations syndicales et professionnelles représentatives de ses parties.

## 7 Enjeux RSE prioritaires de Sothema



La protection de l'environnement



Le respect des droits de l'homme



La promotion des pratiques de bonne gouvernance



L'amélioration des conditions de travail et d'emploi



Le respect des intérêts des fournisseurs et consommateurs



Le respect des règles de concurrence loyale

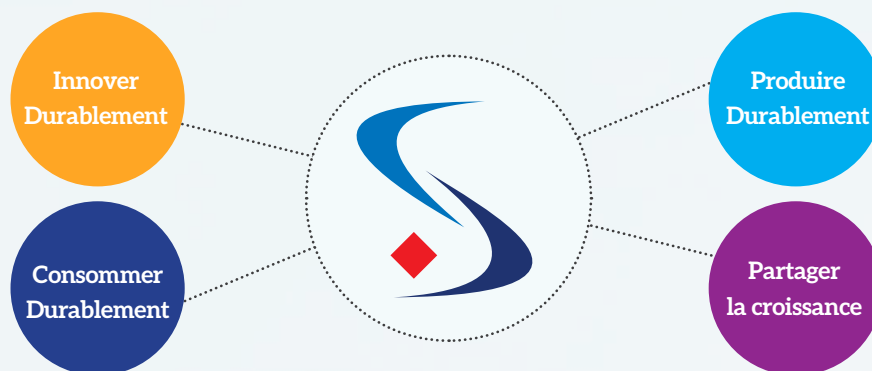


Le développement des communautés

## Table de concordance des 7 enjeux prioritaires de Sothema avec les indicateurs GRI

Enjeux RSE de Sothema	Indicateurs GRI correspondants
<p><b>La protection de l'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Economie d'énergie ;</li> <li>• Valorisation des déchets et recyclage.</li> </ul>	<p>GRI 302 / Energie.</p> <p>GRI 306 / Déchets et effluents.</p>
<p><b>Le respect des droits de l'homme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit à la santé : accès aux médicaments innovants à des prix abordables ;</li> <li>• Promotion de la parité homme-femme.</li> </ul>	<p>GRI 203-2 / Ex : tarification préférentielle des produits pharmaceutiques.</p> <p>GRI 405 / Diversité et égalité des chances.</p>
<p><b>La promotion des pratiques de bonne gouvernance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la fonction contrôle interne et Risk management.</li> <li>• Promotion de la fonction ethics &amp; compliance.</li> </ul>	<p>GRI 419 / Conformité socioéconomique.</p>
<p><b>L'amélioration des conditions de travail et d'emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue social ;</li> <li>• Rémunération &amp; Gestion des carrières ;</li> <li>• Santé et sécurité des Sothémiens.</li> </ul>	<p>GRI 407 / Libertés syndicales et négociation collective.</p> <p>GRI 404 / Formation et éducation.</p> <p>GRI 419 / Conformité socioéconomique.</p>
<p><b>Le respect des intérêts des consommateurs et des fournisseurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achats responsables.</li> </ul>	<p>GRI 204 / Pratiques d'achats.</p> <p>GRI 414 / Evaluation sociale des fournisseurs.</p>
<p><b>Le respect des règles de concurrence loyale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déontologie et lutte contre la corruption.</li> </ul>	<p>GRI 205 / Lutte contre la corruption.</p>
<p><b>Le développement des communautés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des personnes en situation de handicap.</li> </ul>	<p>GRI 203/ Impacts économiques indirects.</p> <p>GRI 405 / Diversité et égalité des chances.</p>

## Les 4 éléments des enjeux matériels de Sothema



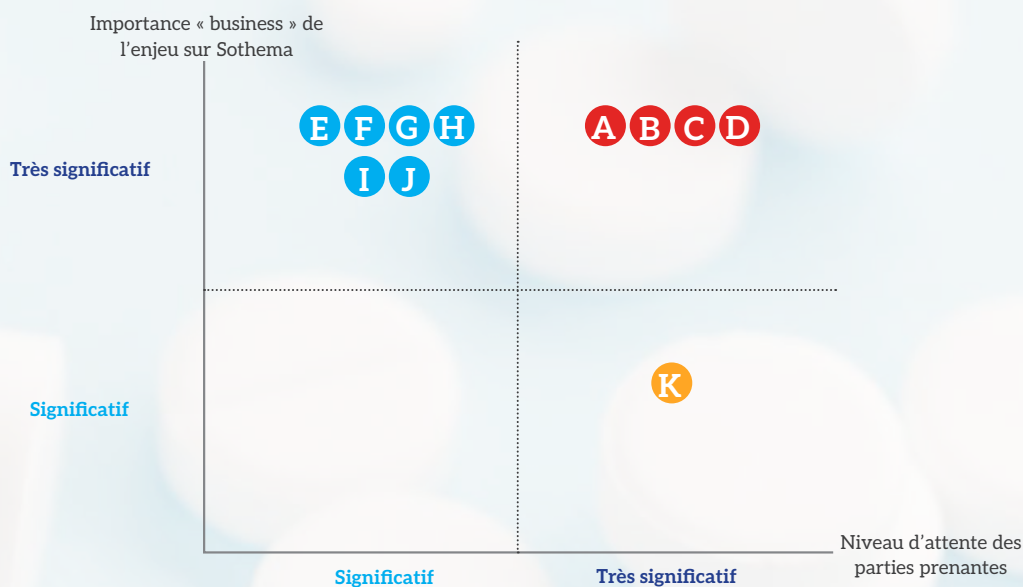
## L'analyse de matérialité



Afin d'analyser ses enjeux matériels en les hiérarchisant en fonction des exigences de performance du business model de Sothema et des attentes de ses parties prenantes, Sothema a essayé

d'associer, à travers des entretiens approfondis, le maximum de ses fonctions supports et métiers ainsi que ses collaborateurs ayant un contact avec ses parties prenantes.

## Matrice de matérialité



### Hierarchie des enjeux matériels

- A. Accès aux médicaments
- B. Rémunération & Gestion des carrières
- C. Dialogue social
- D. Santé et sécurité des Sothémiens

- E. Economie d'énergie
- F. Valorisation des déchets et recyclage
- G. Promotion de la fonction contrôle interne et Risk management
- H. Promotion de la parité homme-femme
- I. Déontologie et lutte contre la corruption
- J. Achats responsables

- K. Promotion de l'entrepreneuriat féminin et des personnes en situation de handicap

# L'éducation thérapeutique et la formation continue, deux leviers pour un dialogue permanent avec les parties prenantes

*Le dialogue avec les parties prenantes constitue un axe majeur d'une politique RSE. En s'engageant dans une démarche de responsabilité sociétale, Sothema prône la transparence auprès de ses parties prenantes en les associant à l'élaboration de ses stratégies. Le point avec Mr. Mourad Benhammacht, Directeur du Capital Humain, de la RSE, du Juridique et de la Compliance.*

## Comment arrivez-vous à maintenir un dialogue permanent avec vos parties prenantes ?

Conformément à la norme ISO 26000, Sothema définit ses parties prenantes comme "toute personne morale ou physique, ayant un intérêt dans ses décisions ou activités". De ce fait, les principales parties prenantes identifiées par Sothema sont les Sothémiens, les patients, les professionnels de santé, les chercheurs, les fournisseurs, les actionnaires et les communautés. Sothema veille à l'établissement de canaux de communication permanents et transparents avec ses parties prenantes. Son objectif est de pouvoir appréhender les intérêts et attentes de celles-ci et d'en tenir compte dans ses différentes décisions stratégiques et opérationnelles. Elle le fait conformément aux valeurs découlant de son slogan institutionnel : des



énergies unies pour la vie.

## Concrètement, quelles sont vos initiatives pour encourager ce dialogue ?

Avec les administrateurs, désormais, les réunions du conseil d'administration et les assemblées générales sont souvent ouvertes par un débat lié à la RSE de Sothema. Au niveau interne, nous avons institué

une rencontre trimestrielle intitulée « Binatna ». Le concept est inédit: un groupe de Sothémiens, de grades et de fonctions différents, rencontre la PDG, le Directeur du Capital Humain et des représentants du personnel afin de discuter de ce qui les préoccupe. Ces séances d'écoute et d'échange, très plébiscitées par le personnel, ont permis d'identifier de nombreuses attentes de nos collaborateurs et d'y répondre. Elles ont permis également de raffermir les liens et de construire des ponts de confiance.

## Comment dialoguez-vous avec les patients et les professionnels de santé ?

Il y a deux principaux leviers du dialogue avec ces parties prenantes importantes dans la vie de Sothema: l'éducation thérapeutique et la formation continue des professionnels de santé. Depuis quelques années,

Sothema s'est engagée à renforcer ses initiatives en matière d'éducation thérapeutique. Son but est d'aider les patients à développer les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Un ambitieux programme a été mis en place avec une priorité accordée au renforcement de la coopération avec les associations de patients. En termes de maladies et de populations ciblées, le programme a mis en priorité

des maladies chroniques telles que le diabète, l'HTA et les cancers féminins. Il a également ciblé les maladies mentales et psychiatriques vu le fardeau qu'elles représentent aussi bien sur les patients et leurs familles que sur les autorités sanitaires. Pour ce qui est de la formation des professionnels de santé, Sothema veille à honorer un programme annuel de manifestations scientifiques, médicales et pharmaceutiques, organisées au Maroc et à l'étranger en

partenariat avec diverses institutions comme les conseils de l'ordre, les fédérations des syndicats nationaux et régionaux, les sociétés savantes, les facultés de médecine et de pharmacie, etc. A travers une présence régulière ainsi qu'une contribution scientifique substantielle, Sothema a réussi à tisser des liens étroits avec les professionnels de santé ce qui a rendu possible le maintien d'un dialogue permanent avec eux.

## Les principes d'une bonne éducation thérapeutique par Sothema



1

*Les patients forment une partie prenante de premier intérêt pour Sothema.*

2

*L'éducation thérapeutique par Sothema comprend des activités conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières et des comportements liés à la santé et à la maladie.*

3

*L'information seule ne suffit pas. A travers des ateliers de démonstration, l'éducation thérapeutique par Sothema permet au patient de soulager ses symptômes, de prendre en compte les résultats d'une autosurveillance et d'une automesure, de réaliser des gestes techniques, d'adapter des doses de médicaments, etc. Elle lui permet également de mieux se connaître, de gagner en confiance, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes, de se fixer des buts à atteindre et de faire des choix.*

# Une montée en puissance de nos programmes d'éducation thérapeutique (ETP)

Les programmes d'éducation thérapeutique aident les patients à mieux comprendre et gérer leur maladie et leur traitement, ce qui leur permet de mener une vie plus saine et productive. En 2023, Sothema a structuré son offre en termes d'éducation thérapeutique et a étendu son réseau de partenaires dans ce domaine.



## Le diabète, une maladie chronique prioritaire

2583 patients ont bénéficié de sessions d'éducation thérapeutique sur le diabète, notamment à l'occasion du ramadan et



de la fête du grand sacrifice (Aid Al Adha), contre 1645 patients pendant l'année 2022.

## Des populations privilégiées

Sothema a mis en place, en partenariat avec des médecins de travail de quelques

institutions nationales, publiques et privées, des programmes d'éducation thérapeutique visant certaines populations qui, du fait de la nature de leurs professions impliquant une longue



sédentarité, figurent parmi les plus exposées aux complications du diabète. Parmi ces populations, on trouve les chauffeurs de bus et de taxi ainsi que certains journalistes qui ne vont pas sur le terrain. De ce fait, en 2023, Sothema

a organisé une nouvelle session d'éducation thérapeutique au profit des chauffeurs de bus de la société Alsa et d'une session d'éducation thérapeutique au profit des employés de Soread 2M.

## Collaboration avec les BMH

En 2023, ce sont 7 Bureaux Municipaux



d'Hygiène relevant des communes du grand Casablanca avec lesquels Sothema a collaboré dans le cadre de sessions d'éducation thérapeutique au profit des patients relevant de leurs territoires. Au total 1890 patients ont



bénéficié de ces programmes en 2023 contre 1101 à fin 2022. Capitalisant sur cette coopération largement appréciée par les BMH, Sothema entend élargir ce programme pour couvrir d'autres régions du Maroc.

### Evènements symboliques

Afin de marquer la Journée Internationale du Diabète, célébrée le 14 novembre de chaque année, Sothema s'est associée à la Fédération Marocaine de Diabète (FMD) en organisant une session d'éducation thérapeutique ayant bénéficié à 150 patients. Ces derniers furent initiés aux bonnes pratiques d'une injection d'insuline et l'alimentation adaptée au diabète. Sothema a également profité de la journée Internationale des droits de la femme pour organiser une session

d'éducation thérapeutique au profit d'une cinquantaine de patientes en



partenariat avec l'association Quouloub El Khair, une ONG locale active dans le quartier Bournazel de Casablanca.

### Education au profit des professionnels de santé

Les programmes d'éducation thérapeutique de Sothema ciblent également les professionnels de santé, notamment les médecins, les résidents

et le corps infirmier des établissements hospitaliers publics et privés. Ainsi, en 2023, Sothema a organisé des ateliers d'éducation thérapeutique respectivement au Centre Hospitalier



Universitaire (HCP) de Tanger, à l'hôpital Moulay Youssef de Rabat et à l'hôpital Cheikh Khalifa. Ces ateliers ont consisté, entre autres, en des démonstrations sur la manipulation des stylos d'insuline ainsi que la vulgarisation des outils d'éducation thérapeutique les plus en vogue, notamment la carte de conversation avec les patients.

## Faire avancer la médecine psychiatrique au Maroc

La deuxième édition du Sothema Psychiatric Day a eu lieu le 27 mai 2023 à El Jadida, au Mazagan Beach. Devenu un incontournable rendez-vous de la médecine psychiatrique, cet évènement annuel a drainé 140 psychiatres marocains et sénégalais. Le programme a été riche en présentations scientifiques dont les thèmes ont porté sur diverses spécialités de la médecine psychiatrique. Cette année, Sothema a invité 5 orateurs étrangers (3 francophones et 2 anglophones), représentant respectivement de



prestigieuses sociétés savantes françaises de psychiatrie, le Collège européen de psychiatrie, l'Association

britannique de psychopharmacologie, l'Association mondiale de psychiatrie (WPA) ainsi que le Collège européen de neuro- psychopharmacologie. La diversité des opinions des experts a suscité des débats scientifiques de haut niveau avec les psychiatres marocains et sénégalais présents. D'après les feedbacks reçus, le Sothema Psychiatric Day s'est rapidement imposé comme un levier pour l'avancement de la pratique de psychiatrie au Maroc au service du patient et de la santé mentale en général.

# Promouvoir la santé des yeux par la formation continue des professionnels de santé

En 2023, Sothema a participé à une dizaine de manifestations scientifiques de premier plan, au Maroc et à l'international, consacrées à l'ophtalmologie, ayant drainé des milliers de professionnels de santé dont des médecins ophtalmologistes. En partenariat avec des sociétés savantes comme la Société Marocaine d'Ophtalmologie (SMO), la Société Marocaine du Glaucome, la Société Marocaine d'Imagerie en Ophtalmologie (SMIO), la Société Française



d'Ophtalmologie (SFO) et l'European Society Of Cataract & Refractive Surgeons (ESCRS), des dizaines de

tables rondes, de symposiums et d'autres présentations scientifiques furent organisés en marge de ces événements afin d'aborder les dernières nouveautés en matière de diagnostic et de prise en charge des maladies de l'œil. Ces événements constituent une opportunité idoine pour maintenir un dialogue permanent avec les professionnels de santé de cette spécialité médicale importante et de contribuer à leur développement via la formation continue.

## Liste des rencontres scientifiques consacrées à l'ophtalmologie auxquelles Sothema a pris part en 2023

Date	Evènement
21 janvier 2023	Les Ateliers de Controverses en Ophtalmologie et Réflexions (ACOR)
Du 08 au 11 février 2023	Le 37ème Congrès de la Société Marocaine d'ophtalmologie (SMO).
Du 09 au 11 mars 2023	Journées de Réflexions Ophtalmologiques (JRO) à Paris.
Du 06 au 08 mai 2023	Congrès de la Société Française d'Ophtalmologie (SFO), Paris.
Du 28 au 29 avril 2023	Congrès de la Société Marocaine du Glaucome, à Marrakech.
Du 02 au 03 juin 2023	1er Congrès de la Société Marocaine d'Imagerie en Ophtalmologie (SMIO), à Rabat.
Du 08 au 12 septembre 2023	Congrès de l'European Society Of Cataract & Refractive Surgeons à Vienne.
Du 05 au 07 décembre 2023	11ème conférence internationale EPOMECE (Evolving Practice of Ophthalmology Middle East Conference), à Dubai.
Du 08 au 09 décembre 2023	13ème Congrès du Réseau de l'Enseignement et de la Solidarité en Ophtalmologie (RESO), à Rabat.

# Sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein

Le 21 septembre 2023, à l'occasion d'une conférence de presse, l'Association Dar Zhor a dévoilé sa campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein célébrant l'octobre rose de chaque année. Sothema a choisi de soutenir cette importante initiative qui rentre dans le cadre de la prévention. La campagne vise à informer, éduquer, et encourager les femmes à effectuer des examens réguliers en vue d'une détection précoce de cette maladie qui continue à ravager des milliers de vies au Maroc. La couverture médiatique a été remarquable. L'association a été invitée à parler du sujet lors de 15 émissions de



radio diffusées sur 9 radios différentes, ainsi qu'à 6 émissions de télévision sur les 3 chaînes nationales. De plus, les affiches ont été placées dans les salles d'attente des cabinets des généralistes, des oncologues, des radiologues et dans les pharmacies, touchant ainsi un public varié et important. « Grâce à votre soutien précieux, nous avons pu sensibiliser de nombreuses personnes et faire une réelle différence dans la lutte contre le cancer du sein », a déclaré Mme Myriam Nciri, Présidente de l'association Dar Zhor en guise de remerciements à Sothema.

# Lancement du premier guide des prescriptions en cancérologie



L'Association des guides thérapeutiques en cancérologie (AGUTHEC) a organisé, le 20 janvier 2023 à Dakar (Sénégal), en partenariat avec West Africa Pharma, filiale de Sothema, une

rencontre scientifique en vue de la présentation de son guide de prescription des anticancéreux 2021, un document pratique, premier en son genre au Maroc et en Afrique, et

une référence dans le domaine des traitements anticancéreux puisqu'il comprend l'ensemble des protocoles, des référentiels ainsi que la posologie et les effets secondaires des différents traitements anticancéreux. L'initiative qui a été saluée par le parterre de médecins oncologues, chirurgiens oncologues et radiothérapeutes sénégalais venus nombreux s'enquérir des dernières tendances dans le domaine de l'oncologie et de débattre autour de problématiques communes.

# Former les pharmaciens d'officine et les médecins dentistes au management



Depuis 2014, ce sont plus de 6000 pharmaciens et plusieurs centaines de médecins dentistes marocains ayant bénéficié du programme de formation dans la gestion financière, le marketing digital et le développement personnel. A l'occasion de ces formations, des liens étroits ont pu être tissés avec les instances représentatives de la profession officinale (conseils de l'ordre,

syndicats, associations, etc.) et celles de la médecine dentaire au Maroc. Cela a permis de maintenir un dialogue permanent avec ces professionnels de santé, de recueillir leurs attentes et de répondre à leurs besoins. D'après les participants, la formation leur a apporté une réelle valeur ajoutée dans la gestion de leurs officines et cabinets médicaux. Elle leur a permis de rationaliser leurs

dépenses en gérant mieux leur fiscalité, de développer des relations positives avec leurs patients et leurs équipes et, par conséquent, d'améliorer de façon substantielle leurs revenus. Devenu incontournable pour les pharmaciens et les médecins dentistes, le programme de formation de Sothema est désormais un rendez-vous annuel avec plusieurs sessions tenues tout au long de l'année.



# La politique de développement durable de Sothema



Sothema veille à la réduction de l'empreinte de ses activités sur la biodiversité conformément aux standards internationaux. Pour cela, elle s'engage à :

- Assumer le rôle d'acteur engagé dans un processus de développement durable;
- Respecter l'environnement et prévenir la pollution sur l'ensemble de ses processus de production ;
- Respecter les obligations de conformité, les exigences réglementaires applicables à l'activité pharmaceutique et celles des parties prenantes ;
- Améliorer continuellement sa performance environnementale ;
- Influencer le secteur pharmaceutique

par le partage de bonnes pratiques en matière de management environnemental.

Notre politique environnementale est ainsi axée sur les six domaines d'intervention suivants :

- 1- Encourager l'achat durable notamment des matières et matériels recyclables ;
- 2- Optimiser nos consommations d'énergie et varier le mix énergétique en faisant appel à des énergies renouvelables ;
- 3- Veiller sur une qualité de l'air conforme aux normes de santé et de confort pour l'environnement et les

usagers ;

- 4- Assurer une gestion optimale de l'eau en favorisant une consommation rationnelle dans nos processus de production et auprès des Sothémiens;
- 5- Garantir une gestion des matières résiduelles par la réduction des déchets à la source, la réutilisation, le recyclage ou la valorisation énergétique et le traitement des déchets dangereux dont les médicaments périmés ou avariés ;
- 6- Réduire les gaz à effets de serre en adoptant les politiques et les actions appropriées pour tous les processus de production et des métiers supports.

## Gestion des déchets en 2023



La prise en charge et le traitement des déchets sont réalisés dans le respect strict de la réglementation en vigueur et conformément aux bonnes pratiques pour la préservation de l'environnement.

527

tonnes de déchets  
gérés en 2023

162

tonnes de déchets  
recyclés

31%

est le taux de  
recyclage  
global

0

déchets à la  
décharge

350

tonnes valorisés  
énergétiquement

Les déchets non recyclés sont gérés dans le cadre de contrats avec des prestataires agréés qui garantissent leur introduction dans des circuits de cogénération avec production d'énergie chez des cimentiers partenaires.

## Contrôle des rejets

Dans un contexte marqué par un stress hydrique grandissant au Maroc, Sothema s'engage à éviter la dégradation de la qualité de l'eau. C'est pourquoi elle veille à ce que ses rejets respectent les Valeurs Limites de Rejet (VLR) fixées par la loi, notamment en termes de Potentiel d'hydrogène (PH), de Demande biochimique en oxygène (DBO) et de Demande



chimique en oxygène (DCO). Pour ses rejets dans l'atmosphère, Sothema dispose de chaudières constamment entretenues selon un programme de maintenance préventif annuel. Ses émanations gazeuses respectent les VLR réglementaires, notamment des substances cancérigènes comme l'amiante, l'Acrylonitrile et le composé de chrome.

2

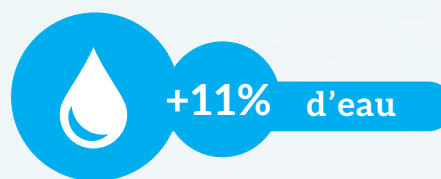
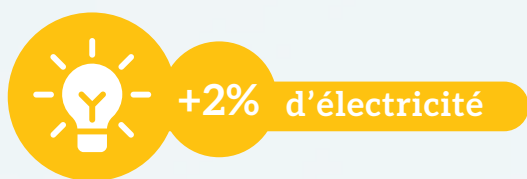
contrôles des rejets liquides avec prise d'échantillons, effectués par la Lydec en 2023 ayant attesté du respect des VLR réglementaires.

1

contrôle annuel des émanations gazeuses effectué par l'APAVE sur l'ensemble des chaudières ayant attesté du respect des VLR.

**Les analyses réalisées par la Lydec ont porté sur les matières en suspension, la DBO5, DCO, les métaux lourds et autres polluants.**

## Consommation de l'énergie en 2023



En 2023, la consommation d'énergie, toutes sources confondues, a connu une croissance due à l'augmentation des quantités de médicaments produites par les unités industrielles de Sothema ainsi que par la hausse des températures extérieures.

## Contrôles réglementaires par l'apave en 2023

apave

Éléments contrôlés	Nombre
Installations électriques	
Tableaux électriques	186
Transformateurs	07
Groupes électrogènes	07
Locaux énergie	03
Réseau électrique	1
Appareils sous pression	
Ballons d'air comprimé	12
Chaudières	4
Collecteur sous pression	2
Ascenseurs	
Ascenseurs pour le personnel	4
Monte-charges accompagnés	3
Monte-charges non accompagnés	4

## Etat des certifications



Le système de management environnemental de Sothema est certifié selon la norme ISO 14001. Sothema est également certifiée selon la norme 13485 en tant qu'acteur dans l'industrie des dispositifs médicaux.



### Réalisation de formations sur l'efficacité énergétique

Dans la perspective d'une certification selon la norme ISO 50001, Sothema a lancé en 2023 un projet de réforme de son système de management de l'énergie afin de l'adapter aux exigences de la norme. Un important programme de formation des équipes a



été mis en place et exécuté. Il a porté sur les composantes d'un système de management de l'énergie selon la norme ISO 50001, les principaux indicateurs de performance à suivre et les moyens pour les améliorer ainsi que les bonnes pratiques en la matière, etc.

### Démarrage d'une nouvelle chaudière à biomasse

D'une capacité de 5 tonnes, une nouvelle chaudière à biomasse a été installée en novembre 2023 dans le site industriel de Sothema à Bouskoura. Elle permettra de répondre aux besoins grandissants en vapeur



des différents sites de production. La nouvelle chaudière produit une quantité importante d'énergie propre et renouvelable, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par Sothema.

### Participation aux workshops de l'IFC sur la gestion de l'eau

Après une participation au premier workshop organisé le 19 octobre 2022, Sothema a pris part au deuxième workshop de la Société financière internationale (IFI), organisé le 21 septembre 2023 en partenariat avec la Fédération Marocaine de l'Industrie et de l'Innovation Pharmaceutiques (FMIIP). Le thème abordé a concerné les défis liés à la gestion de l'eau. Le workshop a été une occasion pour présenter

les technologies de pointe servant à optimiser la consommation de l'eau et à réussir le traitement des eaux usées. Grâce à sa politique environnementale,



Sothema a été sélectionnée par l'IFI pour faire partie d'un projet de benchmark en matière de gestion de l'eau et de l'efficacité énergétique dans la région MENA pour le secteur pharmaceutique. Dans ce cadre, Sothema a fait l'objet d'un audit environnemental au sein de son site industriel qui a permis d'identifier les axes d'amélioration et les solutions visant à optimiser la consommation de l'énergie, toutes sources confondues.

### Analyses des rejets liquides en vue de leur recyclage

Sothema a lancé une vaste analyse de ses rejets liquides afin d'évaluer leur potentiel de réutilisation. S'appuyant sur une méthodologie rigoureuse et des technologies de pointe, l'analyse vise à déterminer la qualité des rejets d'eau et à identifier les traitements nécessaires pour les rendre conformes aux normes



en vigueur pour les différents usages envisagés. Les premières analyses des rejets d'eau montrent des résultats

encourageants. Elles indiquent que l'eau usée pourrait être réutilisée pour divers usages non potables, tels que l'irrigation des espaces verts, la protection incendie et le nettoyage des voiries. Une fois terminée, l'analyse donnera lieu à un système de réutilisation des eaux usées adapté aux besoins de Sothema.



# Rapport Social 2023



Stabilisation des emplois en période de crise

**-0,22**  
Effectif total  
en 2023

## Effectif total par type de contrat

Année	CDI	CDD	Intérim	Effectif total
2023	886	80	389	1355
2022	904	84	370	1358
2021	857	72	410	1389

## Répartition de l'effectif par grade en 2023

Poste	Effectif
Ouvriers	16
Opérateurs	128
Agents spécialisés - employés de bureau	162
Techniciens	166
Techniciens supérieurs	14
Agents de maîtrise	79
Secrétaires	20
Assistants	23
Délégués médicaux	178
Cadres	180

### Nombre de recrutements

Année	Emplois créés
2023	80
2022	144
2021	77

### Effectif des prestataires

Organisme	Effectif en 2022	Effectif en 2023	Variation
Intérim	370	389	19
Nettoyage	60	61	1
Restauration	16	16	0
Sécurité & gardiennage	37	35	-2
<b>TOTAL</b>	<b>483</b>	<b>501</b>	<b>18</b>

### Répartition de l'effectif par ancienneté 2023

0 à 5 ans	444
5 à 10 ans	151
10 à 20 ans	187
Plus que 20 ans	184



### Equité salariale

Sothema dispose d'une grille salariale qui tient compte de l'expérience du collaborateur ainsi que de la dimension du poste occupé. Aucune distinction n'est faite sur la base du genre du collaborateur.

### Budget de formation en dh

Année	2021	2022	2023
Budget de formation en MAD	989.885	861.893	579.869

31 actions de formation organisées en 2023 pour un nombre de bénéficiaires total de 289

### Les départs

Année/Catégorie	Licenciements		Démissions	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
2023	11	9	19	33
2022	-	-	12	27
2021	-	3	13	15

100% des mesures disciplinaires sont prises en concertation avec les représentants du personnel.

14 Sothémiens sont partis en retraite en 2023

## Dialogue social



Le renforcement d'un partenariat social gagnant-gagnant est une priorité pour Sothema. Le but étant de créer des

conditions favorables à la motivation des Sothémiens et leur adhésion aux valeurs et objectifs de la société. En 2023, ce sont

12 réunions qui ont été tenues avec les représentants du personnel, à raison d'une réunion par mois. Les principaux sujets abordés lors de ces réunions sont les suivants: - Les conditions de travail (SST, HSE, restauration, transport, etc.) ; - Les questions liées à l'amélioration de la rémunération (salaires et indemnités) ; - Le plan de carrière et le développement des compétences ; - L'amélioration du volet social (activités pour les enfants du personnel, prêts, assurance maladie, etc.)

### 12 réunions avec les partenaires sociaux tenues en 2023

#### Composition du bureau syndical de Bouskoura

Nom & prénom	Qualification professionnelle	Appartenance syndical
<b>Titulaires</b>		
M. Selmani Nabil (Secrétaire Général)	Chef de conditionnement	UMT
M. Jarmouni Fethallah (Rapporteur)	Planificateur	UMT
M. Abid Khalil (Conseiller)	Chef de conditionnement	UMT
M. Douby Abderrahim (Conseiller)	Mécanicien	UMT
M. Ikrou El Mostafa (Conseiller)	Technicien IPC	UMT
M. Zardani Mahmoud (Conseiller)	Automaticien	UMT
M. Koudri Younes (Conseiller)	Conducteur de procédés de production	UMT
M. Abadi Yassine (Conseiller)	Technicien	UMT
M. Jamal Rafik (Conseiller)	Technicien	UMT
<b>Suppléants</b>		
M. Mourjani Noureddine	Conducteur de procédés de production	UMT
M. Haji Abdellah	Chef d'atelier	UMT
M. El Kanouny Abdelmajid	Chef d'atelier EFC	UMT
M. Saguem Adil	Chef d'atelier des services généraux	UMT

## Composition du bureau syndical de Ain Sebaa

Nom & prénom	Qualification professionnelle	Appartenance syndical
<b>Titulaires</b>		
Mme. Fadela Zerouali	Responsable qualité	CDT
M. Abderrahim Raji	Coordinateur production	CDT
M. Noureddine El Assouad	Technicien de contrôle	CDT
<b>Suppléants</b>		
Mme. Widad Senhaji	Coordinatrice assurance qualité	CDT
Mme. Soumia Guessous	Technicien de contrôle	CDT
M. Essoudi      Amine	Agent de production	CDT

## Comité d'hygiène, de sécurité & des conditions de travail

### 3 réunions du CHS en 2023



3 réunions du comité CHS ont eu lieu en 2023 en la présence des représentants du personnel. Plusieurs actions ont été implémentées et suivies tout au long de l'année. Elles concernent les formations dans le secourisme, les accidents de travail, la sécurité dans les parkings et les chantiers, le comité restauration, etc.

### Comité d'entreprise



Un seul comité d'entreprise a eu lieu en 2023 en la présence des représentants du personnel pour discuter les projets stratégiques, les projets industriels, le bilan social et les projets RH ainsi que les challenges de l'année 2024.

## Règlement Intérieur



Un nouveau règlement intérieur a été validé et déposé à l'inspection du travail et communiqué en interne. Toutes les procédures RH afférentes ont été rédigées ou mises à jour.

## Politique de Santé et de Sécurité au Travail



Indicateurs/ année	2021	2022	2023
Nombre d'AT	5	7	8
Taux de fréquence	0	3,54	3,89
Taux de gravité	0,08	0,15	0,14

## La médecine de travail



Clichés pulmonaires réalisés en 2023 **901**

Sothémiens chargés du mirage manuel ont bénéficié en 2023 d'examens ophtalmiques **25**

Dossiers de mutuelle traités par semaine **160**

Dossiers de prise en charge traités par semaine **4**

Dossiers consultations avec médecins partenaires traités par semaine **53**

Orientations hebdomadaires au profit des Sothémiens malades dans l'accomplissement des formalités d'accès aux soins et de différentes démarches à caractère administratif et médical.

## Diversité et inclusion



Sothema s'engage à promouvoir la diversité et l'égalité des chances en partant du principe qu'elles sont indispensables à sa pérennité

future. De ce fait, elle met en place un arsenal de moyens de contrôle et de surveillance visant à éviter toute forme de discrimination liées

au genre, âge, culture et toute autre caractéristique qui fait la richesse des Sothémiens.

### Répartition de l'effectif par genre

Année/Genre	Cadres		Non cadres	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2023	83	97	316	470
2022	86	98	416	844
2021	75	92	478	754

40%

des employés sont des femmes.

50%

des membres du COMEX sont des femmes.

33%

des membres du CODIR sont des femmes.

33%

des membres du CA sont des femmes.

# Pour plus d'œuvres sociales à Sothema

## Comment évaluez-vous les œuvres sociales au sein de Sothema ?

D'abord, Sothema est une entreprise familiale. La dimension sociale fait partie de son ADN. Il y a plus de 20 ans, la direction générale a encouragé la création d'un comité appelé à l'époque DACI (Démarche d'Aide à la Communication Interne), ayant regroupé, en plus des délégués du personnel, quelques collaborateurs représentants diverses fonctions de la société. C'est ce comité qui initiait les différentes œuvres sociales de la société, au grand bonheur du personnel. La démarche participative conférait aux actions une plus grande crédibilité. Je pense qu'aujourd'hui, vu sa taille qui s'est considérablement agrandie, Sothema a besoin d'un comité similaire qui soit exclusivement responsable



d'une politique d'œuvres sociales.

## Où en est Sothema par rapport à la mise en place d'un tel comité social ?

Lors des derniers rounds de dialogue social avec la Direction du Capital Humain, cette dernière nous a fait part de son projet de doter Sothema d'un Comité d'œuvres Sociales (COS) qui permettra de gérer efficacement les prestations

sociales, culturelles, sportives et de loisirs destinées à l'ensemble des Sothémiens, comme les colonies de vacances, les clubs sportifs et artistiques, etc. Ayant un budget annuel clairement défini en fonction des actions prioritaires, un tel COS au sein de Sothema permettra de coordonner efficacement l'action sociale en faveur des bénéficiaires. Le personnel de Sothema est friand à toute initiative permettant d'enrichir les prestations sociales de la société à son égard. Il se tient prêt à contribuer pour réussir ces projets importants pour la pérennité de la société. Je recommande d'adopter la même démarche participative qui a prévalu lors de nos échanges précédents sur la politique d'œuvres sociales. C'est une garantie de la réussite de ce chantier important pour le bien du personnel et de la société.

## les initiatives sociales lancées en 2023

### Lancement de l'initiative Minhaty

Minhaty est une initiative d'éducation visant à soutenir les Sothémiens dans leur rôle de parents. Il s'agit d'une bourse accordée chaque année en vue d'aider les collaborateurs à couvrir les frais des études supérieures de leurs enfants. Les boursiers sont sélectionnés par une commission composée notamment de la DCH et des délégués du personnel. Les critères de sélection portent sur

les résultats du baccalauréat ainsi que le niveau social des collaborateurs. La



première expérience pilote a été lancée pour l'année scolaire 2023/2024 durant laquelle 3 boursiers ont été pris en charge tout au long de leur parcours d'études supérieures, et chaque année 3 boursiers se rajouteront selon les critères définis. Une évaluation régulière sera faite pour adapter cette initiative à l'évolution de l'enseignement supérieur ainsi que le coût de la vie au Maroc.

## Une initiative visant la promotion de l'employabilité des jeunes

Lundi 20 novembre 2023 : Sothema et EFE-Maroc ont ratifié une convention à travers laquelle les deux institutions s'engagent dans des projets de formation au service de l'employabilité des jeunes.

La signature de la convention s'est faite par Mme Lamia Tazi, CEO de Sothema et par Mr. Amine Berrada Sounni, Président d'EFE-Maroc et PDG du groupe Omnipar, lors d'une cérémonie qui a également vu l'organisation de panels sur diverses thématiques liées à l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi. « Pour Sothema, cette convention aspirant à la résorption du chômage parmi les jeunes diplômés et les non diplômés exprime notre Responsabilité Sociétale vis-à-vis des jeunes et plus précisément les enfants de nos employés qui se trouvent dans une situation de difficulté d'insertion dans le marché de l'emploi », affirme Mr. Mourad Benhammact, Directeur du Capital Humain, de la RSE, de la Compliance et du Juridique. « C'est pour nous un honneur de signer cette convention avec Sothema, un fleuron de l'industrie pharmaceutique qui se mobilise avec nous dans les projets visant l'insertion des jeunes,



notamment sans diplômes et sans qualifications, que nous nous engageons à former et à accompagner dans leur insertion professionnelle», fait savoir Mme Houda Barakate, Directrice Générale d'EFE-Maroc. En vertu de cette convention, les enfants des Sothémiens qui sont sans diplômes et sans qualifications professionnelles,

## Création de l'Académie de Football de Sothema

Dans le cadre de ses initiatives visant à encourager la pratique sportive parmi les enfants de ses collaborateurs, Sothema a créé son académie de football pour les enfants de moins de 15 ans. Il s'agit d'un club offrant des entraînements professionnels pour



bénéficieront d'un programme de formation dont les thématiques correspondent aux métiers à la fois demandés et adaptés à cette population, le but étant, in fine, de promouvoir leur employabilité auprès des 400 recruteurs partenaires d'EFE-Maroc.

la cinquantaine d'enfants inscrits, à raison de 2 entraînements et un match de compétition par semaine. Préparé avec soin par des coaches chevronnés, le planning des entraînements a été pensé de façon à permettre aux enfants d'allier leur passion pour le football avec leur scolarité et leur vie en général.



# Gouvernance

## Composition du Conseil d'Administration de Sothema



Nom et Prénom	Fonction	1ère nomination	Échéance du mandat	Mandats
Mme. Lamia TAZI Exécutif	Président du Conseil	AGO du 17/05/2001	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/ 2028	5 Mandats Taux d'assiduité 100%
Mr. Mohamed TAZI Exécutif	Administrateur	AGO du 23/05/2017	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028	2 Mandats Taux d'assiduité 100%
Mr. Mohamed SEFRIOUI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 13/06/1995	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	5 Mandats Taux d'assiduité 0%
Mr. Mohamed Amine BERRADA Non Exécutif	Administrateur	AGO du 05/06/2013	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	2 Mandats Taux d'assiduité 100%
Mr. Mohamed Karim BERRADA Non Exécutif	Administrateur	AGO du 25/05/2000	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	4 Mandats Taux d'assiduité 29%

Nom et Prénom	Fonction	1ère nomination	Échéance du mandat	Mandats
Mr. El Ghaly TAHRI JOUTEI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 31/05/2011	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	3 Mandats Taux d'assiduité 57%
Mme. Amal DIOURI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 11/06/2015	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	2 Mandats Taux d'assiduité 42,85%
Mr. Ali TAZI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	1 Mandats Taux d'assiduité 100%
Mme. Selma TAZI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 09/05/2018	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	1 Mandats Taux d'assiduité 57%
Mme. Bahia Berrada ép. M.TAZI Non Exécutif	Administrateur	AGO du 29/06/2020	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	1 Mandats Taux d'assiduité 85,71%
Mr. Mohamed Amine BENHALIMA Indépendant	Administrateur Indépendant	AGO du 29/06/2020	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025	1 Mandats Taux d'assiduité 85,71%
Mr. Noureddine BOUTAYEB Indépendant	Administrateur Indépendant	AGO du 18/05/2022	A.G.O statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2027	1 Mandats Taux d'assiduité 42,85%

## Critères de choix des administrateurs indépendants

Les administrateurs indépendants n'ont jamais exercé, au sein de Sothema ou dans une autre société dans laquelle Sothema détient des participations, les fonctions suivantes : Président du Conseil d'administration, Directeur général, Directeur général délégué, ou toute autre fonction exécutive. Les administrateurs indépendants n'ont aucun lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec les actionnaires et administrateurs de Sothema.

### Mission du Comité d'audit

Le Comité d'audit se réunit semestriellement. Par ses analyses, ses conseils et recommandations, le comité a pour mission d'assister le Conseil d'administration de Sothema et lui fournir, dans un esprit d'objectivité et d'indépendance, une assurance sur la maîtrise des risques au niveau des processus de la société et de ses filiales. Il veille notamment à la qualité de l'information financière, au respect des lois et de la réglementation, à la bonne mise en œuvre de la politique interne, à l'identification et la gestion des risques significatifs, à l'existence, au suivi et à l'efficacité des procédures de gestion.

**7**  
est le nombre de réunions  
tenues par le Conseil  
d'administration en  
2023.

**Le Comité d'Audit est  
composé de 3 membres :**  
Mr. Mohamed Amine Benhalima,  
Président du comité ;  
Mr. Noureddine Boutayeb ;  
Mr. Mohamed Amine Berrada.

# Rapport Humanitaire

## Les actions de la fondation en 2023



La fondation Omar Tazi des œuvres humanitaires a été créée en 2012 en tant qu'Organisation Non Gouvernementale (ONG) ayant pour but d'apporter un soutien humanitaire aux populations les plus démunies. En 2023, la Fondation Omar Tazi a réalisé des actions humanitaires aussi nombreuses que diverses, ayant redonné le sourire à des milliers de bénéficiaires.



### Dans le domaine de la santé

1

caravane médicale multidisciplinaire à Al Jorf-Draa Tafilalet. En partenariat avec la Fédération des Associations Al Amal, la caravane a été organisée du 20 au 22 octobre 2023, mobilisant 100 bénévoles, incluant une cinquantaine de personnes du staff médical. 1748 personnes ont bénéficié de consultations dans plusieurs spécialités, principalement l'ophtalmologie et la traumatologie avec délivrance de médicaments prescrits.

117

actes chirurgicaux effectués dans plusieurs spécialités : traumatologie, cardiologie, gynécologie, endocrinologie, neurologie, néphrologie, etc.

38

opérations de cataracte effectuées et 11 cas de laser ophtalmologiques pris en charge avec suivis médicamenteux.

53

examens radiologiques réalisés, incluant des IRM, des scanners, des pets scans et des radiographies.

92

analyses sanguines effectuées dont des recherches d'anticorps, analyses d'ana pathologie et diverses autres analyses.

120

ordonnances délivrées en plus des cas post-opératoires.

Plusieurs matériels médicaux et paramédicaux offerts aux nécessiteux, dont des prothèses de jambes sur mesure pour personnes amputées, des chaises roulantes, des béquilles, des chaises toilettes, des corsets médicaux sur mesure pour corriger les pathologies physiques, un concentrateur d'oxygène, des appareils auditifs, des appareils de glycémie, des oxymètres, etc.



## Dans le domaine de l'enfance

2

classes scolaires construites et aménagées.

5

enfants autistes scolarisés dans des centres spécialisés : SOS autisme, école Al Wardataine et Association Imane.

32

chirurgies pédiatriques parmi les 117 chirurgies effectuées en 2023.



## Dans le domaine de l'aide sociale (Sadaqa Jaria)

1

espace couvert pour les cérémonies mortuaires construit.

360

bons d'achats (de 500 MAD chacun) délivrés aux familles les plus défavorisées afin de répondre aux besoins de première nécessité.

565

paniers alimentaires distribués pendant le mois de ramadan.

120

livraisons de couches pour personnes handicapées.



**FONDATION OMAR TAZI**  
des œuvres sociales et humanitaires



**2012 - 2022**  
Un sourire pour la vie



**Pendant 10 ans, nous avons essuyé la tristesse sur des visages sans espoir,  
et nous y avons dessiné un sourire plein d'espoir**





08

---

Rapport  
financier

Aux actionnaires

**Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)**

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1306 299 KMAD dont un bénéfice net de 239 276 KMAD. Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



## **Titres de participation et créances rattachées :**

### **• Risque identifié**

Au 31 décembre 2023, les titres de participation et les créances nettes rattachées figurant au bilan de la société s'élèvent respectivement à 107 512 KMAD et 215 536 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et des créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de leur valeur d'utilité.

### **Réponse d'audit**

Nos procédures d'audit ont principalement consisté à :

- Actualiser, par entretiens, notre compréhension des procédures mises en place par la société afin d'évaluer les titres de participation et les créances rattachées ;
- Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
  - Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les évaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;
  - Pour les évaluations reposant sur les éléments prévisionnels :
    - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies sous le contrôle de la direction générale ;
    - Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance desdites entités, du marché sur lequel elles sont positionnées et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions ;
    - Apprécier le fondement des méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables des titres de participation ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si

ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

**Casablanca, le 19 avril 2024**

### **Les Commissaires aux comptes**



DELOITTE AUDIT  
Sakina Bensouda  
Associé

**DELOITTE AUDIT**  
Sakina Bensouda  
Associé



A. Saaidi & Associés  
Commissaires aux comptes  
4, Place maréchal Casablanca  
Tél : 05 22 27 99 15 - Fax : 05 22 20 58 99

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Bahaa Saaidi  
Associée

# BILAN ACTIF

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	DÉCEMBRE 2023			DÉCEMBRE 2022	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	24.389.239	11.625.321	12.763.918	4.064.663
	- Frais préliminaires				
	- Charges à répartir sur plusieurs exercices	24.389.239	11.625.321	12.763.918	4.064.663
	- Primes de remboursement des obligations				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	56.612.602	38.863.732	17.748.871	19.422.271
	- Immobilisation en recherche et développement	261.553	261.553		
	- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45.171.640	38.602.179	6.569.461	11.155.456
	- Fonds commercial	3.500.000		3.500.000	3.500.000
	- Autres immobilisations incorporelles	7.679.410		7.679.410	4.766.815
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	1.016.544.279	706.846.329	309.697.950	338.645.223
	- Terrains	52.719.400		52.719.400	47.719.400
	- Constructions	457.216.047	311.825.900	145.390.146	148.501.864
	- Installation techniques, matériel et outillage	384.598.881	352.908.648	31.690.233	89.835.296
	- Matériel transport	3.655.255	2.875.702	779.554	1.009.006
	- Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	48.109.002	36.634.964	11.474.038	9.825.669
	- Autres immobilisations corporelles	2.674.486	2.601.114	73.372	53.771
	- Immobilisations corporelles en cours	67.571.208		67.571.208	41.700.217
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	108.117.668	-	108.117.668	108.124.854
	- Prêts immobilisés				
	- Autres créances financières	605.373		605.373	612.559
	- Titres de participation	107.512.295		107.512.295	107.512.295
	- Autres titres immobilisés				
	<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>				
- Diminution des créances immobilisées					
- Augmentations des dettes de financement					
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1.205.663.789</b>	<b>757.335.381</b>	<b>448.328.408</b>	<b>470.257.011</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS(F)</b>	777.146.112	28.074.073	749.072.039	647.582.089
	- Marchandises	224.571.028	12.161.617	212.409.411	201.484.084
	- Matières et fournitures, consommables	343.159.729	12.607.513	330.552.216	226.247.545
	- Produit en cours	44.066.372	216.474	43.849.899	52.403.844
	- Produits intermédiaires et produits résiduels				
	- Produits finis	165.348.982	3.088.470	162.260.512	167.446.615
	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	1.079.964.565	11.882.635	1.068.081.931	877.589.166
	- Fournis. débiteurs, avances et acomptes	9.258.846		9.258.846	3.262.415
	- Clients et comptes rattachés	825.467.033	11.882.635	813.584.398	693.989.690
	- Personnel	1.414.467		1.414.467	1.201.829
	- Etat	93.620.628		93.620.628	63.174.698
	- Comptes d'associés				
	- Autres débiteurs	149.052.526		149.052.526	115.579.878
	- Comptes de régularisation-actif	1.151.067		1.151.067	380.657
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	6.000.000	403.700	5.596.300	4.614.037	
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	2.222.553		2.222.553	3.792.385	
Eléments circulants	2.222.553		2.222.553	3.792.385	
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1.865.333.230</b>	<b>40.360.408</b>	<b>1.824.972.823</b>	<b>1.533.577.676</b>	
<b>TRESORERIE</b>	<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	22.113.140		22.113.140	18.675.297
	- Chèques et valeurs à encaisser				
	- Banques, TG et CCP	21.948.559		21.948.559	18.636.830
	- Caisse, Régie d'avances et accreditifs	164.582		164.582	38.467
<b>TOTAL III</b>	22.113.140	-	22.113.140	18.675.297	
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>3.093.110.160</b>	<b>797.695.789</b>	<b>2.295.414.371</b>	<b>2.022.509.984</b>	

# BILAN PASSIF

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF		DÉCEMBRE 2023	DÉCEMBRE 2022
FINANCEMENT PERMANENT	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1.301.819.372</b>	<b>1.242.543.664</b>
	- Capital social ou personnel (1)	360.000.000	360.000.000
	- Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	- capital appelé		
	- Dont versé		
	- Prime d'émission ,de fusion,d'apport		
	- Ecart de réévaluation		
	- Réserve légale	36.000.000	32.098.678
	- Autres reserves		
	- Report à nouveau (2)	666.543.664	568.338.070
	- Résultat nets en instance d'affectation(2)		
	- Résultat net de l'exercice(2)	239.275.708	282.106.916
	<b>Total des Capitaux Propres (A)</b>	<b>1.301.819.372</b>	<b>1.242.543.664</b>
	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>4.479.563</b>	<b>5.360.563</b>
	- Subvention d'investissement	4.479.563	5.360.563
	- Provision réglementées		
	* Provisions pour amortissements dérogatoires		
	* Provisions pour investissement		
	* Provisions pour acquisition et construction logement		
	* Autres Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>243.597.949</b>	<b>89.401.754</b>	
- Emprunts obligataires			
- Autres dettes de financement	243.597.949	89.401.754	
<b>PROVISION DURABLE POUR RISQUE ET CHARGES (D)</b>			
- Provision pour risques			
- Provision pour charges			
<b>ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (E)</b>			
- Augmentation des créances immobilisées			
- Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL 1(A+B+C+D+E)</b>	<b>1.549.896.883</b>	<b>1.337.305.981</b>	
PASSIF CIRCULANT	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>514.994.585</b>	<b>462.538.864</b>
	- Fournisseurs et comptes rattachés	419.972.826	345.862.183
	- Clients créditeurs ,avances et acomptes	2.430.491	2.027.263
	- Personnel	28.150.397	31.582.303
	- Organisme sociaux	7.073.285	25.155.854
	- Etat	10.445.090	13.872.541
	- Comptes d'associés	1.045.000	1.169.999
	- Autres créanciers	44.922.534	42.492.264
	- Comptes de regularisation passif	954.963	376.457
	<b>AUTRES PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>2.587.298</b>	<b>4.311.237</b>
	<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF(Elements circulants) (H)</b>	<b>11.184.026</b>	<b>7.920.846</b>
<b>TOTAL 2(F+G+H)</b>	<b>528.765.909</b>	<b>474.770.947</b>	
TRESORERIE	<b>TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>216.751.579</b>	<b>210.433.057</b>
	- Crédits d'escompte	76.283.415	75.490.669
	- Crédits de trésorerie	120.564.597	124.801.488
	- Banques (soldes créditeurs)	19.903.567	10.140.899
<b>TOTAL 3</b>	<b>216.751.579</b>	<b>210.433.057</b>	
<b>TOTAL GENERAL 1+2+3</b>	<b>2.295.414.371</b>	<b>2.022.509.984</b>	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire(+). déficitaire (-)

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) 1/2

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	NATURE	OPERATION		EXERCICE 3 = 1+2	EXERCICE PRECEDENT 4		
		PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCEDENTS				
		1	2				
EXPLOITATION	I	<b>PRODUIT D'EXPLOITATION</b>	2.398.271.567		2.398.271.567	2.321.319.221	
		- Ventes de marchandises (en l'état)	855.972.362		855.972.362	850.655.068	
		- Vente de biens et services produits	1.506.236.050		1.506.236.050	1.399.194.025	
		<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2.362.208.412</b>		<b>2.362.208.412</b>	<b>2.249.849.092</b>	
		- Variations de stocks de produits(1)	-16.267.446		-16.267.446	34.633.873	
		- Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
		- Subventions d'exploitation	193.992		193.992	11.200	
		- Autres produits d'exploitation	406.303		406.303		
		- Reprises d'exploitation: transferts de charges	51.730.306		51.730.306	36.825.056	
		<b>Total 1</b>	<b>2.398.271.567</b>		<b>2.398.271.567</b>	<b>2.321.319.221</b>	
		II	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	1.985.924.179		1.985.924.179	1.873.029.245
		- Achats revendus(2) de marchandises	597.233.619		597.233.619	588.663.888	
		- Achats consommés(2) de matières et fournitures	640.559.865		640.559.865	594.294.900	
		- Autres charges externes	346.900.652		346.900.652	322.904.899	
		- Impôts et taxes	1.535.065		1.535.065	1.511.759	
		- Charges de personnel	314.485.717		314.485.717	288.709.258	
		- Autres charges d'exploitation	1.600.000		1.600.000	1.612.500	
	- Dotations d'exploitation	83.609.260		83.609.260	75.332.041		
	<b>Total 2</b>	<b>1.985.924.179</b>		<b>1.985.924.179</b>	<b>1.873.029.245</b>		
	III	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION(1-2)</b>			<b>412.347.388</b>	<b>448.289.976</b>	
FINANCIER	V	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	41.630.176		41.630.176	23.808.047	
		- Produits des titres de partic,et autres titre immobilisés					
		- Gains de change	31.893.634		31.893.634	16.426.659	
		- Intérêts et autres produits financiers	4.558.194		4.558.194	5.393.768	
		- Reprises financier : transfert charges	5.178.348		5.178.348	1.987.620	
		<b>Total 4</b>	<b>41.630.176</b>		<b>41.630.176</b>	<b>23.808.047</b>	
		V	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	38.839.994		38.839.994	27.320.619
		- Charges d'intérêts	17.192.945		17.192.945	6.463.138	
		- Pertes de change	18.634.930		18.634.930	15.302.329	
		- Autres charges financières	386.230		386.230	376.804	
	- Dotations financières	2.626.253		2.626.253	5.178.348		
	<b>Total 5</b>	<b>38.839.994</b>		<b>38.839.994</b>	<b>27.320.619</b>		
	VI	<b>RESULTAT FINANCIER(4-5)</b>			<b>2.798.819</b>	<b>-3.512.573</b>	
	VII	<b>RESULTAT COURANT(3+6)</b>			<b>415.137.207</b>	<b>444.777.403</b>	

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats-variation de stocks

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) 2/2

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	NATURE	OPERATION		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
		PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS		
		1	2	3=1+2	4
VII	RESULTAT COURANT (reports)				
VIII	PRODUITS NON COURANTS	85.371.209		85.371.209	4.660.336
	- Produits de cessions d'immobilisations	73.310.800		73.310.800	
	- Subventions d'équilibre			-	
	- Reprises sur subventions d'investissement	881.000		881.000	4.648.057
	- Autres produits non courants	1.133.257		1.133.257	12.279
	- Reprises non courantes : transferts de charges	10.046.153		10.046.153	
	<b>Total 8</b>	<b>85.371.209</b>		<b>85.371.209</b>	<b>4.660.336</b>
IX	CHARGES NON COURANTES	28.387.147		28.387.147	28.387.147
	- Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	73.225.876		73.225.876	
	- Subventions accordées			-	
	- Autres charges non courantes	59.152.362		59.152.362	28.108.295
	- Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	364.745		364.745	278.852
	<b>Total 9</b>	<b>132.742.983</b>		<b>132.742.983</b>	<b>28.387.147</b>
X	RESULTAT NON COURANT (8-9)			-47.371.774	-23.726.812
XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (7+10)			367.765.433	421.050.592
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	128.489.725		128.489.725	138.943.676
XIII	RESULTAT NET (11-12)			239.275.708	282.106.916
XIV	TOTAL DES PRODUITS (1+4+8)			2.525.272.952	2.349.787.604
XV	TOTAL DES CHARGES (2+5+9+13)			2.285.997.244	2.067.680.688
XVI	RESULTAT NET.(total des produits-total des charges)			239.275.708	282.106.916

NON COURANT

## ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I. Tableau de formation des résultats (T.F.R)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

				EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de marchandises (en l'etat)	855.972.362	850.655.068
	2	-	Achats revendus de marchandises	597.233.619	588.663.888
I		=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT</b>	<b>258.738.743</b>	<b>261.991.180</b>
II		+	<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>1.489.968.604</b>	<b>1.433.827.898</b>
	3		- Ventes de biens et de services produits	1.506.236.050	1.399.194.025
	4		- Variations stocks produits	-16.267.446	34.633.873
	5		- immobilisations produites par l'entreprise pour elle meme		
III		-	<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE(6+7)</b>	<b>987.460.518</b>	<b>917.199.799</b>
	6		- Achats consommés de matières et fournitures	640.559.865	594.294.900
	7		- Autres charges externes	346.900.652	322.904.899
IV		=	<b>VALEUR AJOUTEE(I+II+III)</b>	<b>761.246.829</b>	<b>778.619.279</b>
	8	+	- Subventions d'exploitations	193.992	11.200
	9	-	- Impots et taxes	1.535.065	1.511.759
	10	-	- Charge de personnel	314.485.717	288.709.258
		=	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>445.420.039</b>	<b>488.409.461</b>
		=	<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'exploitation(IBE)</b>		
	11	+	- Autres produits d'exploitation	406.303	
	12	-	- Autres charges d'exploitation	1.600.000	1.612.500
	13	+	- Reprises d'exploitation,transferts de charges	51.730.306	36.825.056
	14	-	- Dotations d'exploitation	83.609.260	75.332.041
VI		=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)</b>	<b>412.347.388</b>	<b>448.289.976</b>
VII		+ -	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>2.789.819</b>	<b>-3.512.573</b>
VIII		=	<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>415.137.207</b>	<b>444.777.403</b>
IX		+ -	<b>RESULTAT NON COURANT (+ou-)</b>	<b>-47.371.774</b>	<b>-23.726.812</b>
	15	-	- Impot sur les resultats	128.489.725	138.943.676
X		=	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>239.275.708</b>	<b>282.106.916</b>
			<b>II.Capacité d'autofinancement (C.A.F)</b>		
			<b>-Autofinancement</b>		
	1		Resultat net de l'exercice	239.275.708	282.106.916
			- Bénéfice	239.275.708	282.106.916
			- Perte		
	2	+	- Dotations d'exploitation (1)	52.897.704	48.047.154
	3	+	- Dotations financières (1)		
	4	+	- Dotations non courantes(1)		
	5	-	- Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	- Reprises financières		
	7	-	- Reprises non courantes (2)(3)	881.000	4.648.057
	8	-	- Produits des cessions d'immobilisation (1)	73.310.800	
	9	+	- Valeurs nettes d'ammortiss.des immob.cédées	73.225.876	
I			<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)</b>	<b>291.207.488</b>	<b>325.506.013</b>
	10	-	Distributions de bénéfices	180.000.000	180.000.000
II			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>111.207.488</b>	<b>145.506.013</b>



## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>10 064 663</b>	<b>14.324.576</b>						<b>24.389.239</b>
<b>Frais préliminaires</b>								
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	10.064.663	14.324.576						24.389.239
- Primes de remboursement obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>53.700.008</b>	<b>2.912.595</b>						<b>56.612.602</b>
- Immobilisation en recherche et développement	261.553							261.553
- Brevets, marques, droitset valeur similaires	45.171.640							45.171.640
- Fonds commercial	3.500.000							3.500.000
- Autres immobilisations incorporelles	4.766.815	2.912.595						7.679.410
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1.025.612.457</b>	<b>86.964.992</b>		<b>18.039.364</b>	<b>93.282.451</b>	<b>2.750.719</b>	<b>18.039.364</b>	<b>1.016.544.279</b>
- Terrains	47.719.400	5.000.000						52.719.400
- Constructions	439.654.458	14.679.000		2.994.889		112.302		457.216.047
- Installation technique, matériel et outillage	446.177.159	32.728.509		560.158	92.247.341	2.619.605		384.598.881
- Matériel de transport	4.472.816	215.000			1.032.561			3.655.255
- Mobilier, matériel de bureau et aménagements	15.344.046	2.785.146				11.600		18.117.592
- Autres immobilisations corporelles	2.651.991	29.708				7.213		2.674.486
- Immobilisation corporelles en cours	41.700.217	29.426.038		14.484.316			18.039.364	67.571.208
- Matériel informatique	27.892.368	2.101.591			2.549			29.991.410
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.089.377.128</b>	<b>104.202.163</b>		<b>18.039.364</b>	<b>93.282.451</b>	<b>2.750.719</b>	<b>18.039.364</b>	<b>1.097.546.121</b>

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	Cumul début exercice 1 "	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisation sorties 3	Cumul d'amort. fin exercice 4=1+2-3
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>6.000.000</b>	<b>5.625.321</b>		<b>11.625.321</b>
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	6.000.000	5.625.321		11.625.321
- Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>34.277.737</b>	<b>4.585.995</b>		<b>38.863.732</b>
- Immobilisation en recherche et développement	261.553			261.553
- Brevet, marques, droits et valeur similaires	34.016.184	4.585.995		38.602.179
- Fonds commercial				
- Autre immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>686.967.234</b>	<b>42.686.388</b>	<b>22.807.294</b>	<b>706.846.329</b>
- Terains				
- Constructions	291.152.595	20.785.607	112.302	311.825.900
- Installations techniques;matériel et outillage	356.341.863	18.253.203	21.686.418	352.908.648
- Matériel de transport	3.463.810	399.528	987.637	2.875.702
- Mobilier ,matériel de bureau et aménagements	33.410.746	3.237.943	13.724	36.634.964
- Autres immobilisations corporelles	2.598.221	10.107	7.213	2.601.114
- Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>727.244.971</b>	<b>52.897.704</b>	<b>22.807.294</b>	<b>757.335.381</b>

## TABLEAUX DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	
1.Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2.Provisions réglementées								
3.Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL(A)</b>								
4.Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	46.389.038	30.711.556	403.700		35.757.923	1385963,5		40.360.408
5.Autres provisions pour risques charges	4.311.237		2.222.553	364.745	518.852	3.792.385		2.587.298
6.Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL(B)</b>	<b>50.700.275</b>	<b>30.711.556</b>	<b>2.626.253</b>	<b>364.745</b>	<b>36.276.775</b>	<b>5.178.348</b>		<b>42.947.706</b>
<b>TOTAL(A+B)</b>	<b>50.700.275</b>	<b>30.711.556</b>	<b>2.626.253</b>	<b>364.745</b>	<b>36.276.775</b>	<b>5.178.348</b>		<b>42.947.706</b>

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	N° IF	SECTEUR D'ACTIVITÉ 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL 3	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL 4	VALEUR COMPTABLE NETTE 5	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE 9
							DATE DE CLÔTURE 6	SITUATION NETTE 7	RÉSULTAT NET 8	
TABID	2200914	Immobilier	10.000	95,00	2.850.000	2.850.000	31/12/2023	45.104	500	3.500
WAPH	0	Pharmaceutique	27.658.000	79,60	23.055.479	23.055.479	31/12/2023	23.157.517	8.975.549	92.304
LIDEN PHARMA	0	Commerciale	1.650.000	100,00	3.013.688	3.013.688	31/12/2023	-1.478.293	328.438	3.154.703
AXESS PHARMA	1087856	Pharmaceutique	40.000.000	100,00	42.000.000	42.000.000	31/12/2023	16.100.548	9.749.103	143.706.676
AZERYS	26133530	Traitement des plantes naturelles	9.900.000	51,00	7.695.000	7.695.000	31/12/2023	-7.654.488	-1.401.784	17.588.369
A.S.D	2227323	Recherche	1.000.000	30,00	300.000	300.000	31/12/2023	-7.648.803	2.494.964	3.499.000
PRODIMEDIC	0	Fab. Et Distrib. Dispositif Médic.	10.000.000	40,00	7.000.000	7.000.000	31/12/2023	4.911.607	-2.259.064	39
ZIWIG	0	Fab. Outil Technol. De Diagnostic et Pronostic	5.228.894	2,73	21.598.129	21.598.129	31/12/2023			
<b>TOTAL CUMULE</b>			<b>95.446.894</b>	<b>-</b>	<b>107.512.296</b>	<b>107.512.296</b>		<b>27.434.191</b>	<b>17.887.706</b>	<b>168.044.590</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	MASSES	EXERCICE (A)	EXERCICE PRÉCÉDENT (B)	VARIATION A - B	
				EMPLOIS (C)	RESSOURCES (D)
1	Financement permanent (1)	1.549.896.883	1.337.305.981		212.590.903
2	Moins actif immobilisé (2)	448.328.408	470.257.011		21.928.603
3	<b>=FOND DE ROULEMENT(1-2) (A)</b>	<b>1.101.568.476</b>	<b>867.048.970</b>		<b>234.519.506</b>
4	Actif circulant (4)	1.824.972.823	1.533.577.676	291.395.147	
5	Moins passif circulant (5)	528.765.909	474.770.947		53.994.962
6	<b>=BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>1.296.206.914</b>	<b>1.058.806.730</b>	<b>237.400.184</b>	
7	<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A-B</b>	<b>-194.638.438</b>	<b>-191.757.760</b>		<b>2.880.679</b>

	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>				<b>145.506.013</b>
Capacité d'autofinancement		291.207.488		325.506.013
Distribution de bénéfices		180.000.000		180.000.000
<b>CESSION ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS</b>		<b>73.320.800</b>		<b>5.851.383</b>
Cession d'immob. incorporelles		73.310.800		2.024.899
Cession d'immob. corporelles				
Cession d'immob. financières		10.000		3.826.483
Récupération sur créances immobilisées				
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>				<b>6.880.000</b>
Augmentation de capital, apports				
Subvention d'investissements				6.880.000
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>200.000.000</b>		<b>80.000.000</b>
<b>TOTAL I-RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>384.528.288</b>		<b>238.237.396</b>
<b>II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMO.</b>	89.880.401		<b>107.397.011</b>	
Acquisitions d'immo. incorporelles	2.912.595		678.985	
Acquisitions d'immo. corporelles	86.964.992		54.107.898	
Acquisitions d'immo. financières			52.598.129	
Acquisitions des créances immob.	2.814		12.000	
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>45.803.805</b>		<b>28.818.307</b>	
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>	<b>14.324.576</b>		<b>64.663</b>	
<b>TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>150.008.782</b>		<b>136.279.981</b>	
<b>III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT (B.F.G)</b>	237.400.184		<b>211.112.915</b>	
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>		<b>2.880.679</b>		<b>109.155.500</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>387.408.967</b>	<b>387.408.967</b>	<b>347.392.896</b>	<b>347.392.896</b>

# PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUE À L'ENTREPRISE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

## INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I-ACTIF IMMOBILISE	
A.EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisation en non-valeurs :	CHARGES REELLES
2. Immobilisation incorporelles :	COUT D'ACQUISITION
3. Immobilisation corporelles :	COUT D'ACQUISITION
4. Immobilisation financières :	LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COMPTABILISES A LEUR DATE D'ENTREE AU COUT D'ACQUISITION OU A LEUR VALEUR D'APPORT.
B.CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements :	LINEAIRE
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	SELON RISQUE
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion actif :	COURS CONNU AU MOMENT DES ECRITURES D'INVENTAIRE
II-ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A.EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks :	MP/AC&MSES:COUTDACHAT+FRAISAPPROCHEPOURPFETSFCOUTDEPRODUCTION
2. Créances :	VALEUR NOMINALE
3. Titres et valeur de placement :	PRIX D'ACQUISITION OU ENTREE EN ACTIF
B.CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	SELON DEGREE DE DEPRECIATION
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion actif :	COURS FIN DE PERIODE
III-FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation :	NEANT
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées :	SELON REGLEMENTATION
3. Dettes de financement permanent :	VALEUR NOMINALE
4. Méth d'évaluation des provisions durables pour risques et charges provisions pour dépréciation :	PERTE PROBABLE
5. Méth de détermination des écarts de conversion-passif: écarts conversion actif :	COURS FIN EXERCICE
IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant :	VALEUR NOMINALE
2. Méth d'évaluation des autres provisions pour risques & charges : provisions réglementées	RISQUE PROBABLE
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion -passif :	COURS FIN PERIODE
V- TRESORERIE	
1. Trésorerie - Actif :	VALEURS SCRIPTURALES MONETAIRES
2. Trésorerie -Passif :	ENGAGEMENTS SCRIPTURALES MONITAERES
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	SELON RISQUE

## ETAT DES DÉROGATIONS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERES ET
<b>I-DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLE FONDAMENTAUX</b>		
	NEANT	NEANT
<b>II-DEROGATION AUX METHODES D'EVALUATION</b>		
	NEANT	NEANT
<b>III-DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESES</b>		
	NEANT	NEANT

## TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	DÉC-2023	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON RECOUVREE	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS SURETAT ET ORGANISMES	MONTANTS SUR LES ENTREPRISES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
<b>DE L'ACTE IMMOBILISE</b>	<b>605.373</b>	<b>605.373</b>						
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	605.373	605.373						
<b>DE L'ACTE CIRCULANT</b>	<b>1.079.964.565</b>	<b>868.700</b>	<b>902.397.522</b>	<b>176.698.344</b>	<b>193.192.339</b>	<b>322.731.930</b>	<b>215.544.464</b>	<b>80.038.092</b>
- Fournisseur débiteurs, avances et acomptes	3.262.415		9.258.846		9.032.241			
- Clients et comptes rattachés	715.765.039		768.655.202	56.811.831	179.880.577	229.111.302	95.714.449	80.038.092
- Personnel	1.201.829	868.700	545.767					
- Etat	63.174.698		93.620.628			93.620.628		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	115.579.878		29.166.013	119.886.513	4.279.522		119.830.014	
-Compte de régularisation-Actif	380.657		1.151.067					
<b>TOTAL</b>	<b>1.080.569.939</b>	<b>1.474.073</b>	<b>902.397.522</b>	<b>176.698.344</b>	<b>193.192.339</b>	<b>322.731.930</b>	<b>215.544.464</b>	<b>80.038.092</b>

## TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSE			
	DÉC-2022	PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHU ET NON RECOUVREE	MONTANT EN DEVISES	MONTANTS VIS-A-VIS DE L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS VIS-A-VIS DES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>243.597.949</b>	<b>96.433.019</b>	<b>147.164.931</b>					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	243.597.949	96.433.019	147.164.931					
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>514.994.585</b>	<b>3.987.978</b>	<b>467.336.469</b>	<b>43.670.138</b>	<b>318.300.130</b>	<b>10.445.090</b>	<b>661.142</b>	<b>28.067.714</b>
- Fournisseurs et comptes rattachés	419.972.826		401.576.882	18.395.944	286.011.865		638.007	28.067.714
- Clients créditeurs, avances et acomptes	2.430.491		2.430.491		754.090			
- Personnel	28.150.397		28.139.047	11.350				
- Organismes sociaux	7.073.285		7.073.285					
- Etat	10.445.090		10.445.090			10.445.090		
- Comptes d'associés	1.045.000		1.045.000					
- Autres créanciers	44.922.534	3.987.978	15.671.712	25.262.844	31.534.175		23.136	
- Comptes de régularisation-passif	954.963		954.963					
<b>TOTAL</b>	<b>758.592.534</b>	<b>100.420.997</b>	<b>614.501.399</b>	<b>43.670.138</b>	<b>318.300.130</b>	<b>10.445.090</b>	<b>661.142</b>	<b>28.067.714</b>

## TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MANTONT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE 1	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET 2 3	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEES A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES					
		NEANT			
SURETES REÇUS					
		NEANT			

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION	NÉANT	NÉANT
CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION	NÉANT	NÉANT



## ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions - Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Cautions : - Caution envers SERVICE ALCOOL	756.000	756.000
- Acte de caution solidaire envers ARAB BANK en garantie de la filiale AXESS PHARMA détenue à cent pour cent par Sothema	16.000.000	16.000.000
- Acte de caution solidaire envers CREDIT DU MAROC en garantie de la filiale PRODIMEDIC détenue à hauteur de 4% par Sothema	23.000.000	
<b>TOTAL</b>	<b>39.756.000</b>	<b>16.756.000</b>

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
CAUTION DE SOPHACENTRE EN GARANTIE DE SOPHADIM (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE UGP SOPHANORD EN GARANTIE DE DISTRIPHAK (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHANORD EN GARANTIE DE DISPHAT	150.000	150.000
CAUTION DE SOPHAFES EN GARANTIE DE REPHAR (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOPHADIM EN GARANTIE DE GLOBADIS (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5	5.000.000	5.000.000
CAUTION DE ABDELAZIZ ELMGHARI EN GARANTIE DE UPHAG (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE CPRE (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE SOREMED EN GARANTIE DE LODIMED (MONTANT DÛ)		
CAUTION DE PHARMA 5 EN GARANTIE DE MD5 MARRAKECH	450.000	450.000
CAUTION DIVERSE DE PHARMA RIF REPARTITION		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>5.600.000</b>	<b>5.600.000</b>

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...

**RAPPORT SPÉCIAL  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

Aux actionnaires

**Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)**

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle qu'amendée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en Oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE**

**1.1 Avances sur compte courant au profit de PRODIMEDIC**

**Personne / entité intéressée**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 40%.

**Nature et objet de la convention**

Cette convention porte sur les avances sur comptes courants en faveur de PRODIMEDIC, rémunérées au taux de 5.25%.

**Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir du 08/03/2023 et conclue pour une durée de 6 ans.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société PRODIMEDIC des avances en comptes courants rémunérées au taux de 5.25%.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. : le montant des produits d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 170 KMAD.
- Montant versé en 2023 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2023, d'un montant de 4 000 KMAD relatif à cette convention.
- Montant encaissé en 2023 : Aucun encaissement n'a été reçu en 2023.
- Solde du compte courant : le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2023 à 4 187 KMAD.

**1.2 Caution consentie par SOTHEMA en faveur de PRODIMEDIC « convention non écrite »**

**Personne / entité intéressée :**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 40%.

### **Nature et objet de la convention :**

Par cette convention, SOTHEMA se porte caution personnelle non solidaire et séparée pour 23 600 KMAD dans le cadre d'un crédit globale d'investissement d'un montant de 80 000 KMAD en faveur de la filiale PRODIMEDIC.

### **Modalités de la convention :**

- Conditions financières : Aucune rémunération n'est prévue dans le cadre de cette convention.
- Le montant de la caution de la SOTHEMA en faveur de PRODIMEDIC à fin décembre 2023 est de 23 000 KMAD.

## **1.3 CONTRAT DE LICENCE DU BREVET AVEC ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD) « CONVENTION EN COURS DE FORMALISATION »**

### **Personne / entité intéressée :**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 30%.

### **Nature et objet de la convention :**

Cette convention, encours de formalisation, porte sur le versement de royalties à ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD) en contrepartie de l'exploitation du brevet.

### **Modalités de la convention :**

- Conditions financières : la société ASD prévoit de facturer des royalties d'un taux de 30% du chiffre d'affaires généré par l'exploitation dudit brevet. Ces royalties serviront au remboursement du compte courant de la filiale.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. : le montant de la provision comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 3 499 KMAD (HT) soit l'équivalent de 4 199 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2023 : Aucun décaissement au cours de l'exercice.
- Solde de la dette en 2023 : Le solde de la dette à fin décembre 2023 s'élève à 4 199 KMAD (TTC) (provision FNP).

## **2.CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

### **2.1 Convention de prestation de services avec la société FARMALAC**

#### **• Personne / entité intéressée :**

- Mr Moulay Rachid Cherkaoui : actionnaire AZERYYS et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

#### **• Nature et objet de la convention :**

Cette convention porte sur les honoraires de conseil stratégique. Cette convention non écrite a été entérinée par le Conseil d'Administration en date du 28 mars 2023.

#### **• Modalités de la convention :**

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir du 16/12/2021 et conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société MTECH INVEST facture à SOTHEMA S.A. des honoraires.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2023 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 277 KMAD (HT) soit l'équivalent de 330 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2023 : la société a réglé l'intégralité de la charge. Le solde de la dette est nul au 31 décembre 2023.

## **2.2 CONVENTION D'HONORAIRES AVEC PHARMACIE MERCURE**

### **• Personne / entité intéressée :**

- Mr Mohamed Tazi : administrateur de FARMALAC et directeur exécutif de SOTHEMA S.A.
- Mr Serifi Mounir : administrateur de FARMALAC et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.
- Mme Lamia Tazi : Administrateur de FARMALAC et président directeur général de SOTHEMA S.A.

### **• Nature et objet de la convention :**

Cette convention porte sur les achats d'articles de conditionnement et produits finis. Cette convention non écrite a été entérinée par le Conseil d'Administration en date du 23 mars 2015.

### **• Modalités de la convention :**

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir du 1er avril 2014 pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société FARMALAC facture à SOTHEMA S.A. des achats d'articles de conditionnement et produits finis selon la commande.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2023 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 75 664 KMAD (HT) soit l'équivalent de 82 294 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2023 : la société a réglé au cours de l'exercice 2023, un montant de 80 102 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2023 s'élève à 3 916 KMAD (TTC).

## **2.3.2.3 CONVENTION D'HONORAIRES AVEC PHARMACIE MERCURE**

### **• Personne intéressée :**

- Mme Salma Tazi : Administrateur et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

### **• Nature et objet de la convention :**

Cette convention porte sur la vente des produits Sothema à la Pharmacie Mercure.

### **- Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : en vertu de cette convention, la SOTHEMA facture à la pharmacie « Mercure » la vente des produits pharmaceutiques.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2023 : la SOTHEMA S.A. a facturé à la pharmacie « Mercure » un montant de 129 KMAD (HT) soit l'équivalent de 137 KMAD (TTC) correspondant à la vente des produits pharmaceutiques.
- Montant des règlements : la société a encaissé un montant de 129 KMAD (TTC) courant l'exercice 2023.
- Solde de la créance : le solde de la créance est de 34 KMAD (TTC).

## **2.4.2.4 Convention de prestation avec la société « Beta Rest »**

### **Personne / entité intéressée**

- Mr Tazi Mohamed, directeur exécutif de SOTHEMA S.A. et co-gérant de Beta Rest.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention conclue le 1er juin 2008, porte sur la prestation de restauration au profit de la SOTHEMA S.A.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : au titre de cette convention, la société « Beta Rest » facture à SOTHEMA S.A. des prestations de restauration selon la consommation.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2023 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 3 508 KMAD (HT) soit l'équivalent de 3 869 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2023 : la société a réglé au cours de l'exercice 2023, un montant de 3 516 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le montant de la dette au 31 décembre 2023 est de 375 KMAD (TTC).

## **2.5 Prestation de façonnage de produits finis au profit d'AFRIC-PHAR**

### **Personne / entité intéressée**

- Mr Sefrioui Mohammed, membre des conseils d'administration d'AFRIC-PHAR et de SOTHEMA S.A.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention conclue le 1er novembre 2002, porte sur le façonnage de produits finis par la SOTHEMA S.A. au profit d'AFRIC-PHAR.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : en application de cette convention, la société SOTHEMA S.A. facture à « Afric-Phar » des produits ou des prestations selon les besoins.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2023 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 2 486 KMAD (HT) soit l'équivalent de 2 983 KMAD (TTC).
- Montant encaissé en 2023 : la société a encaissé un montant de 3 212 KMAD (TTC).
- Solde de la créance : Le solde de la créance est nul au 31 décembre 2023.

## **2.6 Prestation de travaux d'aménagements avec PLUMAG**

### **Personne / entité intéressée**

- Mr. Nabil Lahlou, administrateur de PLUMAG et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention porte sur la fourniture de matériel de construction et d'aménagement à la SOTHEMA S.A.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société PLUMAG facture à SOTHEMA S.A. du matériel suivant la commande.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. en 2023 : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 1 622 KMAD (HT) soit l'équivalent de 1 964 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2023 : la société a réglé au cours de l'exercice 2023, un montant de 1 946 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : le montant de la dette est nul au 31 décembre 2023.

## **2.7 Prestation d'achats divers avec MAZHAR**Personne / entité intéressée

- M'hammed Tazi : administrateur de MAZHAR et partie liée de certains actionnaires de SOTHEMA S.A.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention porte sur les achats de matières premières.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société MAZHAR facture à SOTHEMA S.A. des achats de matières selon la commande.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 65 065 KMAD (HT) soit l'équivalent de 69 619 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2023 : la société a réglé au cours de l'exercice 2023, un montant de 71 223 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la dette : Le solde de la dette est nul au 31 décembre 2023.

## **2.8 Prestation de ventes de marchandises au profit de WEST AFRIC PHARMA**

### **Personne / entité intéressée**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 79,6%.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention porte sur la vente de marchandises à la filiale sénégalaise WEST AFRIC PHARMA.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société SOTHEMA facture à WAPH des marchandises suivant la commande.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2023 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 62 545 KMAD.
- Montant encaissé en 2023 : la société a encaissé un montant de 46 136 KMAD (TTC).
- Solde de la créance en 2023 : le montant de la créance à fin décembre 2023 s'élève à 57 092 KMAD (TTC).

## **2.9 Avances sur compte courant au profit de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD)**

### **Personne / entité intéressée**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 30%.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de ADVANCED SCIENTIFIC DEVELOPEMENTS (ASD) et la facturation des loyers de domiciliation.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société ASD des avances en comptes courant. Par ailleurs, la SOTHEMA facture à la société ASD les loyers de la domiciliation.
- Montant versé en 2023 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2023, d'un montant de 600 KMAD relatif à cette convention.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA en 2023 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 12 KMAD soit l'équivalent de 14 KMAD (TTC).
- Montant encaissé en 2023 : Aucun encaissement au cours de l'exercice.
- Solde du compte courant : Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2023 à 17 967 KMAD. Le montant de la créance au 31 décembre 2023 s'élève à 14 KMAD (TTC).

## **2.10 Avances sur compte courant au profit de AXESS PHARMA**

### **Personne / entité intéressée**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de AXESS PHARMA.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société AXESS PHARMA des avances en comptes courant.
- Montant versé en 2023 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2023, d'un montant de 3 698 KMAD relatif à cette convention.
- Produits financiers comptabilisés par la SOTHEMA S.A. : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 3 362 KMAD.
- Solde du compte courant : Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2023 à 76 274 KMAD.

## **2.11 Caution consentie par SOTHEMA en faveur de AXESS PHARMA « convention non écrite »**

### **Personne / entité intéressée**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

### **Nature et objet de la convention**

Par cette convention, le Conseil d'Administration de la SOTHEMA autorise son Président Directeur Dénéral à signer des cautions, avals ou garanties au profit de la filiale AXESS PHARMA, dans la limite d'un montant globale de 30 000 KMAD (l'encours de l'emprunt contracté par AXESS PHARMA, objet de la convention, est de 3 401 KMAD au 31 décembre 2023).

### **Modalités de la convention**

- Conditions financières : Aucune rémunération n'est prévue dans le cadre de cette convention.
- Le montant de la caution de la SOTHEMA en faveur de AXESS PHARMA à fin décembre 2023 est de 16 000 KMAD.

## **2.12 Prestation de refacturations de charges à AXESS PHARMA**

### **Personne / entité intéressée**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.



### **Nature et objet de la convention**

Cette convention porte sur la refacturation des prestations de service.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention prend effet à partir de sa date de conclusion pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société SOTHEMA refacture à AXESS PHARMA des prestations de service. Par ailleurs, AXESS PHARMA facture des achats de produits finis selon la commande.
- Produits comptabilisés par la SOTHEMA S.A. en 2023 : le montant du produit comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 18 830 KMAD soit l'équivalent de 19 920 KMAD (TTC).
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. : le montant de la charge comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 1 386 KMAD (HT) soit l'équivalent de 1 386 KMAD (TTC).
- Montant des règlements en 2023 : la société a encaissé un montant de 14 908 KMAD (TTC) et a réglé un montant de 1 445 KMAD (TTC) relatif à cette convention.
- Solde de la créance et de la dette en 2023 : les soldes de la créance et de la dette s'élèvent respectivement à 38 622 KMAD (TTC) et 3 KMAD (TTC) au 31 décembre 2023.

## **2.13 Avances sur compte courant au profit de LEIDEN PHARMA**

### **Personne / entité intéressée**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de LEIDEN PHARMA, rémunérées au taux de 4.66%.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société LEIDEN PHARMA des avances en comptes courant rémunérées au taux de 4.66%.
- Produits financiers comptabilisés par la SOTHEMA S.A. : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 195 KMAD.
- Montant des règlements en 2023 : Aucune avance n'a été versée et la société n'a pas reçu de règlement au cours de l'exercice relatif à cette convention.
- Solde du compte courant : Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2023 à 4 136 KMAD.

## **2.14 Convention d'achat de produits finis conclue avec LEIDEN PHARMA**

### **Personne / entité intéressée**

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 100%.

### **Nature et objet de la convention**

Cette convention porte sur l'achat de produits finis auprès de la filiale LEIDEN PHARMA.

### **Modalités de la convention**

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.

- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, la société LEIDEN PHARMA facture à SOTHEMA S.A. des achats de produits finis selon la commande.
- Charges comptabilisées par la SOTHEMA S.A. : le montant de la charge comptabilisé relatif à l'achat des produits finis s'élève à 3 245 KMAD (HT) soit l'équivalent de 3 245 KMAD (TTC).
- Montant décaissé en 2023 : la société a réglé au cours de l'exercice 2023, un montant de 3 573 KMAD relatif à cette convention.
- Solde de la dette en 2023 : Le solde de la dette est débiteur à hauteur de 1 026 KMAD (TTC) au 31 décembre 2023.

## 2.15 Avances sur compte courant au profit de AZERYYS

### Personne / entité intéressée

- Filiale de la SOTHEMA détenue à hauteur de 51%.

### Nature et objet de la convention

Cette convention porte sur les avances sur compte courant en faveur de AZERYYS, rémunérées au taux de 4.66%.

### Modalités de la convention

- Durée/Prise d'effet : cette convention est conclue pour une durée indéterminée.
- Conditions financières : dans le cadre de cette convention, SOTHEMA verse à la société AZERYYS des avances en comptes courant rémunérées au taux de 4.66%.
- Produits financiers comptabilisés par la SOTHEMA S.A. : le montant du produit d'intérêts comptabilisé par la société au titre de cette convention s'élève à 531 KMAD.
- Montant versé en 2023 : la société a versé une avance sur le compte courant au cours de l'exercice 2023, d'un montant de 4 950 KMAD relatif à cette convention.
- Montant encaissé en 2023 : la société a encaissé un montant de 1 000 KMAD (TTC).
- Solde du compte courant : Le solde du compte courant s'élève au 31 décembre 2023 à 17 178 KMAD.

Casablanca, le 19 avril 2023

### Les Commissaires aux comptes



DELOITTE AUDIT  
Sakina Bensouda  
Associé



A. SAIDI ET ASSOCIÉS  
Bahaa Saaidi  
Associée

**RAPPORT DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUR LES  
COMPTES CONSOLIDÉS  
2023**

Aux actionnaires

**Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A)**

BP n° 1, Zone industrielle Bouskoura Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU  
1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société de Thérapeutique Marocaine (SOTHEMA S.A.) et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 518 510 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 263 752 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

## **Provision pour avantages au personnel**

### **Risque identifié**

La SOTHEMA S.A. a mis en place un régime d'avantage postérieur à l'emploi à prestations définies relatif à la couverture médicale. La société s'engage à payer des prestations convenues au personnel en activité ou retraité. La valeur actuarielle de cet avantage du personnel est comptabilisée en tant que provision pour un montant de 22 535 KMAD au 31 décembre 2023.

L'évaluation de l'engagement à ce régime à prestations définies ainsi que de la charge de l'exercice requiert des jugements importants de la Direction pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir, dont les principales concernent les taux d'actualisation et d'inflation, ainsi que des hypothèses démographiques comme le taux d'évolution à long terme des salaires et la table de mortalité.

Des variations de chacune des hypothèses clés sous-jacentes aux évaluations peuvent avoir une incidence significative sur la détermination de la provision comptabilisée ainsi que sur le résultat du groupe. Dans ce contexte, la Direction fait appel à un actuaire externe pour l'assister dans la détermination de ces hypothèses.

Nous avons considéré l'évaluation de l'engagement résultant du régime à prestations définies comme un point clé de notre audit compte tenu du montant de l'engagement, du jugement inhérent à la détermination des principales hypothèses actuarielles ou démographiques sous-jacentes et de la sensibilité qui en résulte.

### **Réponse d'audit**

Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation de l'engagement au titre de l'avantage postérieur à l'emploi sous forme de régime à prestations définies.

Avec l'assistance de nos experts, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- Apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (table de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux).

Nos autres travaux ont consisté à :

- Sur base de sondages, contrôler la correcte transcription, dans le calcul des engagements effectué par l'actuaire externe de la société, des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément

aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre

son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Casablanca, le 19 avril 2024**

### Les Commissaires aux comptes



DELOITTE AUDIT  
M. Saïd Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C" - Immeuble 2, Le Morina  
Casablanca  
Tél : 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 88  
Fax : 05 22 22 40 18 / 47 55

**DELOITTE AUDIT**  
Sakina Bensouda  
Associé



A. Saïdi & Associés  
Commissaires aux comptes  
4, Place maréchal Casablanca  
Tél : 05 22 27 99 15 - Fax : 05 22 20 58 90

**A. SAAIDI ET ASSOCIES**  
Bahaa Saïdi  
Associée

**ÉTATS FINANCIERS  
CONSOLIDÉS  
2023**



# 1. ETATS FINANCIERS

## 1.1. BILAN CONSOLIDÉ

au 31/12/2023

ACTIF <small>KMAD</small>	NOTE	DÉC-2023	DÉC-2022
Immobilisations incorporelles	Note 4.2	27.908	24 939
Ecart d'acquisition	Note 4.1	34.662	34 662
Immobilisations corporelles	Note 4.3	824.714	840 069
Titres mis en équivalence		2.097	3 284
Autres actifs financiers		24.520	22 592
Impôts différés	Note 4.12	2.533	3 929
Autres actifs long terme		22.155	17 368
<b>Actifs non-courants</b>		<b>938.589</b>	<b>946 844</b>
Stocks et en-cours	Note 4.4	807.991	705 018
Clients et autres débiteurs	Note 4.5	932.762	769 887
Créances d'impôt		16.451	-
Autres actifs courants		700	209
VMP et autres placements	Note 4.6	5.596	4 614
Disponibilités	Note 4.7	47.796	44 934
<b>Actifs courants</b>		<b>1.811.297</b>	<b>1 524 663</b>
<b>Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2.749.885</b>	<b>2 471 507</b>

PASSIF <small>KMAD</small>	DÉC-2023	DÉC-2022
Capital	360.000	360 000
Réserves	875.321	785 732
Réserves de conversion groupe	1.476	2 977
Résultat de l'exercice	262.758	266 617
<b>Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>1.499.556</b>	<b>1 415 326</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>18.954</b>	<b>18 353</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1.518.510</b>	<b>1 433 679</b>
Emprunts et dettes financières	129.816	92 452
Engagements envers le personnel	22.534	25 008
Autres provisions	2.782	3 785
Impôts différés	106.251	107 900
Autres passifs long terme	2.511	1 656
<b>Passifs non courants</b>	<b>263.894</b>	<b>230 801</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	372.003	259 478
Provisions (part à moins d'un an)	468	537
Fournisseurs et autres créditeurs	575.832	523 924
Dettes d'impôt	5.329	10 250
Autres passifs courants	13.850	12 838
<b>Passifs courants</b>	<b>967.482</b>	<b>807 027</b>
<b>Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2.749.885</b>	<b>2 471 507</b>

## 1.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

au 31/12/2023

EN KMAD	DÉC-2023	DÉC-2022
Chiffre d'affaires	2.485.996	2 301 834
Autres produits de l'activité	431	18
Achats consommés	-1.302.571	-1 222 044
Charges externes	-353.339	-306 709
Charges de personnel	-346.290	-313 360
Impôts et taxes	-2.899	-3 259
Dotations aux amortissements	-54.639	-57 183
Dotations aux dépréciations et provisions	-31.701	-27 948
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-16.208	34 293
Autres produits et charges d'exploitation	52.823	36 453
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>431.603</b>	<b>442 094</b>
Résultat sur cession de participations consolidées		- 6 542
Autres produits et charges opérationnels	-43.056	-15 506
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-43.056</b>	<b>-22 048</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	468	456
Coût de l'endettement financier brut	-20.364	-10 025
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-19.896</b>	<b>-9 569</b>
Autres produits et charges financiers	19.272	6 461
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>19.272</b>	<b>6 461</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>-123.845</b>	<b>-149 787</b>
Q-P de résultat des entreprises associées	-325	-16
Résultat des activités destinées à être abandonnées ou cédées	-	-
<b>Résultat Net Total</b>	<b>263.752</b>	<b>267 134</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>262.758</b>	<b>266 616</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>-994</b>	<b>-518</b>
Nombre d'actions	7.200.000	7 200 000
Résultat par action	36,5	37,0
Résultat dilué par action	36,5	37,0

## 1.3. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

EN KMAD	DÉC-2023	DÉC-2022
Résultat net consolidé de l'exercice	263.752	267 134
Réévaluation des immobilisations incorporelles et corporelles		67 982
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Couverture de flux de trésorerie	-	-
Écarts actuariels IAS19*	4.570	3 524
Impôts différés reconnus en capitaux propres	-1.599	-19 509
Réserves de conversion	-1.894	4 651
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1.077	56 648
<b>Consolidated comprehensive income of the period</b>	<b>264.829</b>	<b>323 782</b>

\* Détail de l'ID est présenté dans des impôts différés

## 1.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

au 31/12/2023

KMAD	DÉC-2023	DÉC-2022
<b>Résultat net total consolidé</b>	<b>263.752</b>	<b>267 134</b>
Ajustements :		
Elim. du résultat des mises en équivalence	325	16
Elim. des amortissements et provisions	55.455	52 196
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-119	5 852
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>319.413</b>	<b>325 198</b>
Elim. de la charge (produit) d'impôt	123.845	149 787
Elim. du coût de l'endettement financier net	19.896	9 569
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>463.154</b>	<b>484 554</b>
Incidence de la variation du BFR	-216.864	-173 624
Impôts payés	-146.343	-154 496
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>99.946</b>	<b>156 434</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-117.666	-70 103
Acquisition d'actifs financiers	-	-21 598
Variation des prêts et avances consentis	-1.924	-82
Subventions d'investissement reçues	3.478	8 997
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	73.311	3
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-42.801</b>	<b>-82 783</b>
Augmentation de capital	-	-7 000
Emission d'emprunts	154.196	80 214
Remboursement d'emprunts	-16.218	-40 188
Intérêts financiers nets versés	-19.129	-8 826
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-180.000	-180 000
Autres flux liés aux opérations de financement	-4.201	35 852
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-65.949</b>	<b>-119 948</b>
Incidence de la variation des taux de change	-60	212
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-8.864</b>	<b>-46 085</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>39.288</b>	<b>85 374</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>30.425</b>	<b>39 288</b>

## 1.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

au 31/12/2023

KMAD	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Autres	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts non assortis de contrôle	Total capitaux propres
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2022,12</b>	<b>360.000</b>	<b>665.002</b>	<b>278.849</b>	<b>-828</b>	<b>-8.493</b>	<b>1.294.529</b>	<b>-4.770</b>	<b>1.289.759</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1		278.849	-278.849			0		0
Dividendes versés		-180.000				-180.000		-180.000
Augmentation de capital		-		-		0		
Variation de l'auto-contrôle								
Changement de méthodes comptables		0						
Variation des taux de change	0	0	0	3.806	0	3.806	846	4.651
Résultat de l'exercice			266.616			266.616	518	267.134
Autres mouvements		27.943	0		2.432	30.375	21.759	52.134
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2022,12</b>	<b>360.000</b>	<b>791.793</b>	<b>266.617</b>	<b>2.977</b>	<b>-6.061</b>	<b>1.415.326</b>	<b>18.353</b>	<b>1.433.679</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1		266.616	-266.616					0
Dividendes versés		-180.000				-180.000		-180.000
Augmentation de capital								0
Variation de l'auto-contrôle								0
Variation des taux de change				-1.501		-1.501	-393	-1.894
Résultat de l'exercice			262.758			262.758	994	263.752
Autres mouvements		1			2.971	2.972		2.972
<b>Situation à la clôture de l'exercice 2023,12</b>	<b>360.000</b>	<b>878.411</b>	<b>262.758</b>	<b>1.477</b>	<b>-3.090</b>	<b>1.499.556</b>	<b>18.954</b>	<b>1.518.510</b>

**NOTES AUX ÉTATS  
FINANCIERS  
CONSOLIDÉS  
2023**

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

### 2.1. Référentiel comptable et déclaration de conformité

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD), le dirham est la devise de reporting groupe.

Les présents états financiers consolidés du Groupe SOTHEMA ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IAS/IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations IFRS sont appliquées dans les comptes du Groupe SOTHEMA de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés le 28 mars 2024 à 12H00 par le Conseil d'administration de la société mère consolidante « SOCIETE THERAPEUTIQUE MAROCAINE » par abréviation « SOTHEMA – S.A », société anonyme au capital de 360.000.000,00 de dirhams divisés en 7.200.000 actions d'une valeur nominale de 50 DH chacune.

### 2.2. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives bilan et PL entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes ont été éliminées.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

#### **Filiales**

Conformément à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de toutes les entités que le Groupe contrôle directement ou indirectement.

Toutes sociétés qui sont contrôlées par le Groupe, c'est-à-dire dans lesquelles le Groupe a le pouvoir de décider des politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir les bénéfices des activités, sont des filiales du Groupe et sont intégrées globalement. Le contrôle est présumé exister dès lors que le Groupe détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote d'une société (sont pris en compte les droits de votes existants et les droits de votes potentiels immédiatement exerçables ou convertibles) et qu'il n'y a aucun autre actionnaire qui détient un droit significatif lui permettant d'exercer un veto ou de bloquer les décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle prises par le Groupe.

Les intérêts minoritaires (ou « participations ne donnant pas le contrôle ») représentent la part du résultat et des actifs nets détenus par des tiers. Ils sont présentés séparément des résultats et des capitaux propres attribuables au Groupe dans le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et au bilan.

#### **Entreprises associées et Co-entreprise**

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une co-entreprise. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions liées aux politiques opérationnelle et financière de l'entreprise sans détenir ni le contrôle exclusif, ni le contrôle conjoint sur ces politiques. Les participations dans les entreprises associés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IFRS11. L'écart d'acquisition lié à ces sociétés est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Une co-entreprise résulte d'un accord contractuel par lequel le Groupe et d'autres partenaires s'entendent pour mener une activité économique dans le cadre d'un contrôle conjoint. Les participations dans de telles sociétés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 1er Janvier 2012 conformément à la norme IFRS11. Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », le Groupe comptabilise selon la méthode de mise en équivalence les partenariats dans lesquels il exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties (joint-ventures ou co-entreprises). Le contrôle est considéré comme conjoint lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime du Groupe et des autres parties partageant le contrôle.

Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et coentreprises », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion opérationnelle et la politique financière sont également mises en équivalence. Ces sociétés sont appelées entreprises associées. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill et inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant au Groupe dans le montant total du résultat global comptabilisé par les entreprises associées et les co-entreprises, ajustée des éventuelles pertes de valeur de la participation nette.

### **Dates de clôture des comptes des sociétés consolidées**

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes annuels arrêtés pour l'exercice 2023 qui va du 01/01/2023 au 31/12/2023.

## **2.3. Méthodes et règles d'évaluation**

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### **2.3.1. Utilisation d'estimation**

La préparation des états financiers, conformément aux normes IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et de jugements pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les principales estimations retenues par le Groupe sont décrites dans les notes suivantes :

- Calculs actuariels conforme à la norme IAS 19 pour déterminer la provision des avantages au personnel.
- Expertise immobilière effectué par un expert indépendant pour la réévaluation des terrains dans le cadre de l'IAS 16
- Utilisation d'un modèle d'estimation des pertes attendues sur les créances suivant la norme IFRS 9.
- Adoption d'un taux d'actualisation estimé dans le cadre de l'IFRS 16 pour déterminer les droits d'utilisation et les dettes correspondantes.

Le Groupe SOTHEMA procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte des paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

### **2.3.2. Changement de méthodes comptables**

En application de la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs", le groupe a constaté une correction (rétrospective) de l'impact IAS 19 portant sur les avantages au personnel pour se conformer au taux d'inflation et le turn over recommandés en se basant sur la dernière mise à jour des données actuarielles.

### 2.3.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe, comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles fait l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est enregistré dans le compte de résultat sur la ligne Amortissement des incorporels.

Le Groupe dispose d'un Fonds commercial qualifié sous IAS 38 en immobilisation incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée. Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indicateurs est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Le groupe procède annuellement en fin d'exercice aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et GW de ses entités comme prévu par la norme IAS 36. Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé lors des tests effectués et donc n'ayant constaté aucune dépréciation de cette nature sur les comptes consolidés du groupe Sothema au 31 décembre 2023.

#### **Travaux liés à la recherche et de développement réalisés en interne**

Conformément à IAS 38, Immobilisations incorporelles, une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus de l'actif iront au Groupe et si le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable. Ces critères n'étant pas respectés pour les frais de recherche internes, ces derniers sont comptabilisés en charges, en Frais de recherche et développement, dès lors qu'ils sont encourus.

En raison des contraintes liées aux autorisations réglementaires et à la complexité du processus de recherche et de développement, les critères IAS 38 d'immobilisation des travaux R&D du groupe ne sont pas réputés remplis. Par conséquent, les coûts engagés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel elles sont rattachées.

#### **Recherche et développement acquis séparément**

Les travaux de recherche et développement acquis séparément sont comptabilisés en tant qu'actifs, car les critères de reconnaissance des actifs incorporels sont considérés comme toujours satisfaits.

Les acquisitions auprès de tiers de droits relatifs à des R&D et spécialités pharmaceutiques n'ayant pas encore abouties (n'ayant pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché) sont comptabilisées à l'actif. Ces droits sont amortis linéairement, à partir de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché, sur leur durée d'utilité.

#### **Autres immobilisations incorporelles**

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsqu'elle est inférieure.

Les licences, autres que celles relatives à des spécialités pharmaceutiques ou à des projets de recherche, notamment les licences de logiciels sont immobilisées sur la base du coût d'acquisition comprenant les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation des logiciels. Les licences de logiciels sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité pour le Groupe (3 à 5 années).

Les coûts de développement des logiciels développés en interne, relatifs à la création ou à l'amélioration de ces derniers sont immobilisés dès lors que les critères de comptabilisation des immobilisations de la norme IAS 38 sont respectés. Ils sont amortis linéairement sur la durée d'utilité des logiciels dès lors qu'ils sont prêts à être utilisés.



### 2.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

La norme IAS 16 prévoit le calcul des amortissements en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

- Pour les constructions et leur composants --> durée estimée entre 8 et 50 ans
- Pour les installations techniques, matériel et outillage et leur composant --> durée estimée entre 8 et 50 ans

Conformément à IAS 36 sur les dépréciations d'actifs corporels, lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indications est effectué à chaque date d'arrêté annuel.

Liste des Unités Génératrices de Trésorerie objets des tests de dépréciation :

- FS(Comprime+Gellule)
- FS (EFFERVESCENT)
- FS (CEPHALO)
- SUPPOSITOIRES
- PENICILLINES
- SOLUT<sup>o</sup>(sirop+amp S.U.E)
- UNITE DE SOLUTE MASSIF 1
- UBS AMPOULES INJECTABLES
- UBS SERINGUES GELS
- UBS SERINGUES LIQUIDES
- UBS COLLYRES
- UBS SOLUTES INJECTABLES
- UBS Biotech
- CONDITIONNEMENT
- AIN SEBAA

### 2.3.5. Contrats de location

En application de la norme IFRS16, un droit d'utilisation est reconnu à l'actif en contrepartie d'une dette locative au passif. L'analyse des durées, notamment pour les constructions prend en compte la durée contractuelle minimale à laquelle s'ajoutent les périodes résiliables et les renouvellements possibles, dès lors que le Groupe est raisonnablement certain de les exercer.

Ce retraitement inclue les deux catégories de contrats IFRS 16, à savoir, les contrats de location simple éligibles et les contrats de location financement (crédit-bail).

### 2.3.6. Stock

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré ou selon la méthode FIFO « premier entré, premier sorti » selon la nature des stocks.

Le coût des produits finis comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des stocks est supérieure à leur valeur nette de réalisation.

Les comptes des stocks consolidés sont impactés par les éliminations des marges sur stocks des cessions intragroupes.

### 2.3.7. Créances et dettes

Les créances clients font parties des actifs courants.

Les dettes fournisseurs font parties des passifs courants.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont soumises au modèle de dépréciation conformément à IFRS 9 menant à constater sur les comptes consolidés une dotation complémentaire ou reprise en ajustement de l'impact enregistré en social.

La méthode ECL retenue consiste à déterminer pour chaque exercice un taux de perte attendue obtenue par rapport au CA HT en fonction de l'ancienneté de la créance échue non encore encaissée. Ainsi, en se basant l'historique des dix dernières années un taux moyen ECL est adopté pour le calcul de l'impact.

#### Détail de l'impact IFRS 9 de l'exercice 2023

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dép./rep. des comptes clients ratt.	-15	-	-	-71	-	-	-	-	-	-86
<b>TOTAL</b>	<b>-15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-71</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-86</b>

### 2.3.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé.

Les impôts différés actifs sont des produits d'impôts futurs et correspondent à une différence temporaire déductible ou des retraitements de consolidation imputables sur les exercices futurs.

Les impôts différés passifs sont des charges d'impôts futures et correspondent à une différence temporaire imposable ou des retraitements de consolidation imposables lors des exercices futurs.

Les actifs et les passifs d'impôt différés sont compensés selon les dispositions de la norme IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Les comptes consolidés sont impactés des impôts différés sur les déficits fiscaux transitant par le compte de résultat.

Le groupe a réalisé une étude détaillée de l'impact de l'IFRIC 23 relative aux positions fiscales incertaines, considérant les risques, les comptes consolidés sont impactés par la constatation d'un passif fiscal portant sur risques liés à l'impôt sur le résultat.

## 2.3.9. Engagements de retraite et prestations assimilées

### Description

Dans le cadre de l'évaluation de ses engagements sociaux, SOTHEMA a soumissionné un cabinet indépendant pour l'évaluation actuarielle et la comptabilisation, conformément à la norme IAS 19 révisée, des engagements sociaux relatifs aux avantages du personnel accordés au personnel actif et retraité à fin décembre 2023.

Cette mission a pour objectifs :

- L'évaluation et la comptabilisation selon la norme IAS 19 des engagements sociaux pris par SOTHEMA envers son personnel ;
- L'analyse de la sensibilité de ces engagements par rapport aux principaux paramètres.

Seul l'avantage social « couverture médicale des retraités » a été identifié par SOTHEMA comme avantage social devant faire l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation sous IAS 19.

Le périmètre des engagements sociaux de Sothema couvre alors :

- Engagement lié à la couverture médicale des retraités actuels
- Engagement lié à la couverture médicale des actifs futurs retraités

Les engagements sociaux de SOTHEMA évalués au 31.12.2023 s'élèvent à 22.535 KMAD VS 25.008 KMAD au 31.12.2022, soit une baisse de 10% de la provision dû aux changements des hypothèses actuarielles et financières, en particulier l'écart actuariel.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 60 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

### Hypothèses retenues

SOTHEMA accorde à ses employés actifs et retraités une couverture médicale à hauteur des plafonds convenus sur les conditions contractuelles dépendamment du type de prestation médicale. Les conjoints et les enfants de moins de 21 ans bénéficient également de cette couverture médicale.

Les types des prestations couvertes sont essentiellement les consultations, les visites médicales, les actes médicaux courants, les hospitalisations et interventions chirurgicales. Le personnel bénéficie également de soins dentaires, optiques et de maternité.

Les prestations sont cependant plafonnées à un montant de 130 000 MAD.

### Détail de l'impact IAS 19 à fin décembre 2023

<b>Provision 31/12/2022</b>	<b>25 008 166</b>
Charge d'intérêts	924 063
Coût des services	1 292 274
Prestations Payées	-119 632
Ecart actuariels (perte)	4 569 817
<b>Provision 31/12/2023</b>	<b>22 535 054</b>

<b>Provision 31/12/2022</b>	<b>25 008 166</b>
Dotation de l'exercice	2 216 337
Prestations payées	-119 632
Autres éléments du Résultat Global	4 569 817
<b>Provision 31/12/2023</b>	<b>22 535 054</b>

### 2.3.10. Opérations en devises et conversion des comptes des sociétés étrangères

Conformément à IAS 21, les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

En application de la norme IAS 21, l'effet des variations des cours des monnaies étrangères, chaque filiale du Groupe établit ses comptes dans la monnaie la plus représentative de son environnement économique, la monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle de la société mère est le MAD, pour les filiales est la devise du pays de présence (MAD, FCFA, EUR). Néanmoins, la devise de présentations des états financiers consolidés est le MAD, qui est également la monnaie de reporting du Groupe.

Les transactions en monnaies étrangères, c'est-à-dire des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des entités (MAD), sont initialement converties au taux de change en vigueur à la date de ces transactions :

----->Les valeurs immobilisées et les stocks acquis en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur aux dates d'acquisition. L'ensemble des créances et dettes libellées en devises est converti aux cours de change en vigueur à la date du bilan ou aux cours de couverture lorsque des opérations de couverture ont été réalisées sur le marché. Les gains et pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat ; toutefois, les différences de change qui résultent de la conversion des avances faisant partie intégrante de l'investissement net dans les filiales consolidées sont portées directement au poste Ecart de conversion dans les capitaux propres.

#### Conversion des comptes des filiales étrangères :

La conversion en dirhams de l'ensemble des actifs et passifs est effectuée au cours de la monnaie fonctionnelle de la filiale étrangère en vigueur à la date du bilan, et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base d'un cours moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté directement en capitaux propres et n'est repris en résultat qu'au moment de la cession de la filiale.

Table des taux à fin décembre 2023 utilisée pour la consolidation

SAISIE DES TAUX PAR DEVISE	TC	TMN	TMN-1	TO
EUR   Euro	0,0914	0,0913	0,0936	0,0896
MAD   Dirham Marocain	1	1	1	1
XOF   Francs CFA BCEAO	59,9916	60,1503	61,4032	58,7817

### 2.3.11. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement publiques reçues par le Groupe sont reclassées en produits différés conformément au retraitement recommandé par IAS 20.

### 2.3.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est retraité suivant la norme IFRS 15 en ce qui concerne les échantillons et les escomptes accordés qui viennent en diminution du chiffre d'affaires consolidé.

### 2.3.13. Résultat par action

Conformément à IAS 33, le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

	DÉC-2023	DÉC-2022
<b>Part du groupe</b>	<b>262 758</b>	<b>266 616</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-994</b>	<b>-518</b>
Nombre d'actions	7 200 000	7 200 000
Résultat par action	36,5	37,0
Résultat dilué par action	36,5	37,0

## 3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 3.1. Faits marquants de l'exercice

Malgré un contexte difficile marqué par un ralentissement de l'économie mondiale, une envolée spectaculaire des prix des matières premières et une inflation généralisée impactant notamment les dépenses des ménages pour les soins, Sothema a clôturé l'exercice 2023 avec un résultat net consolidé en quasi-stagnation, soit une légère contraction de -1,3%.

- En novembre 2023, Sothema a signé un protocole d'accord avec la Direction Générale des Impôts (DGI) en vue du règlement définitif et irrévocable de la somme de 12 MDH comme dénouement du contrôle fiscal au titre des exercices 2019 à 2022 pour l'IR et l'IS et de 2016 à 2022 pour la TVA.
- Sothema a poursuivi l'enrichissement d'un portefeuille de produits diversifié et à forte valeur, couvrant des aires thérapeutiques essentielles comme l'oncologie, la psychologie et l'endocrinologie avec un accent mis sur l'amélioration du Time To Market.
- Sothema a poursuivi sa dynamique d'expansion à l'international à travers l'ouverture, en 2023, d'un bureau scientifique et d'une succursale respectivement en Arabie Saoudite et en Côte d'Ivoire. Ces deux représentations permettront de booster la présence de Sothema dans les marchés prometteurs du GCC et de l'Afrique de l'Ouest.
- Inauguration de notre filiale Axess Pharma, couronnée par la signature d'un partenariat public-privé stratégique entre SOTHEMA et les ministères de santé et d'industrie dans le domaine des études cliniques et du développement galénique. Ces initiatives qui oeuvrent pour la souveraineté sanitaire, témoignent de la confiance que le Royaume place en notre groupe et de notre capacité à collaborer efficacement pour promouvoir l'innovation et l'avancement scientifique..

### 3.2. Caractère saisonnier ou cyclique de l'activité

N/A

### 3.3. Evènements postérieurs à la clôture

A compter du 1er janvier 2024. La loi de finances 2024 institue l'exonération de tous les produits pharmaceutiques de la TVA avec droit de déduction. De ce fait, Sothema a mis en place des actions en matière de remboursement de TVA, par ailleurs, le processus de gestion de cette nouvelle disposition a été mené notamment par rapport à la mise en place des moyens logistiques pour le ré étiquetage des produits.

## 4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

### 4.1. Ecart d'acquisition

Les GW par entité

EN KMAD	Ouverture	Entrées de périmètre	Sortie périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	34 662	-	-	0	-	-	-	34 662
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-	-	-	0	0	-	-	-
<b>Total Valeur nette</b>	<b>34 662</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34 662</b>

EN KMAD	AXESS PHARMA	AZERYS-SA	LIDEN PHARMA	TABID	Total
Ecart d'acquisition	23 339	7399	1384	2540	34 662

Les impairment tests effectués annuellement sur les GW sont qualitatifs, considérant la particularité des entreprises opérant dans la pharmaceutique et dont la phase préliminaire pour exercer requière des années pour obtenir l'autorisation du ministère en tant que laboratoire pharmaceutique, compte tenu également des années pour constituer et soumettre les dossiers techniques pour les autorisations de mise sur le marché des produits pharmaceutiques objets de fabrication et destinés à être vendus au Maroc ou à l'export.

Le groupe ne constate aucun indice de perte de valeur s'agissant des GW comptabilisés relatifs aux entités dessus. La valeur recouvrable des GW est largement supérieure à la valeur au bilan consolidé. Ceci s'explique :

- Les facteurs économique et perspectives attendus de l'entité
- Facteurs macroéconomiques créant une conjoncture favorable
- Facteurs de développement des entités

Pour l'entité Axess Pharma, il est à noter que la filiale a obtenu son autorisation d'exercice en tant que laboratoire pharmaceutique en avril 2021. En 2023, Axess Pharma affiche des performances positives.

Pour Azerys-SA, la filiale est toujours en phases préliminaires d'investissement et d'obtention des autorisations de mise sur le marché pour l'extension de ses activités, à noter que la filiale a enregistré son premier chiffre d'affaires exporté aux Etats-Unis courant 2021. Le chiffre d'affaires réalisé courant 2023 s'élève à 13 MMAD.

L'entité Tabid détient un terrain réévalué d'une valeur de 21 MMAD, ce terrain est un investissement de capitalisation pour le groupe dans l'objectif de réaliser des plus-values à long terme.

### 4.2. Immobilisations incorporelles

EN KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Immobilisations en recherche & développement	2 347	3 878	-	-	-	-	-	-	6 225
Brevets, marques et valeurs similaires	45 913	-	-	-	-14	-	-	-	45 899
Fonds commercial	3 500	-	-	-	-	-	-	-	3 500
Immobilisations incorporelles en cours	7 891	4 884	-	-	-	-	-	-	12 775
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>59 651</b>	<b>8 762</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>68 399</b>

EN KMAD	Ouverture	Variation	Diminution/Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Amt immo. en Recherche et Développement	-679	-	-	-1.193	-	-	-	-	-1.872
Amt Brevets, marques et valeurs similaires	-34.033	-	-	-4.586	0	-	-	-	-38.619
<b>Total Amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>-34.712</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-5.779</b>	<b>-1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-40.491</b>
<b>Total Valeur nette</b>	<b>24.939</b>	<b>8762</b>	<b>-</b>	<b>-5.779</b>	<b>-14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27.908</b>

### 4.3. Immobilisations corporelles

EN KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Terrains	285.507	5.000	-	-	-2.367	-	-	-	-	288.140
Constructions	494.520	1.737	-112	-	-631	-	-	16.280	-	511.794
Installations tech, matériel & outillage	485.797	31.741	-94.866	-	-12	-	-	2.079	-	424.739
Immobilisations corporelles en cours	90.698	62.019	-	-	-43	-	-	-17.760	-	134.913
Avances et acomptes s/immo. corp.	599	131	-	-	-	-	-	-599	-	131
Autres immobilisations corporelles	74.050	10.439	-2.477	-	-223	-	-	-	-	81.789
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>1.431.171</b>	<b>111.067</b>	<b>-97.455</b>	<b>-</b>	<b>-3.276</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1.441.506</b>

EN KMAD	Ouverture	Variation	Diminution/Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Amt des constructions	-254.106	-	112	-19.228	288	-	-	-	-	-272.935
Amt des inst tech, mat et outillage	-284.913	-	21.686	-23.058	5	-	-	-	-	-286.280
Amt des autres immobilisations corporelles	-52.082	-	2.432	-8.061	134	-	-	-	-	-57.577
<b>Total Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>-591.101</b>	<b>-</b>	<b>24.230</b>	<b>-50.347</b>	<b>427</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-616.792</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>840.069</b>	<b>111.067</b>	<b>-73.225</b>	<b>-50.347</b>	<b>-2.850</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>824.714</b>

Les acquisitions des immobilisations corporelles ont enregistré une augmentation brute de 111 millions de dirhams relative aux investissements réalisés au cours de l'année 2023. Et une cession d'immobilisation d'une valeur 73 millions de dirhams.

### Droits d'utilisation des contrats de locations IFRS 16

EN KMAD	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Constructions	7.280	99	-	-	-17	-	-	-	7.361
Installations tech, matériel & outillage	5.090	-	-	-	-	-	-	-	5.090
Autres immobilisations corporelles	11.518	4.476	-1.312	-	-	-	-	-	14.682
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>23.888</b>	<b>4.575</b>	<b>-1.312</b>	<b>-</b>	<b>-17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27.133</b>
Amt des constructions	-2.906	-	-	-873	8	-	-	-	-3.770
Amt des inst tech, mat et outillage	-3.352	-	-	-77	-	-	-	-	-3.429
Amt des autres immobilisations corporelles	-5.367	-	1.312	-3.542	-	-	-	-	-7.597
<b>Total Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>-11.625</b>	<b>-</b>	<b>1.312</b>	<b>-4.492</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-14.796</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>12.263</b>	<b>4.575</b>	<b>-</b>	<b>-4.492</b>	<b>-9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12.337</b>

## 4.4. Stocks

EN KMAD	Ouverture	Variation	Diminution	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Liaison neutral. profits IG s/ stocks	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mat. premières, mat. et fournitures consommables	240.624	125.417	-	-	-85	-	-	-	-	365.957
Biens et services en cours	52.886	-6.336	-	-	-	-	-	-	-	46.550
Produits intermédiaires	510	-402	-	-	-	-	-	-	-	108
Marchandises	256.631	-927	-	-	-27	-	-	-	-	255.676
Produits finis	178.271	-9.470	-	-	-209	-	-	-	-	168.592
<b>Total Stocks en cours</b>	<b>728.922</b>	<b>108.282</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-321</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>836.883</b>

EN KMAD	Ouverture	Variation	Reprise	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dépréciations des Mat. et four.	-9.430	-	9.417	-13.165	12	-	-	-	-	-13.167
Provisions pour dépréciation des produits en cours	-482	-	482	-216	-	-	-	-	-	-216
Prov. pour dép. des pdts intermediaires et pdts finis	-5.447	-	5.445	-3.183	2	-	-	-	-	-3.183
Provisions pour dépréciation des Marchandises	-8.544	-	8.544	-12.325	0	-	-	-	-	-12.325
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>-23.904</b>	<b>-</b>	<b>23.889</b>	<b>-28.890</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-28.891</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>705.018</b>	<b>108.282</b>	<b>23.889</b>	<b>-28.890</b>	<b>-308</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>807.991</b>

La hausse des stocks est due principalement aux matières et fournitures consommables. Les stocks nets au 31 décembre 2023 sont constitués majoritairement :

- 353 millions de dirhams de stocks de matières et fournitures consommables.
- 243 millions de dirhams de stocks de marchandises

## 4.5. Créances et autres

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Dividendes à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	698.451	103.502	-	-	-445	-	-	-	-	801.508
Comptes de personnel à moins d'un an	1.206	209	-	-	0	-	-	-	-	1.414
Créances fiscales - hors IS	73.175	16.230	-	-	-3	-	-	-	-	89.402
Comptes d'associés débiteurs	82	32	-	-	-2	-	-	-	-	113
Actionnaires : capital appelé non versé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur cessions d'actifs à - 1 an	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers à - 1 an	9.621	22.431	-	-	-	-	-	-	-	32.052
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus et non échus	311	183	-	-	-	-	-	-	-	494
Frais avances et acompte versés	8.878	10.928	-	-	-46	-	-	-	-	19.759
<b>Total [ Clients et Autres Créances ]</b>	<b>791.722</b>	<b>153.515</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-495</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>944.742</b>

La hausse des créances clients est impactée notamment de l'augmentation des délais de paiement du marché public.

### Provisions pour dépréciation des créances :

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Provisions pour dép. des cptes clients ratt.	-21.835	-	-	9.821	1	-	-	-	-	-12.013
<b>Total [ Provisions pour dép. des créances ]</b>	<b>-20.830</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9.821</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-12.013</b>



## 4.6. Valeurs mobilières de placement

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Titres et valeurs de placements	6.000	-	-	-	-	-	-	-	-	6000
Provisions pour dép. des titres et valeurs de placements	-1.386	-	-	982	-	-	-	-	-	-404
<b>Total [ Valeurs mobilières de placement ]</b>	<b>4.614</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>982</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5.596</b>

## 4.7. Disponibilités

EN KMAD	Ouverture	Augmentation/ Variation	Diminution	Dotations & Rep. de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Variations de la juste valeur	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Banques et établissements de crédit	44.521	382	-	-	-60	-	-	-	-	44.843
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chèques et valeurs à encaisser	323	2.443	-	-	-	-	-	-	-	2.766
Caisses	90	96	-	-	-	-	-	-	-	186
<b>Total [ Disponibilités ]</b>	<b>44.934</b>	<b>2.921</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-60</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>47.796</b>

## 4.8 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Situation à consulter sur la page 134.

## 4.9. Employee benefits

EN KMAD	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Variation	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Prov. pour pensions de retraite et oblig. similaires	25.008	2.216	-	120	-	-	-	4.750	22.534
<b>Total [ Engagement envers le personnel ]</b>	<b>25.008</b>	<b>2.216</b>	<b>-</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4.750</b>	<b>22.534</b>

## 4.10. Provisions pour risques et charges

EN KMAD	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Reclassements	Incidence des changements de méthodes	Clôture
Autres provisions pour charges	3.785	666	-1.653	-	-17	-	-	-	2.782
<b>Total [ Provisions ]</b>	<b>3.785</b>	<b>666</b>	<b>-1.653</b>	<b>-</b>	<b>-17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2.782</b>

## 4.11. Emprunts et Dettes financières LT

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Remboursement /Var.	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	85.535	57.166	-	-18.058	-59	-	-	124.584
Avances de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	6.916	99	-1.774	-	-10	-	-	5.232
<b>Total [ Emprunts et dettes financières LT ]</b>	<b>92.452</b>	<b>57.265</b>	<b>-1.774</b>	<b>-18.058</b>	<b>-69</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>129.816</b>
<b>Dont Crédit-bail</b>	<b>12.682</b>	<b>4.575</b>	<b>-4.233</b>	<b>-</b>	<b>-10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13.015</b>

## 4.12. Impôts différés

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Diminution	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - passif	107.900	-	-2.380	-	1.482	750	-	-	106.251
Impôts différés à imputer	0	-	0	-	0	0	-	-	0
<b>Total [ Impôts différés ]</b>	<b>107.900</b>	<b>-</b>	<b>-2.380</b>	<b>-</b>	<b>1.482</b>	<b>750</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>106.251</b>

### Détails de la variation des impôts différés par nature :

EN KMAD	Ouverture	Incidence	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	3.929	-1.205	-74	-	-117	2.533
Impôts différés - passif	107.900	-2.380	-750	-	1.482	106.251
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>-103.971</b>	<b>1.175</b>	<b>676</b>	<b>-</b>	<b>-1.599</b>	<b>-103.719</b>

#### Ventilation de l'impôt différé par nature

Olia01 - Données de liasse	1.127	-121	-22	-	-	985
1ret35 - Retraitement des engagements de retraite	-	-	-	-	-	-
1ret45 - Retraitement du crédit-bail locataire	117	-	-0	-	-	117
1ret75 - Réévaluation immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-	-
1ret95 - Autres retraitements ifrs	-	-	-	-	-	-
2imp15 - Id / différences temporaires	885	-0	-7	-	0	877
2imp20 - Id / autres retraitements.	-5.699	-68	-	-	-	-5.767
2imp215 - Id / annulation provisions réglementées	-0	-0	-	-	-0	-0
2imp225 - Id / annulation frais d'établissement	1.311	2.816	0	-	-0	4.127
2imp230 - Id / annul. des écarts de conv. & prov. de change	-0	0	-	-	0	1
2imp235 - Id / retraitement des engagements de retraite	8.752	734	-	-	-1.599	7.887
2imp245 - Id / retraitement du crédit-bail locataire	54	102	0	-	0	156
2imp30 - Id / élimination des résultats internes	2.076	-1.167	-0	-	-0	909
2imp35 - Id sur écart d'évaluation 100%	-71.412	0	707	-	0	-70.705
2imp40 - Activation de reports déficitaires	2.824	-671	-0	-	-0	2.153
<b>2imp60 - Id/ autres retraitements ifrs</b>	<b>-44.006</b>	<b>-451</b>	<b>-2</b>	<b>-</b>	<b>-0</b>	<b>-44.459</b>
<b>Total impôt différé par nature</b>	<b>-103.971</b>	<b>1.175</b>	<b>676</b>	<b>-</b>	<b>-1.599</b>	<b>-103.719</b>
<b>Incidence au compte de résultat</b>						<b>1.175</b>
<b>Incidence réserves</b>						<b>-1.599</b>

### 4.13. Emprunts et concours bancaires

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Banques (solde créditeurs)	11.337	-	11.079	-	-	-	-	22.416
Intérêts courus et non échus à payer	309	-	646	-	-	-	-	955
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	46.763	101.506	-14.444	18.058	-105	-	-	151.778
Crédits de trésorerie	125.558	-	-4.993	-	-	-	-	120.565
Intérêts courus sur emprunts	19	-	-12	-	-0	-	-	6
Crédits d'escompte	75.491	-	792	-	-	-	-	76.283
<b>Total [ Emprunts et concours bancaires ]</b>	<b>259.478</b>	<b>101.506</b>	<b>-6.933</b>	<b>18.058</b>	<b>-106</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>372.003</b>

La dette financière à moins d'un an du Groupe a connu une hausse, en raison des nouveaux emprunts contractés en 2023

### 4.14. Fournisseurs et autres

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Dettes fournisseurs	392.327	-	79.684	-2.228	13	-	-	469.796
Dettes /acquisit d'immob	4.555	-	-2.412	-	-	-	-	2.143
Rémunération de personnel	34.300	-	-1.908	-	-13	-	-	32.378
Dettes fiscales	20.479	-	-5.922	-	-30	-	-	14.527
Comptes courants des associés créditeurs	1.333	-	-51	-	-1	-	-	1.281
Autres dettes	78	-	11	-	-2	-	-	88
Ajustement IG autres créances / dettes courantes	16	-	-2	-	-1	-	-	13
Intérêts courus et non échus à payer sur dettes	775	-	182	-712	-10	-	-	236
Divers créanciers	43.256	-	2.762	-	-15	-	-	46.002
Organismes sociaux	26.805	-	-17.432	-	-6	-	-	9.368
<b>Total [ Fournisseurs et autres ]</b>	<b>523.924</b>	<b>-</b>	<b>54.912</b>	<b>-2.940</b>	<b>-65</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>575.832</b>

### 4.15. Dettes d'impôt

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Dettes liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat, impôts sur Résultats	10.250	-	-4.873	-	-48	-	-	5.329
<b>Total [ Dettes d'impôt ]</b>	<b>10.250</b>	<b>-</b>	<b>-4.873</b>	<b>-</b>	<b>-48</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5.329</b>

### 4.16. Autres passifs courants

EN KMAD	Ouverture	Augmentation	Variation	Reclassements	Variations des cours de change	Variations de Périmètre	Autres	Clôture
Ajustement IG clients / fournisseurs courants	86	-	205	-	-778	-	-	-487
Ecarts de conversion passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	12.674	-	1.587	-	-0	-	-	14.261
Subventions d'investissement reçues à + 1 an	-0	-	-	-	-0	-	-	-0
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	78	-	11	-	-2	-	-	77
<b>Total [ Autres passifs courants ]</b>	<b>12.838</b>	<b>-</b>	<b>1.804</b>	<b>-</b>	<b>-780</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13.850</b>

## 5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

### 5.1 Chiffres d'affaires

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Ventes de biens produits	1144.608	1.082.178
Ventes de services produits	29.277	49.775
Ventes de Marchandises au Maroc	1.003.987	914.752
Ventes de Marchandises Export	-	391
Ventes de biens produits Export	222.411	178.974
Ventes de services produits Export	85.713	75.764
<b>Total [ Chiffre d'affaires ]</b>	<b>2.485.996</b>	<b>2.301.834</b>

Le chiffre d'affaires Consolidé réalisé par Sothema au terme de l'exercice 2023 s'élève à 2,49 milliards de MAD contre 2,30 milliards de MAD en 2022, soit une croissance de 8%. Cette performance s'explique par plusieurs facteurs comme le lancement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée et l'optimisation des circuits de distribution.

### 5.2 Achats consommés et variation des stocks achats

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Achats de matières premières	-485.295	-405.917
Variation des stocks de matières et fournitures	125.417	20.693
Variation de stocks de marchandises	-927	68.067
Achats non stockés de matières et fournitures	-59.167	-49.600
Achats de marchandises	-658.966	-676.967
Achats d'emballages	-2.876	-3.389
Achats de services	-1.351	-1.676
Achats de matières et fournitures des ex. antérieurs	-27	-9
Achats de matières et fournitures consommables	-219.379	-173.246
<b>Total [ Achats consommés et variation des stocks ]</b>	<b>-1.302.571</b>	<b>-1.222.044</b>

## 5.3 Charges externes

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Redevances de crédit bail	-	-
Locations et charges locatives	504	319
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-93.212	-76.049
Entretien et réparations	-16.258	-15.372
Primes d'assurances	-4.397	-3.885
Rémunérations du personnel ext. à l'entreprise	-28.315	-27.234
Redevances pour brevets, marques et valeurs similaires	-11.369	-6.874
Etudes, recherches et documentation	-5.391	-7.775
Transports	-21.105	-19.588
Déplacements, missions et réceptions	-93.396	-86.990
Publicité, publications et relations publiques	-55.255	-52.088
Frais postaux et frais de télécommunications	-2.770	-2.673
Cotisations et dons	-1.686	-2.666
Services bancaires	-2.968	-2.479
Autres charges externes des exercices antérieurs	-	-
Autres charges d'exploitation	-17.721	-3.354
<b>Total [ Charges externes ]</b>	<b>-353.339</b>	<b>-306.709</b>

La hausse est principalement attribuée aux dépenses de mise en place de la nouvelle stratégie dans la zone GCC.

## 5.4. Charges de personnel

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Rémunération du personnel	-264.192	-244.054
Charges sociales	-68.824	-62.994
Charges sociales diverses	-12.226	-4.716
Dot./Prov. engagements de retraite	-1.958	-2.266
Rep./Prov. engagements de retraite	911	670
<b>Total [ Charges de personnel ]</b>	<b>-346.290</b>	<b>-313.360</b>

## 5.5. Dotations aux amortissements

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
DEA des immobilisations incorporelles	-5.462	-2.607
DEA des immobilisations corporelles	-54.802	-13.111
DEP pour dépréciation des immobilisations	-	-41.465
<b>Total [ Dotations aux Amortissements ]</b>	<b>-60.264</b>	<b>-57.183</b>

## 5.6 Dotations aux dépréciations et provisions

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
DEP pour risques et charges	-103	-18
DEP pour dépréciation de l'actif circulant	-31.599	-27.930
<b>Total [ Dotations aux Dépréciation et Provisions ]</b>	<b>-31.701</b>	<b>-27.948</b>

## 5.7 Variations de stock des produits finis

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Variations de stocks des produits	-16.208	34.293
<b>Total [ Variation des stocks ]</b>	<b>-16.208</b>	<b>34.293</b>

## 5.8 Autres produits et charges d'exploitation

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Ajust Prod, et charges intra-gpe exploit	726	859
DEA de l'immobilisation en non valeurs	-318	-2.380
Autres produits d'exploitation	431	-
Immo, produite	3.878	2.085
Subventions d'exploitation reçues de l'exercice	194	11
Rep,/subv, d'investissement de l'exercice	1.592	5.387
Rep,/prov, pour risques et charges	537	19
Transfert de charges d'exploit,	15.454	-
Rep,/prov, pour dépréciation de l'AC	36.419	30.474
Pertes/créances irrécouvrables	-33	-1
<b>Total [ Autres produits et charges d'exploitation ]</b>	<b>58.879</b>	<b>36.453</b>

La hausse des autres produits et charges s'explique principalement par la hausse du compte transfert de charges d'exploitation

## 5.9 Autres produits et charges opérationnels

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Charges exceptionnelles diverses	-59.240	-28.138
Charges excep, s/ exercices antérieurs		-2
VNA des immobilisations corp, cédées	-73.225	-4
DNC pour risques et charges	-365	-279
Autres produits exceptionnels	1.134	13
Produits de cession des immobilisations corp,	73.344	3
Rep,/amt, et prov, des immo, Corp,	4.456	5.514
Transfert de charges exceptionnelles	10.046	-
Transfert de charges d'exploit, créateur	793	7.386
<b>Total [ Autres produits et charges opérationnels ]</b>	<b>-43.056</b>	<b>-15.506</b>

En 2023, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 43 millions de dirhams, contre 15,5 millions de dirhams en 2022. Cette augmentation est due à l'impact du contrôle fiscal et de la contribution de solidarité sociale ainsi que d'autres charges exceptionnelles diverses.

## 5.10 Coût de l'endettement financier net

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Intérêts des emprunts et dettes	-20.364	-10 025
Autres charges financières sur équiv. de trésorerie	-	-
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-20.364</b>	<b>-10 025</b>
Intérêts et produits assimilés	467	148
Revenus des TVP	1	308
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>468</b>	<b>456</b>
<b>Total [ Coût de l'endettement financier net ]</b>	<b>-19.896</b>	<b>-9 569</b>

L'évolution du coût d'endettement financier s'explique par la hausse de l'encours des emprunts

## 5.11. Autres produits et charges financiers

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Pertes de changes propres à l'exercice	-17.795	-18.600
Escomptes accordés	-1	-3
Ajust Prod et charges intra-gpe financ,	1	4
VNA des immobilisations fin, cédées	-	3.826
Gains de change propre à l'ex,	36.085	22.583
Transfert de charges financières	-	37
Dot, aux prov, pour dépréciation des TVP	-404	-1.386
Rep, /prov, pour dépréciation des TVP	1.386	-
<b>Total [ Autres produits et charges financiers ]</b>	<b>19.272</b>	<b>6.461</b>

# 6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

## 6.1. Chiffre d'affaires par zone géographique (HG)

En KMAD	DÉC 2023	EUROPE	AMÉRIQUE	ASIE	AFRIQUE	Océanie	MOY ORIENT
Ventes de biens produits	1.144.608	-	-	-	1.144.608	-	-
Ventes de services produits	29.277	-	-	-	29.277	-	-
Ventes de Marchandises au Maroc	1.003.987	-	-	-	1.003.987	-	-
Ventes de Marchandises Export	-	-	-	-	-	-	-
Ventes de biens produits Export	222.411	-	5.756	-	167.090	-	49.565
Ventes de services produits Export	85.713	78.338	7.375	-	-	-	-
<b>Total [ Chiffre d'affaires par zone ]</b>	<b>2.485.996</b>	<b>78.338</b>	<b>13.131</b>	<b>-</b>	<b>2.344.962</b>	<b>-</b>	<b>49.565</b>

## Par entité

En KMAD	EUROPE	AMÉRIQUE	AFRIQUE	MIDDLE. EAST	TOTAL
AXESS			132.003	-	132.003
AZERYS-SA		13.131	-	-	13.131
LIDEN PHARMA					
SOTHEMA	78.338		2.117.767	49.565	2.245.670
TABID			-		-
WAPH			95.192	-	95.192
<b>TOTAL</b>	<b>78.338</b>	<b>13.131</b>	<b>2.344.962</b>	<b>49.565</b>	<b>2.485.996</b>

## 6.2. Preuve d'impôt consolidée

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
<b>Résultat net comptable retraité IFRS - part du groupe</b>	262.758	266.617
Résultats des sociétés mises en équivalence	-325	-16
Résultat - part des minoritaires	-994	-518
<b>Résultat net comptable retraité IFRS</b>	264.077	267.151
Impôts sur les sociétés	-125.031	-143.721
Impôt différé	1.186	-6.066
<b>Total charge fiscale retraitée IFRS</b>	-123.845	-149.787
<b>Résultat comptable retraité IFRS avant impôts</b>	387.922	416.938
<b>Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/ Résultat comptable IFRS retraité avant impôts)</b>	<b>31,93%</b>	<b>35,93%</b>
Impôt sur réintégrations	-	-
Impôt sur déductions	-	-
Impôt sur déficit fiscal	-438	221
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	-	-
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs	-	-
<b>Charge fiscale recalculée</b>	-124.283	-149.566
<b>Taux à contrôler par rapport à 31%</b>	<b>32,04%</b>	<b>35,87%</b>

## 6.3 Ventilation impôt exigible/impôt différé

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Impôt différé	1.186	-6.066
Impôt exigible	-125.031	-143.721
<b>Total [ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices ]</b>	<b>-123.845</b>	<b>-149.787</b>



## 6.4 Créances par échéance

En KMAD	CLÔTURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
A24860 Dépôts et cautionnements	2.922	-	818	164	1.940	-
A34110 Frais avances et acompte versés	19.759	19.759	-	-	-	-
A34200 Clients et comptes rattachés	801.508	801.508	-	-	-	-
A34300 Comptes de personnel à moins d'un an	1.414	1.414	-	-	-	-
A34510 Créances fiscales - hors IS	89.402	89.402	-	-	-	-
A34530 Etat, Impôt sur les bénéfices à - 1 an	16.451	16.451	-	-	-	-
A34600 Comptes d'associés débiteurs	113	113	-	-	-	-
A34610 Comptes courants groupe - part à plus d'un an	22.155	-	-	-	-	22.155
A34800 Autres créanciers à - 1 an	32.052	32.052	-	-	-	-
A34810 Créances sur cessions d'actifs à - 1 an	33	33	-	-	-	-
A34930 Intérêts courus et non echus	494	494	-	-	-	-
<b>Total [ Créances par échéance ]</b>	<b>986.303</b>	<b>961.226</b>	<b>818</b>	<b>164</b>	<b>1.940</b>	<b>22.155</b>

## 6.5 Dettes par échéance

En KMAD	CLÔTURE	N+1	N+2	N+3	N+4	>=N+5
P14810 Emprunts auprès des établissements de crédit	124.584	-	108.118	5.915	10.551	-
P14830 Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	151.778	151.778	-	-	-	-
P14880 Autres emprunts et dettes assimilées	5.232	-	-	-	5.232	-
P16880 Intérêts courus sur emprunts	6	6	-	-	-	-
P44100 Dettes fournisseurs	469.796	469.796	-	-	-	-
P44210 Clients avances et acomptes à + 1 an	2.430	-	2.430	-	-	-
P44300 Rémunération de personnel	32.378	32.378	-	-	-	-
P44400 Organismes sociaux	9.368	9.368	-	-	-	-
P44520 Dettes fiscales	14.527	10.947	3.580	-	-	-
P44530 Etat, impôts sur Résultats	5.329	5.329	-	-	-	-
P44620 Comptes courants groupe - part à plus d'un an	3	-	-	-	-	3
P44630 Comptes courants des associés créditeurs	1.281	1.281	-	-	-	-
P44650 Associés dividendes à payer	2.143	2.143	-	-	-	-
P44810 Dettes /acquisit d'immob	46.002	46.002	-	-	-	-
P44880 Divers créanciers	955	955	-	-	-	-
P44930 Intérêts courus et non echus à payer	88	88	-	-	-	-
P46880 Intérêts courus et non echus à payer sur dettes	236	236	-	-	-	-
P55200 Crédits d'escompte	76.283	76.283	-	-	-	-
P55300 Crédits de trésorerie	120.565	120.565	-	-	-	-
P55400 Banques (solde créditeurs)	22.416	22.416	-	-	-	-
<b>Total [ Dettes par échéance ]</b>	<b>1.085.400</b>	<b>949.571</b>	<b>114.128</b>	<b>5.915</b>	<b>15.783</b>	<b>3</b>

## 6.6 Réserves de conversion par devise

En KMAD	RÉSERVES DE CONVERSION GROUPE
Total Devises zone Euro	-27
Dirham marocain	-
Francs CFA BCEAO	1.504
<b>Total Unités devises zone Non Euro</b>	<b>1.504</b>
<b>Total [ Réserves de conversion par devise ]</b>	<b>1.476</b>

## 6.7 Parties liées

En KMAD	Achats/charge	Ventes/produit	Dette	C/C
West Afric Pharma	61.822	-	56.940	-
ASD	-	-	-	17.967
Leiden Pharma	197	3.144	-	4.214
Axess Pharma	18.830	1.385	38.622	76.274
Azerys-SA	531	-	-	17.178
Tabid	-	3	-	3
<b>Total [ Parties liées ]</b>	<b>81.380</b>	<b>4.532</b>	<b>95.562</b>	<b>115.636</b>

## 6.8 Engagements hors bilan

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Avals, cautions et garanties données	39.756	16.756
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements donnés	-	-
<b>Total engagements donnés</b>	<b>39.756</b>	<b>16.756</b>

En KMAD	Décembre 2023	Décembre 2022
Avals, cautions et garanties reçues	5.600	5.600
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements reçus	-	-
<b>Total engagements reçus</b>	<b>5.600</b>	<b>5.600</b>

## 6.9 Effectif moyen

En Nombre	Décembre 2023	Décembre 2022
Effectif du groupe (hors personnel extérieur)	1.169	1.161
<b>Total [ Effectif ]</b>	<b>1.169</b>	<b>1.161</b>

## 6.10 Scope de consolidation

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle en %	Méthode de consolidation
<b>Sothema</b>	Pharma	-	Consolidante
<b>West Afric Pharma</b>	Pharma	79,60	Intégration Globale
<b>Axess Pharma</b>	Pharma	100	Intégration Globale
<b>ASD</b>	R&D Pharma	30	Mise En Equivalence
<b>Leiden Pharma</b>	Distrib. Pharma	100	Intégration Globale
<b>Prodimedec</b>	Fab. & Distrib. Dispositifs médicaux	40	Mise En Equivalence
<b>Azerys-SA</b>	Traitement des plantes	51	Intégration Globale
<b>TABID</b>	SCI	95	Intégration Globale

Le périmètre de consolidation n'a pas connu de variation courant l'exercice 2023 par rapport à l'exercice 2022.

## 6.11. La politique de gestion des risques financiers

### Gestion du risque crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière en cas de non-respect par les tiers d'honorer les engagements. Le Groupe SOTHEMA est exposé à ce risque via les créances clients. Pour réduire ce risque, le Groupe a mis en place un processus de contrôle interne organisé par un comité de recouvrement permettant d'évaluer périodiquement et limiter les risques de contrepartie avec un suivi régulier de l'ensemble du portefeuille clients.

### Gestion du risque de liquidité

Dans le cadre de ses opérations courantes, Le Groupe SOTHEMA dispose d'une ligne de crédit lui permettant d'assurer la continuité de ses activités. Le Groupe dispose également d'option d'extension de ces facilités avec des conditions satisfaisantes.

Le Groupe a mis en place une stratégie de couverture de change lui permettant de maîtriser l'évolution de son résultat financier. En souscrivant à des produits dérivés, Sothema fait face aux évolutions de la devise dans le cadre de ses approvisionnements en matière première et ses encaissements des ventes à l'international.

### Gestion du risque marché

Le Groupe SOTHEMA est exposé au risque des matières premières qui dépend en grande partie des importations des composants. Ce risque est accentué avec l'épidémie courant 2020 augmentant le risque de rupture de stock. Pour faire face, Sothema dispose d'un stock de sécurité et des sources alternatives pour éviter toute pénurie et dépendance.

## 6.12. Information sectorielle & agrégats financiers

Le marché privé national du médicament a progressé en 2023 de 4,5% pour atteindre 15,2 milliards de MAD, en baisse par rapport aux années 2022 et 2021 qui était, respectivement, de 7,9% et 15,3%.

Quant au volume, l'évolution est de 451,2 millions d'unités vendues à fin 2023 contre 451,4 millions en 2022 (source IMS), soit une légère baisse de -0,1% en 2023.

Les principaux agrégats financiers sont présentés comme suit :

### Chiffre d'affaires par nature de revenu

En KMAD	Décembre 2023
Ventes production	1 144 608
Ventes en l'état	1 003 987
Façonnage local	29 277
Ventes et Façonnage à l'export	308 124
<b>TOTAL</b>	<b>2 485 996</b>

## Evolution des agrégats financiers

Agrégat financier (Consolidé)				Evolution	
En KMAD	Déc-23	Déc-22	Evolution %	Déc-22	Déc-23
Chiffre d'affaires	2.486	2.302	+ 8%		
EBITDA	490	498	-3,1%		
Résultat d'Exploitation	435	450	-3,2%		
Résultat Net ( Part du Groupe)	263	267	-1,4%		
Capitaux Propres Consolidés (Part du Groupe)	1.519	1434	+5,9%		

Charges				Charges	
En KMAD	Déc-23	Déc-22	Evolution %	Déc-22	Déc-23
Chiffre d'affaires	353	307	+ 15,2%		
charges du personnel	345	312	+10,7%		

Endettement Net & Gearing				Charges	
En KMAD	Déc-23	Déc-22	Evolution %	Déc-22	Déc-23
Endettement Net	448	294	53%		
Gearing	30%	20,5%			

### 6.13. Evaluation à la juste valeur

Le groupe fait appel à des experts indépendants en ce qui concerne la réévaluation immobilières des terrains appartenant aux filiales. Il est à signaler que le groupe a opté pour la règle de rotation des réévaluations à effectuer chaque trois ans pour la constatation des plus et moins-values observées. La méthode d'évaluation est la comparaison directe des terrains avec le marché pour une estimation des justes valeurs. A noter que le Groupe a effectué une mise à jour des réévaluations à la fin de l'exercice 2022 et qui a donné lieu aux impacts suivant:

Nature	Propriété	Valeur Bilan avant réévaluation	Réévaluation	Ecart de réévaluation
Terrain aménagé	TABID	125 200,00 MAD	<b>20 884 500,00 MAD</b>	20 759 300,00 MAD
Terrain aménagé	WAPH	28 025 110,00 FCFA	<b>6 900 000 000,00 FCFA</b>	6 871 974 890,00 FCFA
Terrain aménagé	SOTHEMA	175 000,00 MAD	<b>20 896 200,00 MAD</b>	20 721 200,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	5 000 000,00 MAD	<b>34 431 150,00 MAD</b>	29 431 150,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	4 544 400,00 MAD	<b>21 099 000,00 MAD</b>	16 554 600,00 MAD
Terrain aménagé	SOTHEMA	38 000 000,00 MAD	<b>61 076 070,00 MAD</b>	23 076 070,00 MAD
Terrain aménagé	AXESS	2 617 922,00 MAD	<b>6 440 000,00 MAD</b>	3 822 078,00 MAD

### 6.14. Sociétés mises en équivalences (filiale ASD)

#### Sommaire de la situation de la filiale ASD mise en équivalence

Sociétés mises en équivalences	Secteur d'activité	Capital Social (KMAD)	Taux de participation	Prix d'acquisition (KMAD)	Date Clot.	Situation Nette (KMAD)	Résultat Net (KMAD)
A.S.D	Recherche & Développement	1.000	30	300	30/12/2023	7.649	2.495
PRODIMEDIC	Fabrication et Ditrib. Des dispositifs médicaux	10.000	40	7.000	30/12/2023	4.912	-2.259

### 6.15. [ Passifs éventuels ]

Actuellement, SOTHEMA est en conflit commercial avec la société belge SMB à propos des droits de licence sur des produits pharmaceutiques. La résolution de cette affaire est en cours grâce à une procédure d'arbitrage. SOTHEMA soutient que ce différend est sans fondement et à ce stade il n'y aurait pas de conséquences financières majeures pour l'entreprise. A date, la procédure est en cours et aucun élément nouveau n'est survenu susceptible de remettre en cause l'appréciation du management du risque découlant de cette affaire.

## ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

EN K MAD	CAC 1				CAC 2				CAC 3				CAC 4				CAC 5				CAC 6			
	Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année		Montant/Année		% / Année	
	2023	2022	2021	2020	2023	2022	2021	2020	2023	2022	2021	2020	2023	2022	2021	2020	2023	2022	2021	2020	2023	2022	2021	2020
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés																								
Emetteur	250	250	220	100%	100%	100%	100%	100%																
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	54	54	46	100%	100%	100%	100%	100%	100%	60	60	50	100%	100%	100%	100%	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes																								
Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-Total	250	250	220	100%	100%	100%	100%	54	54	46	100%	100%	100%	100%	100%	100%	60	60	50	100%	100%	100%	100%	
Autres prestations rendues																								
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous-Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total général</b>	<b>250</b>	<b>250</b>	<b>220</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

	HT	TTC
Axess	40000	48000
Prodimedica	36000	43200

## LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2023

DATE	DÉSIGNATION	SUPPORT
28 février 2023	Communication financière : indicateurs financiers T4 2022	Medias24
30 mars 2023	Communiqué post conseil d'administration Sothema du 28 mars 2023	Medias24
20 avril 2023	Communication financière du Résultat Annuel 2022 & Avis de convocation à l'AGO du 25 mai 2023	Medias24
28 avril 2023	Rapport Annuel Financier 2023	Medias24
18 mai 2023	Communication financière : indicateurs financiers T1 2023	Medias24
6 juin 2023	Communiqués post AGO du 25 mai 2023	Medias24
31 août 2023	Communication financière : indicateurs financiers T2 2023	Medias24
27 septembre 2023	Communication financière : Résultat semestriel S1 2023	Medias24
30 novembre 2023	Communication financière : Communiqué Financier T3 2023	Medias24



# Sothema

Des énergies unies pour la vie

**Création et rédaction :**  
Mohamed Quayim

  
Animation  
- Studios -

**Conception graphique :**  
Mohammed Essadik

  
MED  
MEDESIGN

**Crédit Photos :**  
Ayoub Hamdoussi

Tél : +212 5 22 43 70 40

Fax : +212 5 22 33 41 00

[www.sothema.com](http://www.sothema.com)